



United Nations
MPTF Office



RAPPORT ANNUEL 2025



Table des matières



CAFI en bref	<u>03</u>
Horizon financier	<u>08</u>
Résultats en bref	<u>17</u>
Développer des solutions à long terme	<u>24</u>
Renforcer la transparence et le suivi de l'impact pour piloter la gestion axée sur les résultats	<u>25</u>
Paielements pour services environnementaux : un modèle basé sur la performance pour le Bassin du Congo	<u>31</u>
l'investissement privé pour un développement favorable aux forêts'	<u>42</u>
Renforcer l'engagement politique et l'appropriation nationale	<u>47</u>
Promouvoir l'égalité des genres et le développement inclusif	<u>54</u>
Impacts climatiques et de développement	<u>57</u>
Climat	<u>58</u>
Développement	<u>66</u>
Aperçus par pays et régional	<u>67</u>
République démocratique du Congo	<u>68</u>
République du Congo	<u>80</u>
Gabon	<u>89</u>
Cameroun	<u>100</u>
République centrafricaine	<u>106</u>
Guinée équatoriale	<u>109</u>
Régional	<u>111</u>
Gérer les risques dans des environnements complexes	<u>117</u>
Leçons tirées d'une décennie d'action	<u>121</u>
Conclusion	<u>124</u>
Annexes	<u>126</u>
Projets par pays et statut	<u>126</u>
Liste des acronymes	<u>135</u>



Vérification pilotée : renforcer la programmation sur la base de données plus robustes	<u>30</u>
De la conception à la mise en oeuvre : les premiers paiements PSE de CAFI sur le terrain	<u>40</u>
Projet phare : Régional - Construire un pipeline d'investissements sans déforestation	<u>46</u>
Diversifier l'accès au Fonds CAFI et élargir la capacité de mise en oeuvre	<u>53</u>
Projet phare : RDC - Soutenir les moyens de subsistance durables dans les paysages de savane et de forêt	<u>78</u>
Projet phare : Gabon - Coexistence humains-faune sauvage : protéger les communautés et les éléphants	<u>97</u>
Projet phare : Régional - Appui flexible pour accélérer la mise en oeuvre des engagements CAFI par les pays	<u>113</u>

An aerial photograph of a vibrant green landscape. In the foreground, there are terraced fields, likely for coffee or tea, showing a grid-like pattern. A winding dirt road or path cuts through the middle ground. The background features a line of trees under a clear blue sky. A semi-transparent blue rectangle is overlaid on the top left, containing the title text.

CAFI en bref

Mission et approche

Les forêts du Bassin du Congo constituent la deuxième plus grande forêt tropicale continue au monde après l'Amazonie, et l'un des puits de carbone terrestres les plus importants de la planète. Elles régulent le climat, préservent la biodiversité et influencent les régimes pluviométriques à travers le continent africain et au-delà. Mais avant tout, elles abritent des populations. Pour plus de 60 millions de personnes vivant dans et autour de ces forêts[1], elles sont une source de nourriture, d'énergie, de revenus, de culture et d'identité.

"Les forêts, y compris celles du Bassin du Congo, sont de véritables poumons pour la planète".

*Jean-Luc Crucke, Ministre belge du Climat et de la Transition environnementale
Belém, 18 novembre 2025*

Cet écosystème unique est soumis à une pression croissante. Entre 2016 et 2023, plus de 9,6 millions d'hectares de forêt ont été perdus et 6,9 millions d'hectares supplémentaires ont été dégradés[2].

Ces tendances reflètent des facteurs structurels persistants de déforestation, notamment l'expansion agricole, l'utilisation non durable de l'énergie et des pratiques d'utilisation des terres qui ne parviennent pas à équilibrer adéquatement développement et conservation.

Lutter contre la déforestation dans le Bassin du Congo nécessite donc bien plus que la protection des arbres. Cela exige de s'attaquer aux facteurs sous-jacents qui déterminent l'utilisation des terres, la production d'énergie et le développement économique. Cela signifie accompagner les pays dans des trajectoires de développement qui répondent aux besoins des populations tout en préservant les forêts dont elles dépendent.

[1] Source : OFAC & COMIFAC, État des Forêts du Bassin du Congo.

[2] Analyse régionale FAO de la couverture forestière pour le Bassin du Congo (2016-2023)

Créée en 2015, l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI de son acronyme anglais) a été conçue pour accompagner cette transition. Elle rassemble des pays partenaires, des bailleurs et des organisations de mise en oeuvre autour d'un objectif commun : réduire la déforestation et la dégradation des forêts tout en promouvant un développement durable et inclusif. CAFI soutient des stratégies nationales qui combinent réformes politiques, investissements et action coordonnée entre secteurs, avec un accent clair sur les facteurs structurels de la perte forestière.

Au cours des dix dernières années, CAFI a construit des partenariats à long terme avec six pays du Bassin du Congo, mobilisant plus d'un milliard de dollars US pour soutenir ces efforts. Cette expérience a montré que le changement durable dépend de la combinaison d'un engagement politique, d'un financement soutenu et de solutions pratiques sur le terrain. Elle a également souligné l'importance de l'apprentissage et de l'adaptation, de l'affinement des approches, du renforcement de la coordination et de la concentration des investissements là où ils peuvent avoir le plus grand impact.

Le bilan de CAFI démontre que lorsque les besoins des populations sont satisfaits grâce à l'amélioration des moyens de subsistance, à une utilisation plus sûre des terres et à l'accès à une énergie durable, la pression sur les forêts peut être réduite. Protéger les forêts n'est pas un obstacle au développement, mais une condition pour celui-ci. En accompagnant les pays dans la lutte contre les facteurs de déforestation tout en améliorant les conditions de vie, CAFI contribue à un avenir où les forêts et les populations peuvent prospérer ensemble.

"CAFI est un partenariat qui produit des résultats, en combinant les engagements globaux, les impacts mesurables et l'autonomisation locale"

*Niels Annen, Secrétaire d'État, Allemagne.
New York, 24 septembre 2025*

Un modèle de partenariat pour un changement transformationnel

6

pays
partenaires

10

contributeurs

2

impacts

Une double approche

Fonds fiduciaire multi-donateurs des Nations Unies combiné à une plateforme de dialogue politique de haut niveau

Des investissements dans

Développement rural

Réformes
nationales

Gouvernance

Suivi
& recherche

Facteurs directs

Agriculture, bois-énergie, foresterie,
infrastructures/mines

Facteurs indirects

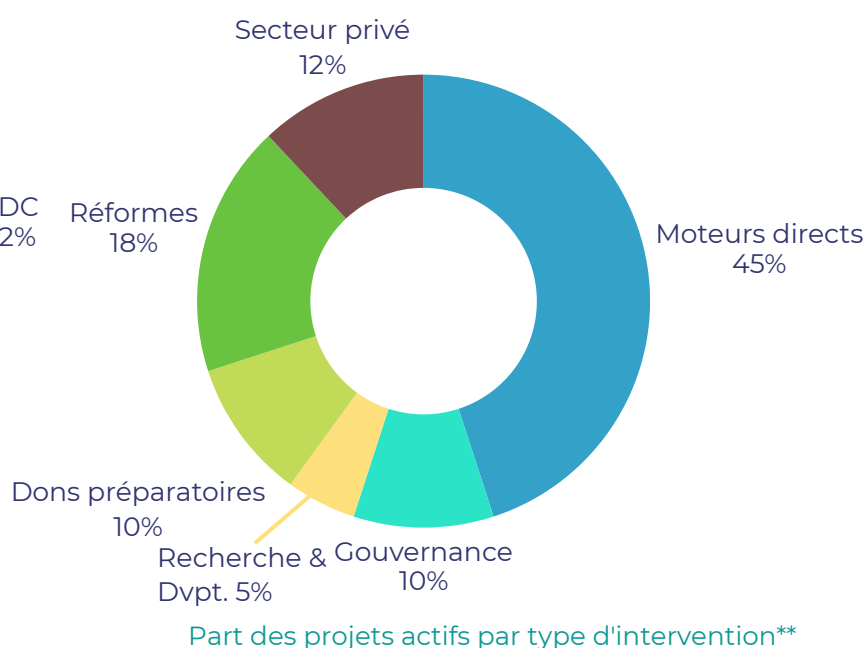
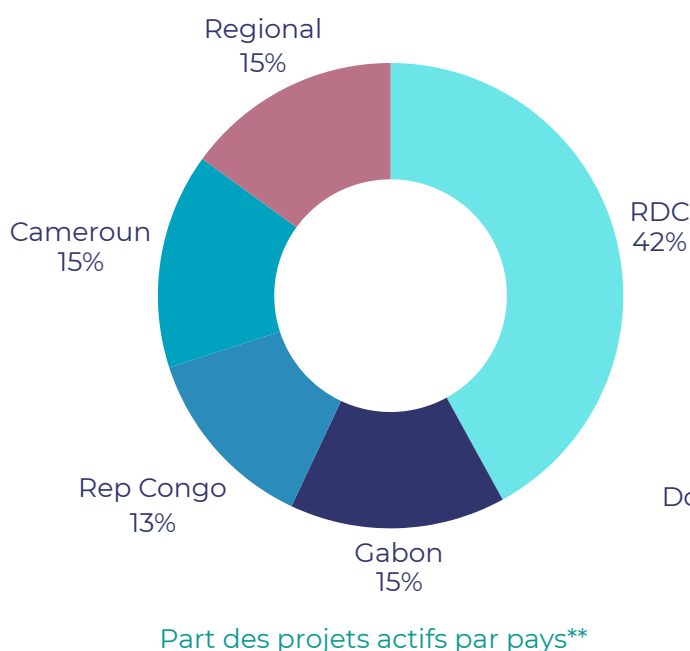
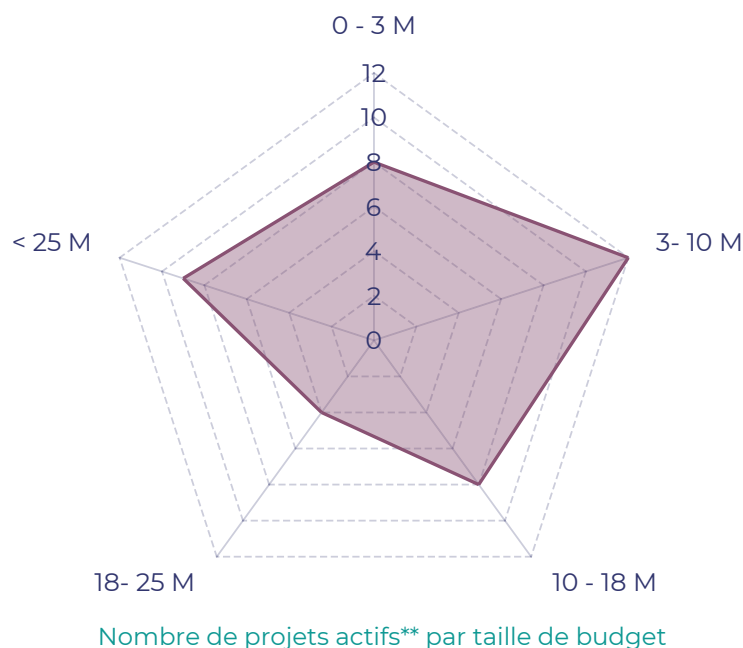
Planification de l'utilisation des
terres, sécurité foncière,
gouvernance, démographie

Réduction de la
pauvreté

Réduction des émissions
dues à la déforestation
et à la dégradation

Un portefeuille croissant et diversifié

De sa création à la fin 2025, CAFI a soutenu 80 projets et subventions préparatoires, dont 41 restent en cours de mise en oeuvre*, reflétant une diversité d'investissements à travers le Bassin du Congo. Les graphiques ci-dessous illustrent la manière dont ce portefeuille est structuré, par taille, par pays et par type d'intervention. On y distingue à la fois l'ampleur de l'engagement de CAFI et la diversité des approches déployées pour lutter contre les moteurs de déforestation, des grands programmes intégrés aux interventions plus ciblées en matière de gouvernance, de recherche et d'activités préparatoires.



*Hors projet du Secrétariat FONAREDD

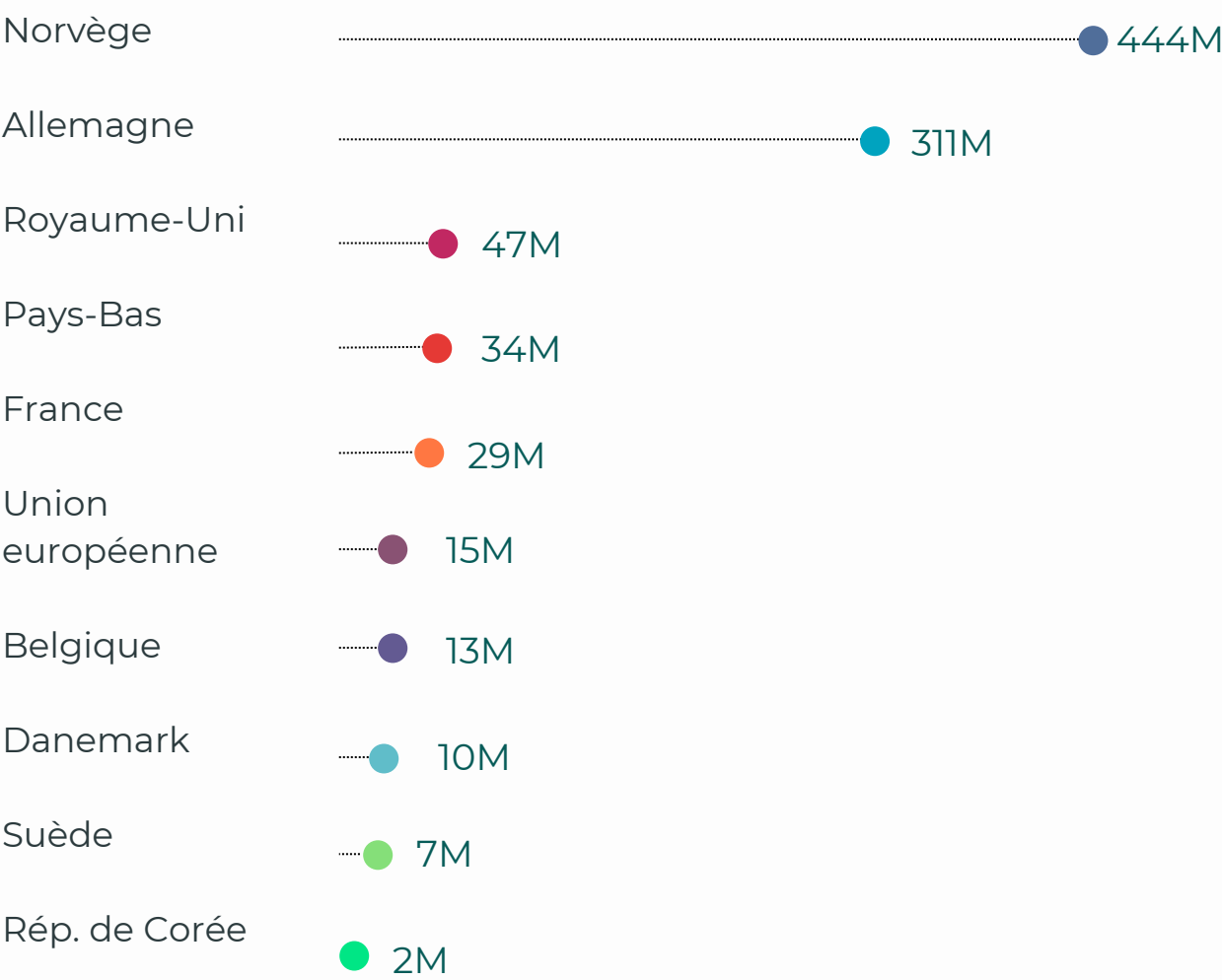
**Hors projets clôturés en 2025



Horizon financier

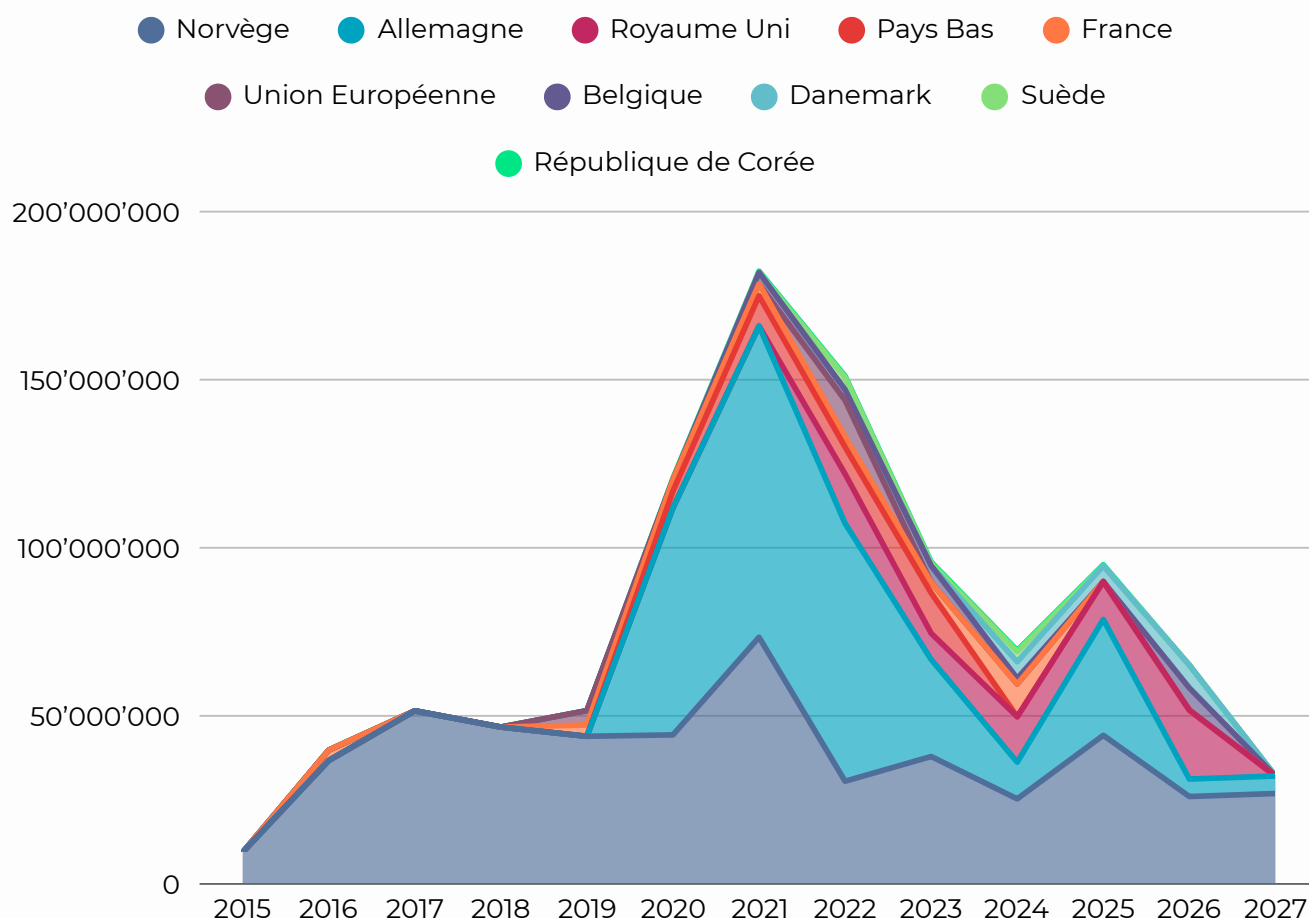
Contributions des bailleurs

Engagements cumulés (USD) signés par les bailleurs au 31 décembre 2025



Fin 2025, les deux principaux contributeurs de CAFI, la Norvège et l'Allemagne, représentaient 73 % de l'ensemble des engagements.

Engagements annuels (USD) signés



Le soutien des bailleurs à CAFI reste solide, reflétant un engagement durable envers le Bassin du Congo.

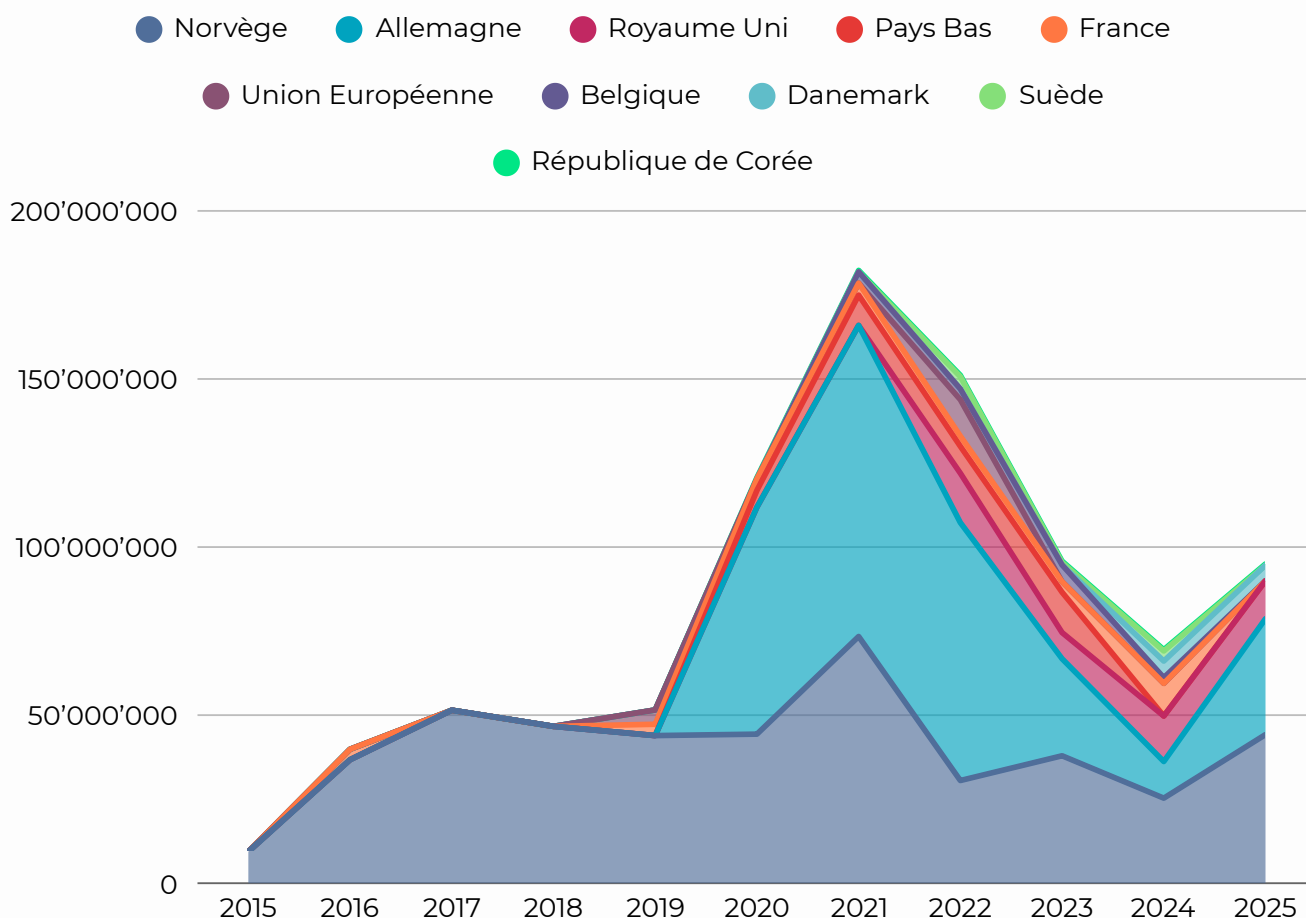
Avec de nouveaux accords de contribution signés au cours de l'année, les engagements totaux ont atteint 1,04 milliard USD.

En 2025

Engagements des bailleurs
115 602 817 USD

Tous les chiffres financiers
sont disponibles dans
[l'Annexe financière](#)

Dépôts annuels (USD) par bailleur



Les contributions annuelles présentent une variabilité attendue liée aux cycles de reconstitution. Les dépôts, totalisant 913,3 millions USD cumulativement, continuent de suivre de près les engagements.

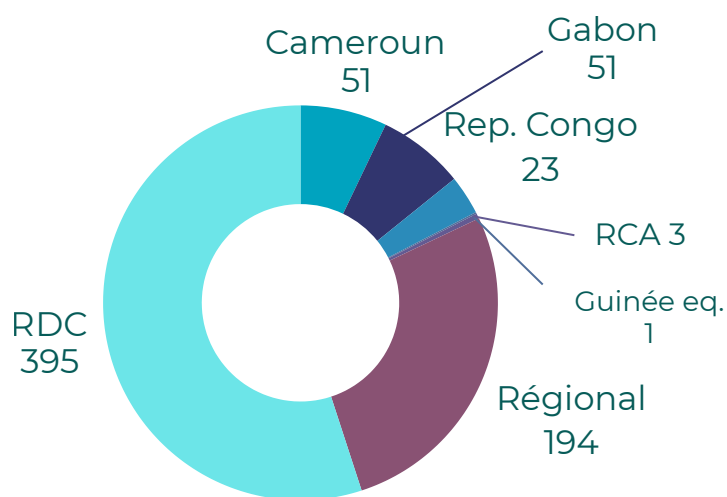
Un taux global de dépôt de 88 % garantit la disponibilité continue de fonds pour la mise en oeuvre, maintenant la capacité du Fonds à produire des résultats à grande échelle.

En 2025

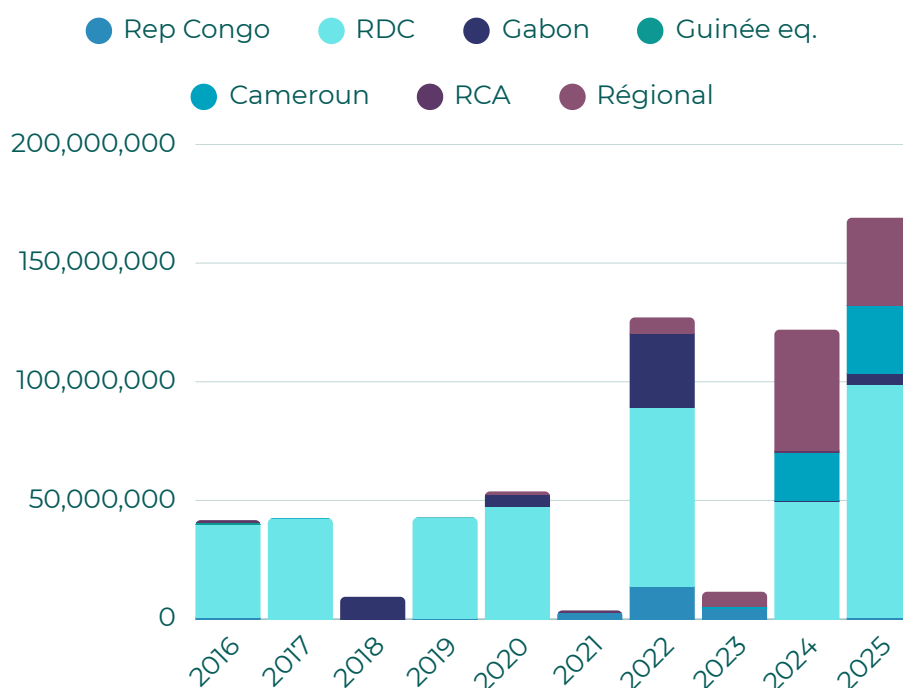
Dépôts des bailleurs :
95,0 millions USD

Tous les chiffres financiers
sont disponibles dans
[l'Annexe financière](#)

Un financement qui atteint les pays



Transferts cumulés vers les pays (M USD) - 2016-2025



Transferts annuels vers les pays (USD)

Le financement de CAFI se traduit par des transferts substantiels vers les pays partenaires et les programmes régionaux. En 2025 uniquement, 169,1 millions USD ont été transférés, reflétant la montée en puissance continue de la mise en oeuvre et la conversion progressive des engagements en investissements sur le terrain. Les niveaux annuels de transfert restent influencés par les cycles de projets et les calendriers d'approbation, mais confirment globalement une trajectoire soutenue vers une mise en oeuvre à grande échelle.

Transferts vers les pays et le portefeuille régional*

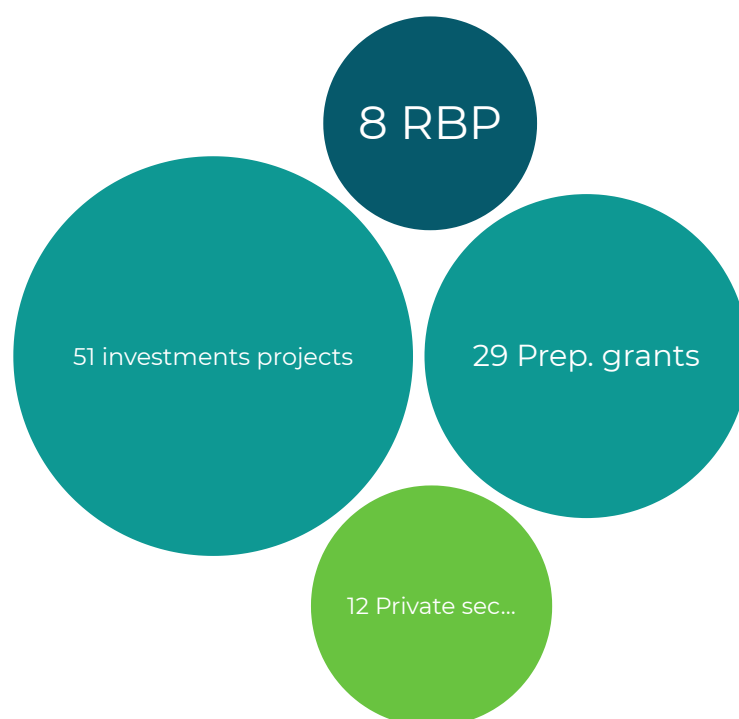
En 2025 : 169,1 M USD

Cumulativement (2015-2025) : 716,6 M USD

*moins les remboursements

Investissements par priorités thématiques

Suite à une décision du Conseil exécutif adoptée en septembre 2025, le cadre financier de CAFI permet désormais aux bailleurs de flécher leurs contributions vers des priorités thématiques spécifiques, notamment les Paiements pour services environnementaux, les Paiements basés sur les résultats (PBR) et l'engagement du secteur privé.



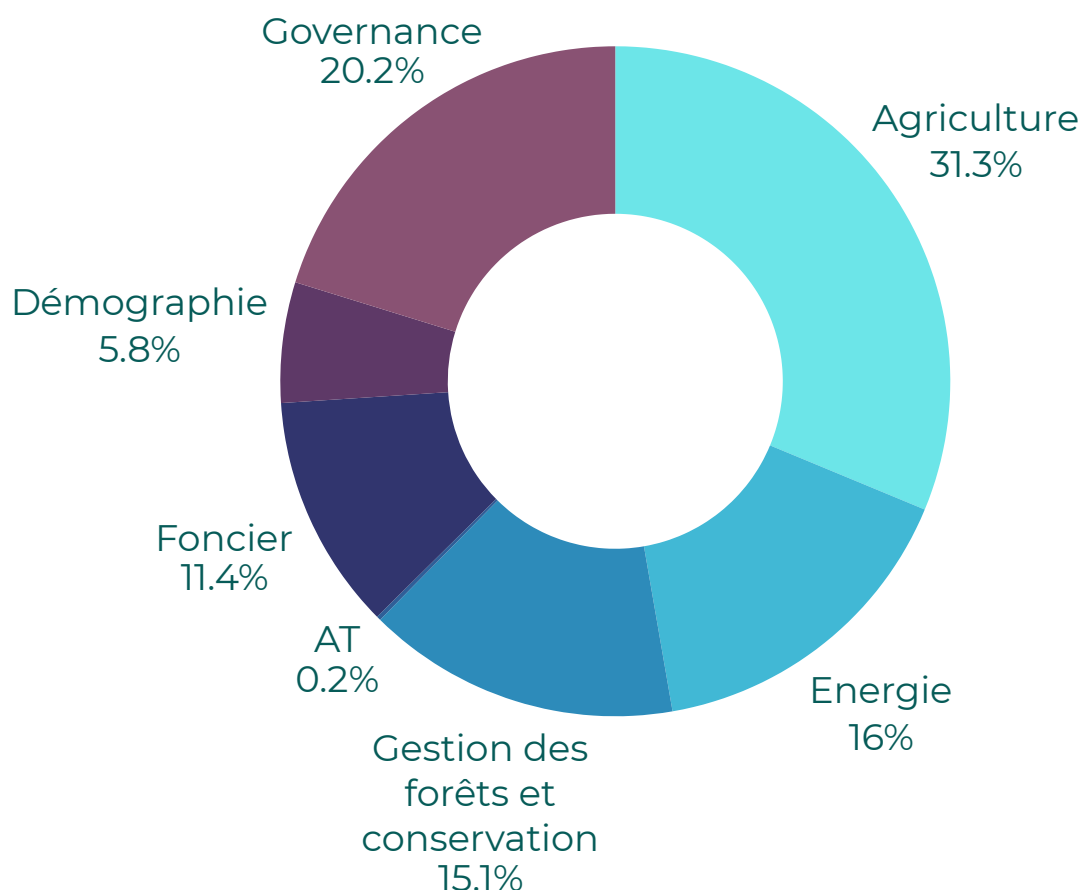
Nombre de projets actifs par priorités thématiques en 2025

Cette décision représente une évolution importante dans la gouvernance du Fonds, permettant une allocation plus ciblée des ressources alignée sur les priorités des donateurs et les besoins des pays.

Ces allocations thématiques peuvent désormais être suivies et analysées, offrant une transparence accrue sur la répartition des financements. Ces informations sont accessibles publiquement via le [portail MPTF](#) (sous « projets »).

Suivi des dépenses par effet

CAFI suit la répartition des dépenses des projets par effet, sur la base des données rapportées par les partenaires de mise en oeuvre. Cela fournit une vue indicative de la manière dont les ressources sont allouées entre les secteurs tels que la gouvernance, l'agriculture, l'énergie et la gestion forestière.



Dépenses déclarées des projets par résultat en 2025

Bien que ces chiffres doivent être interprétés dans le contexte des pratiques de mise en oeuvre et de rapportage en cours, ils offrent des éclairages utiles sur la manière dont les investissements sont déployés sur le terrain et contribuent à l'analyse du portefeuille au fil du temps.

Diversifier le vivier de partenaires de mise en oeuvre

CAFI travaille à travers un réseau large et croissant de partenaires de mise en oeuvre dans le Bassin du Congo, comprenant des agences des Nations Unies, des banques multilatérales de développement, des agences de coopération bilatérale, des organisations non gouvernementales et des fonds d'investissement.



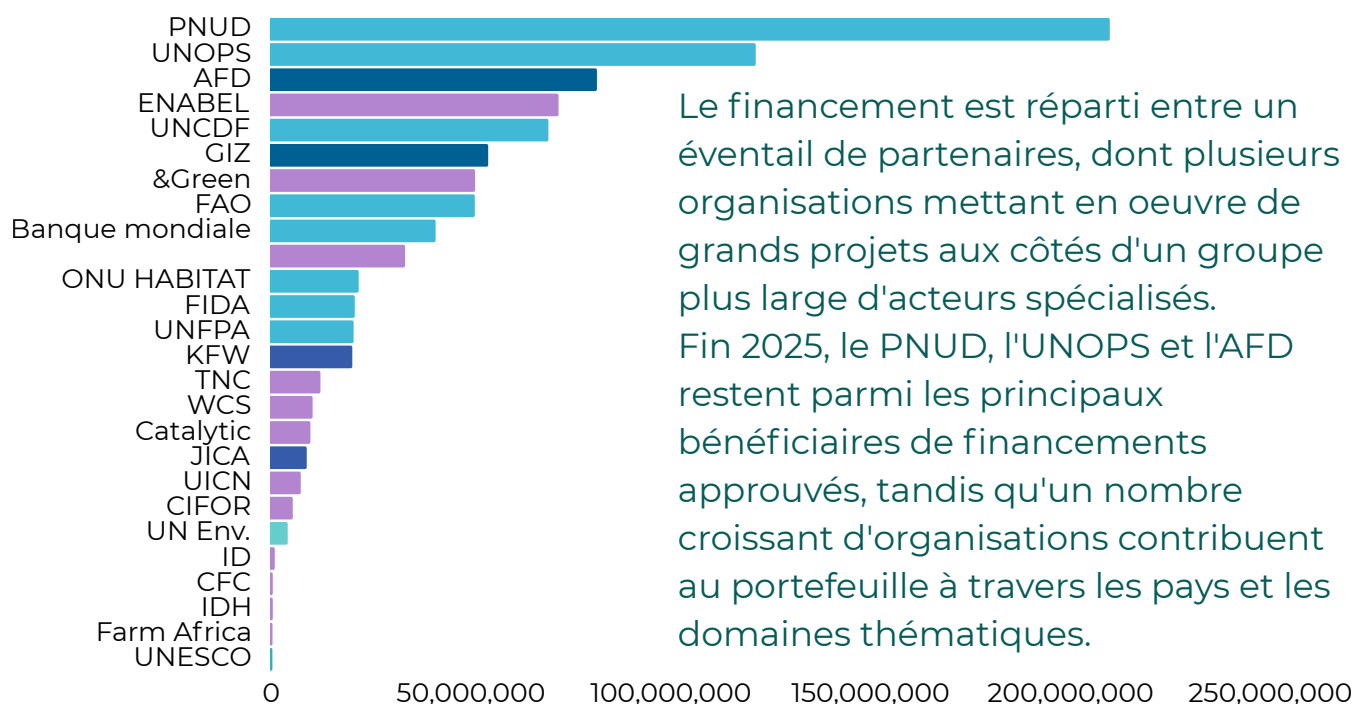
Approbations par type d'organisation de mise en oeuvre (M USD)

Ce réseau a continué de s'élargir en 2025, reflétant la diversification des canaux de mise en oeuvre et l'effort de CAFI pour mobiliser un éventail plus large d'expertises et d'instruments de financement. En 2025, la Catalytic Finance Foundation, renforçant l'engagement de CAFI avec le secteur privé, et KfW ont rejoint le vivier de partenaires de mise en oeuvre de CAFI, avec des projets approuvés la même année.

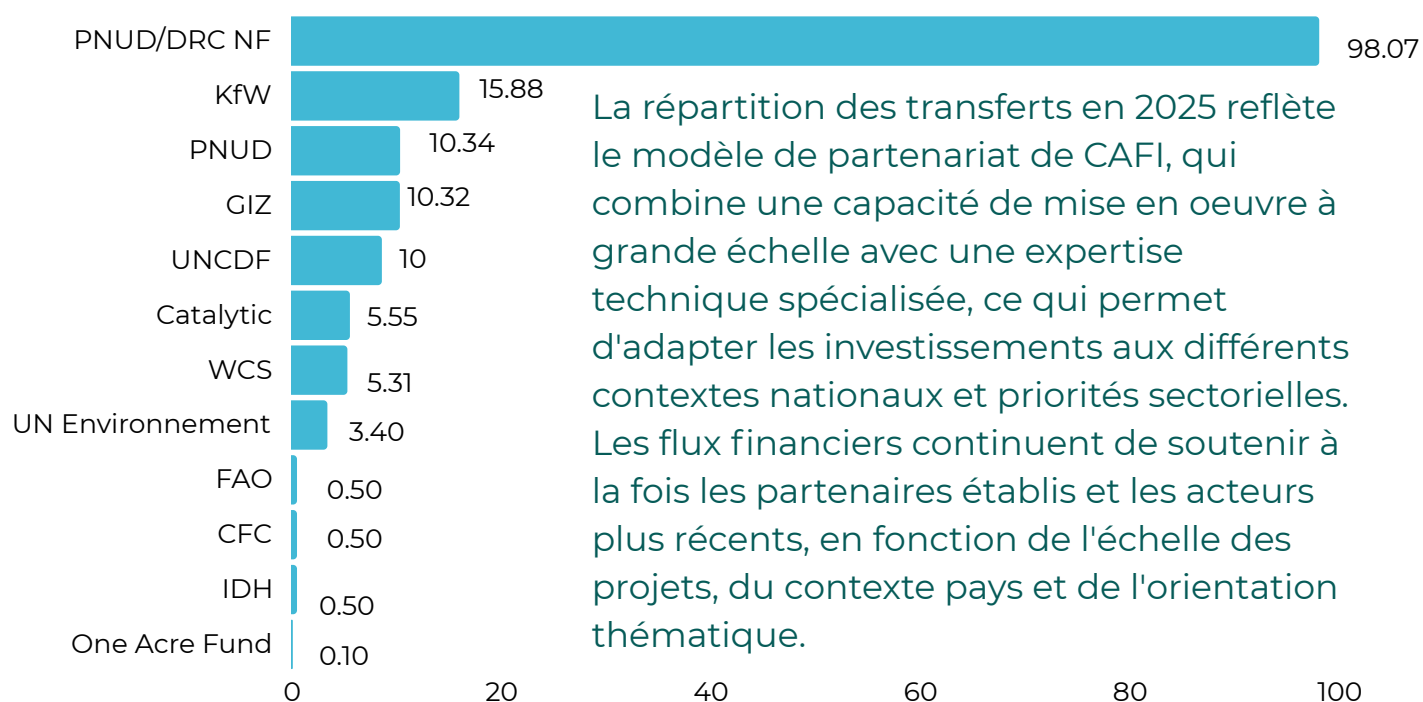


Les financements approuvés en 2025 reflètent une diversité de canaux de mise en oeuvre. Si les organisations et partenaires multilatéraux continuent de jouer un rôle important dans la mise en oeuvre de programmes à grande échelle, la part des agences bilatérales et des ONGs et fonds s'est progressivement élargie, contribuant à un paysage de mise en oeuvre plus diversifié.

Total des financements approuvés (en USD).



Transferts 2025 pour les 15 principaux bénéficiaires (en M USD)



Une liste des acronymes des organisations de mise en oeuvre est disponible en Annexe



Résultats en bref

Les chiffres de cette section présentent les résultats cumulés du portefeuille atteints fin 2025, sauf indication contraire.



CAFI RESULTS AT A GLANCE

— CUMULATIVE PORTFOLIO RESULTS (END 2025) —

10 YEARS OF PARTNERSHIP
Supporting Central African countries
to reduce deforestation, protect
biodiversity and improve livelihoods
while building climate resilience.

STRENGTHENING GOVERNANCE FOR SUSTAINABLE LAND USE

12.45 million ha
covered by local land-use plans
(8 million ha in DRC,
4.55 million ha in Gabon)

606,576 ha
of community forests
legally secured (DRC)

1,031
local land-use plans
developed (DRC)

~2,000
village territories
mapped (Gabon)

Land-Use Planning Law and Land Tenure Law
promulgated in the Democratic Republic
of the Congo (2025)

DELIVERING BENEFITS FOR PEOPLE & COMMUNITIES

902,462
direct beneficiaries reached
across the CAFI portfolio

700,000+
people reached through
family planning services

350,000
producers engaged in
deforestation-free value
chains in Cameroon

First mobile payments delivered
to beneficiaries in DRC and RoC
(late 2025)

PROTECTING FORESTS, BIODIVERSITY & CLIMATE

164
million t CO₂
expected emission
reductions over the
lifetime of supported
investments

9.48
million t CO₂
emissions reductions
achieved to date

Including 5 million t CO₂ verified emission
reductions in Gabon which triggered
Africa's first CAFI results-based
payment in 2024.

1,488
native tree species
identified in Gabon

217
surveillance missions conducted across
13 protected areas in Gabon covering
>17,000 km²

200 individuals apprehended | 137 infractions recorded

SCALING LONG-TERM SOLUTIONS

**THE LARGEST UN CLIMATE FUND
WITH
> \$1 BILLION
IN CAPITALISATION**

\$150 million
pipeline dedicated to
Payments for Environmental Services

\$51 million
invested by CAFI in
the &Green Fund

First &Green investment
approved in Gabon
(December 2025)

USD 972 million
in co-financing mobilised
through CAFI-supported investments
in Cameroon

CAFI DELIVERS A CONTRIBUTION TO THE SDGS

1 NO POVERTY

2 ZERO HUNGER

3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING

5 GENDER EQUALITY

7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY

13 CLIMATE ACTION

15 LIFE ON LAND

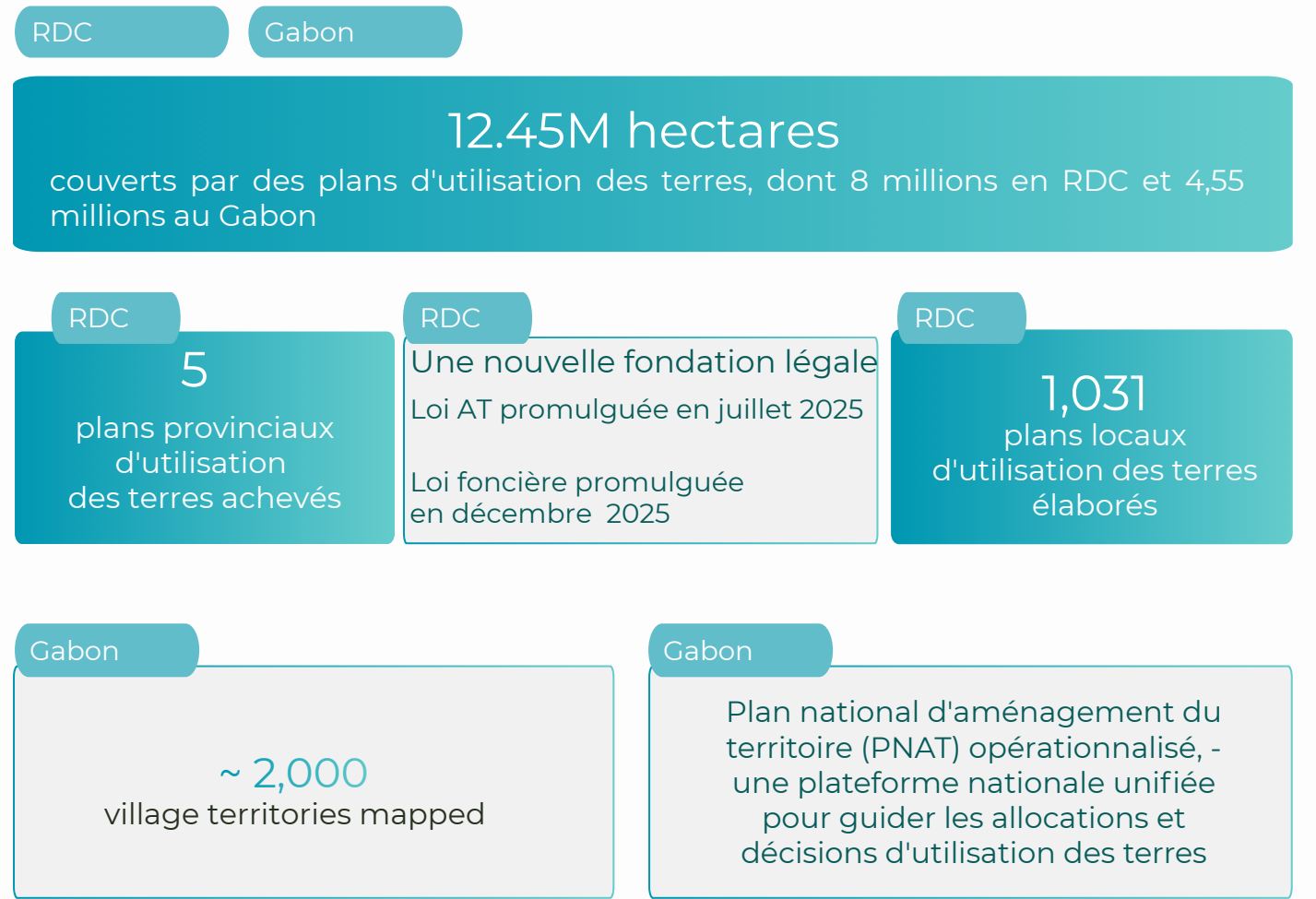
16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS

CAFI is a partnership of Central African countries – Cameroon, Central African Republic, Democratic Republic of the Congo, Equatorial Guinea, Gabon and Republic of the Congo – together with donors and implementing partners.

www.cafi.org

Renforcer la gouvernance pour une utilisation durable des terres

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET FONCIER



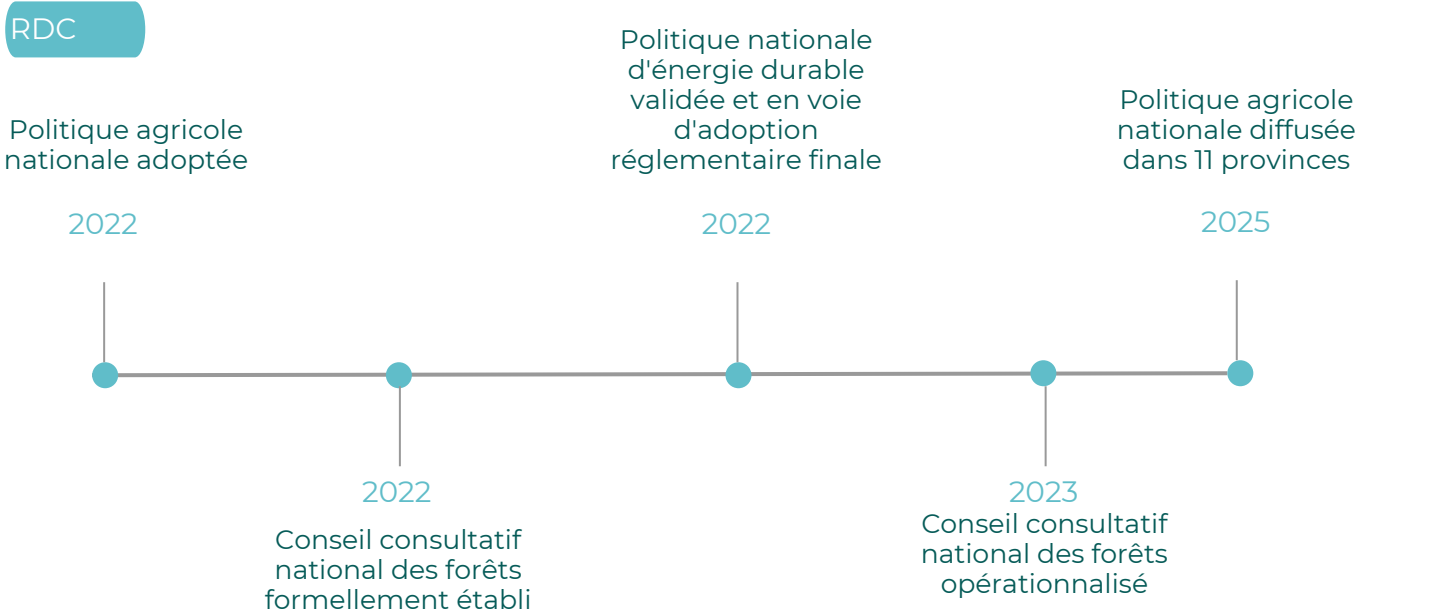
PEUPLES AUTOCHTONES ET DROITS COMMUNAUTAIRES



SUIVI ET GOUVERNANCE DES FORETS

République du Congo Système national de MRV forestier opérationnel, déployé progressivement depuis 2022, qui soutient le suivi forestier et l'accès au financement climat basé sur les résultats	Gabon Système national d'observation des ressources naturelles et des forêts (SNORF) opérationnel et soutenant le suivi national de l'utilisation des terres et des émissions forestières 100 096 alertes automatiques de déforestation générées, 18 370 transmises aux autorités, déclenchant 508 missions de vérification sur le terrain 217 missions de surveillance menées dans 13 aires protégées, couvrant 1,7 million d'hectares 200 individus appréhendés et 137 infractions enregistrées liées au braconnage, à la pêche illégale, à l'exploitation minière et forestière illégale	République centrafricaine Fonds national pour le climat (FONACAR) établi en octobre 2024
--	--	--

DES POLITIQUES POUR LES MOTEURS DIRECTS



Des bienfaits pour les peuples et communautés

MODES DE VIE ET INCLUSION

902 462
bénéficiaires directs atteints à travers le portefeuille CAFI

RDC

700,000+

personnes touchées directement par des services de planification familiale fondés sur les droits

Cameroun

350,000

Producteurs inscrits au Guichet Producteurs du FODECC, soutenu par CAFI, en vue d'un appui à des chaînes de valeur sans déforestation

INCITATIFS BASÉS SUR LA PERFORMANCE

RDC

République du Congo

Premiers contrats de Paiements pour services environnementaux (PSE) signés en 2025

Premiers paiements mobiles versés aux bénéficiaires en 2025 (voir cet [Eclairage](#))

Des bienfaits pour les peuples et communautés

AGRICULTURE DURABLE



COEXISTENCE HUMAINS- FAUNE



TRANSITION VERS UNE ENERGIE PROPRE



Protéger les forêts, la biodiversité et le climat

IMPACT CLIMAT

Gabon

Ensemble du portefeuille CAFI

5 millions

de tonnes de réductions d'émissions vérifiées déclenchant le premier paiement basé sur les résultats de CAFI en Afrique en 2024

164 millions

de tonnes de réductions d'émissions de CO₂ attendues sur la durée de vie des investissements soutenus par CAFI

4.48 millions

de tonnes de réductions d'émissions de CO₂ atteintes à ce jour

SOLUTIONS A LONG TERME

100 millions de dollars

engagés pour les Paiements pour services environnementaux en 2025

Premier programme régional de montée en échelle des PSE lancé

51 millions de dollars

investis par CAFI dans le fonds &Green

Premier investissement &Green approuvé au Gabon en décembre 2025 (voir [ce Projet Phare](#)).

Jusqu'à 180 millions USD de capitaux privés supplémentaires ciblés

PROTECTION DES FORETS ET DE LA BIODIVERSITÉ

Gabon

1,488

espèces d'arbres indigènes identifiées

RDC

54,963 hectares

de déforestation évitée chaque année par les investissements CAFI à maturité



Développer des solutions à long terme

*"Un nouveau paradigme doit être
adopté, qui intègre la conservation avec
la comptabilité du capital naturel, les
crédits carbone et les paiements pour
services environnementaux"*

*Rosalie Matondo, Ministre de l'Économie
forestière, République du Congo.
New York, 24 septembre 2025*

Renforcer la transparence et le suivi pour piloter la gestion axée sur les résultats

CAFI renforce la manière dont la performance est suivie et gérée à travers son portefeuille, avec un accent particulier sur les investissements liés à l'utilisation des terres et au secteur privé, passant d'une supervision principalement basée sur le rapportage à une approche plus structurée et fondée sur les données probantes.

Cette évolution repose sur trois décisions clés du Conseil d'administration adoptées en 2025 :

- EB.2024.33 – Vérification indépendante des résultats
- EB.2024.42 – Évaluation basée sur la performance pour les projets du secteur privé
- EB.2025.26 – Politique de programmation basée sur la performance pour les investissements AFOLU

Ensemble, elles établissent un principe clair : lier plus directement le financement à la livraison vérifiée.

Renforcer le suivi et la qualité des données

Pour les nouveaux projets Agriculture, Foresterie et Utilisation des Terres (AFOLU) approuvés par le Conseil d'administration de CAFI, la performance est désormais définie en amont dans la conception des projets, avec des indicateurs standardisés, des exigences de preuves plus claires et un accent renforcé sur la livraison basée sur la performance. Opérationnellement :

40%

Les décaissements initiaux sont généralement plafonnés à environ 40 %

60%

60 % du financement est conditionné à des résultats vérifiés

Cela fournit une base plus cohérente pour suivre la mise en oeuvre à travers les projets et les pays, tout en améliorant la comparabilité et la qualité des données.

[Cliquer et regarder](#)

Montée en échelle de la vérification indépendante

La vérification indépendante est désormais appliquée à l'ensemble des projets comportant des composantes d'utilisation des terres, conformément à la décision du Conseil d'administration EB.2024.33. Réalisée par des tiers certifiés ISO, actuellement SCS Global Services, elle combine visites de terrain, examen documentaire et analyse spatiale. Les résultats de la vérification informent directement les décisions de décaissement, les actions correctives ou la restructuration des projets.

La première vérification indépendante complète a été réalisée en 2025, marquant une étape importante dans l'opérationnalisation de cette approche à travers le portefeuille. Les principales conclusions et leçons sont présentées dans un Point fort dédié dans cette section.



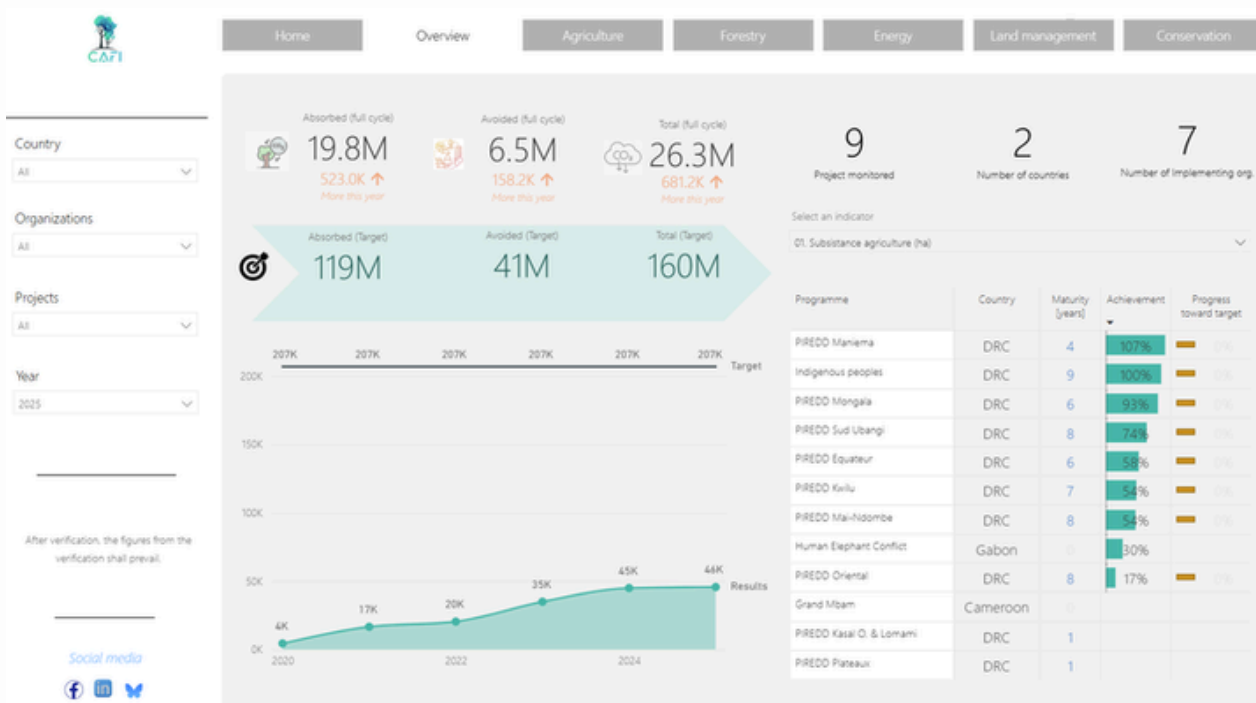
Femme dans son champ de manioc, RDC, province du Kwango

Suivi de la performance et redevabilité

La performance est suivie à travers une combinaison d'outils de portefeuille et de processus de gouvernance.

CAFI METRICS HUB : CONSOLIDER LES PERFORMANCES PAR PAYS ET SECTEURS

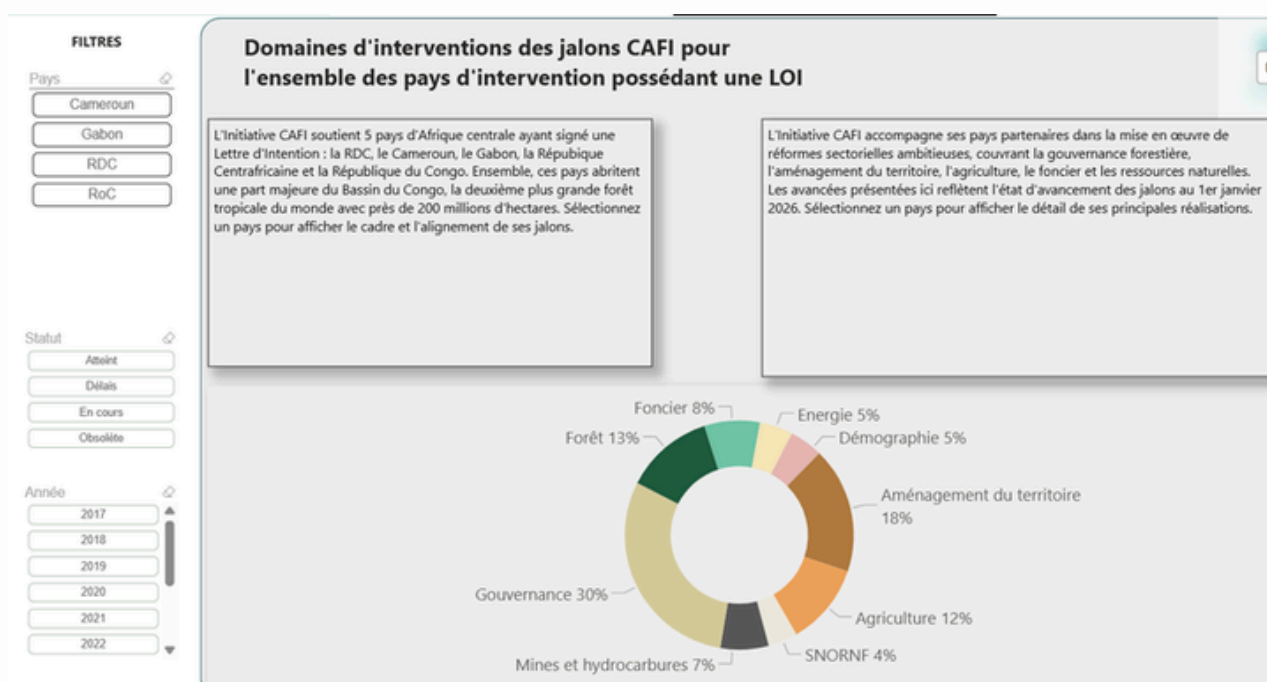
Le CAFI Metrics Hub a été élargi en 2025 pour intégrer des projets supplémentaires, tels que le projet du Grand Mbam au Cameroun et le projet de coexistence humains-éléphants au Gabon. En conséquence, la plateforme couvre désormais 100 % du portefeuille AFOLU actif de CAFI dans un environnement de rapportage unique. Elle fournit des tableaux de bord au niveau du portefeuille, une agrégation automatisée des résultats, une validation améliorée des données et des contrôles de qualité, ainsi qu'une capacité renforcée d'analyse des tendances et d'identification précoce des risques. Opérationnel et accessible publiquement via le site web de CAFI, il est de plus en plus utilisé pour soutenir le rapportage et l'analyse de performance au niveau du portefeuille.



Capture d'écran du CAFI Metrics Hub

SUIVI DES JALONS : UNE VUE STRUCTURÉE DES RÉALISATIONS DES JALONS

Un Outil en ligne de suivi des jalons introduit en 2025 permet de suivre l'avancement des réformes dans le cadre des Lettres d'intention. Il fournit une vue structurée des réalisations des jalons au niveau des pays et alimente directement les revues annuelles et les discussions du Conseil d'administration.



Capture d'écran de l'Outil de Suivi des jalons

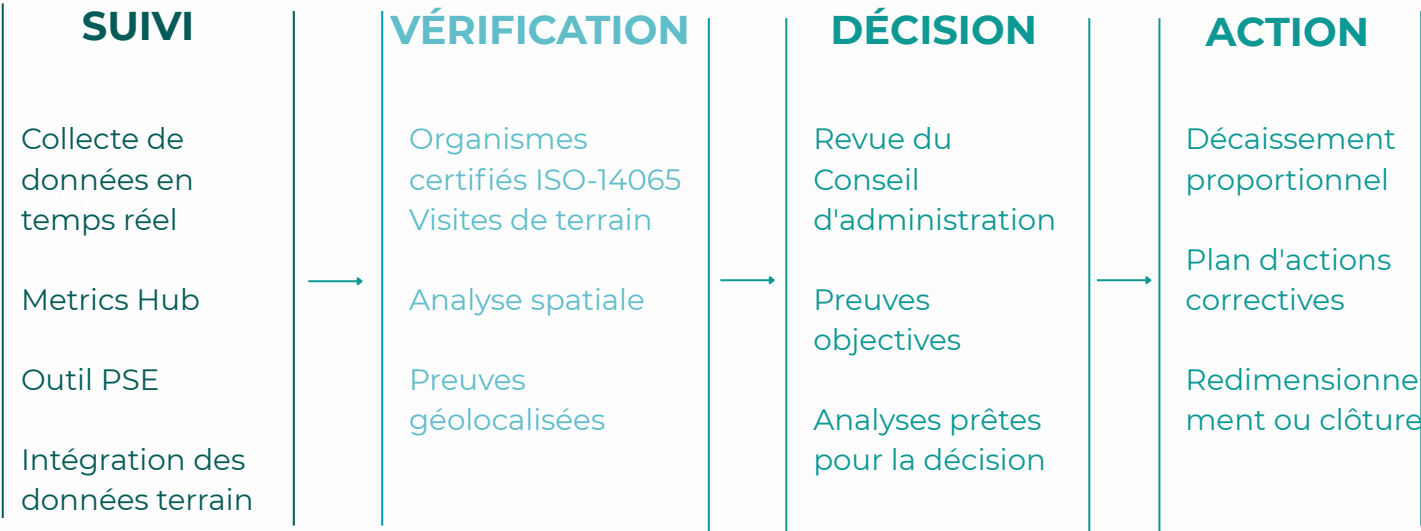
Le Metrics Hub et l'Outil en ligne de Suivi des jalons complètent les processus de contrôle qualité du rapportage et de redevabilité. Ils soutiennent des réponses graduées à la sous-performance, incluant le dialogue et la prise de décision sur les décaissements proportionnels et, si nécessaire, le redimensionnement ou la clôture.

Du suivi à la prise de décision

Le cycle de gestion de la performance de CAFI s'articule autour de quatre étapes liées : suivi, vérification, analyse et prise de décision.

Il garantit que les informations de performance sont systématiquement traduites en décisions de financement et de gestion.

Ce système fournit la base pour la montée en échelle de la programmation basée sur la performance à travers le portefeuille. Les Paiements pour services environnementaux (PSE) s'appuient directement sur ces principes, liant les résultats vérifiés sur le terrain aux paiements via des systèmes numériques intégrés.



Cycle d'amélioration continue

Eclairage : Vérification indépendante pilotée pour renforcer la programmation basée sur les données vérifiées

Le renforcement de la prise de décision fondée sur les données vérifiées est clé dans l'évolution de CAFI en 2025. Cette année a en effet marqué une transition du développement de la méthodologie de vérification indépendante à ses applications concrètes.

Cette méthodologie a donc été pour la première fois appliquée au projet de plantations de bois-énergie PROREP en République du Congo, couvrant la mise en oeuvre de 2022 à 2024. Elle a évalué les résultats rapportés vs les indicateurs agréés et examiné le système de suivi sous-jacent. Elle a mis en évidence trois domaines où les résultats pourraient être davantage étayés et identifié des améliorations concrètes nécessaires :

- pratiques de collecte de données
- documentation et traçabilité
- processus de suivi interne

Cet exercice a fourni un premier test pratique et clarifié comment la vérification pourra être appliquée de manière cohérente à travers les projets.

UNE MÉTHODOLOGIE STANDARDISÉE

CAFI, avec des vérificateurs indépendants accrédités ISO, a établi une méthodologie standardisée pour évaluer à la fois les résultats des projets et la robustesse des systèmes de suivi :



- cadre cohérent
- attentes renforcées sur la qualité des données, la traçabilité et les preuves.

DES PREUVES À L'ACTION

Les conclusions de la vérification ont été directement utilisées pour informer le suivi des projets, ce qui a conduit à :

- ✓ Actions correctives ciblées pour renforcer le suivi et le rapportage
- ✓ Clarification des indicateurs et des exigences en matière de preuves renforcée
- ✓ Dialogue entre partenaires de mise en oeuvre, autorités nationales et Conseil d'administration
- ✓ Ajustements des approches de mise en oeuvre le cas échéant
- ✓ Décisions de décaissement informées par la performance vérifiée

Ainsi, la vérification n'est pas seulement un **mécanisme de contrôle**, mais aussi un **outil pour soutenir la mise en oeuvre et améliorer la livraison des résultats**.

Paielements pour services environnementaux : un modèle basé sur la performance

Mobilisation politique et positionnement

Les Paiements pour services environnementaux (PSE) sont un pilier central de l'approche basée sur la performance de CAFI. **Les PSE sont un mécanisme financier qui fournit des paiements directs aux utilisateurs des terres en échange de la mise en oeuvre vérifiée de pratiques convenues d'utilisation durable des terres, créant des incitations à protéger et restaurer les forêts tout en soutenant les moyens de subsistance locaux.**

En 2025, l'objectif de CAFI était de standardiser, simplifier et mettre à l'échelle les approches PSE éprouvées à travers le Bassin du Congo grâce à des méthodologies communes, des outils numériques et des mécanismes de financement. Ce travail est passé du développement de cadres au déploiement opérationnel et à la montée en échelle.

"Nous saluons le rôle de leadership de CAFI dans le déploiement des paiements pour services environnementaux en Afrique centrale"

Andreas Bjelland Eriksen, Ministre du Climat et de l'Environnement, Norvège, New York, 24 septembre 2025

L'élan a commencé avec la conférence régionale sur les PSE tenue à Kinshasa du 27 au 29 janvier 2025, lors de laquelle les pays partenaires de CAFI ont convenu d'une note de position commune et d'une feuille de route partagée pour un déploiement à grande échelle. Ministres et experts techniques ont identifié les activités prioritaires, les besoins de financement et les voies de mise en oeuvre, positionnant les PSE comme l'un des instruments centraux pour un développement sans déforestation dans la région.

Cet élan s'est poursuivi jusqu'à la COP30 à Belém en novembre 2025. CAFI y a organisé une session dédiée de haut niveau, complétée par des événements parallèles ciblés structurés autour du cycle de PSE. Ces engagements ont contribué à positionner les PSE non comme un concept, mais comme un **modèle opérationnel ancré dans des systèmes de performance concrets**.



Flyer de l'événement parallèle sur les PSE de la République du Congo et du Gabon, à la COP30 à Belém

Cette mobilisation politique a culminé avec un **engagement de 100 millions USD** dédié au programme PSE de CAFI. Dans un contexte de resserrement des budgets d'Aide publique au développement (APD), cela représente un signal significatif de confiance dans l'approche de CAFI et renforce son positionnement comme acteur de premier plan du financement climat basé sur la performance dans le Bassin du Congo.

"Ce financement supplémentaire est un signal que nous croyons en l'approche, et nous espérons qu'il renforcera le partenariat entre CAFI et les pays de la sous-région"

*Dyveke Rogan, Directrice, Initiative internationale norvégienne pour le climat et les forêts,
Belém, novembre 2025*

Un élément clé sous-tendant ce positionnement est Ground Impact, l'outil de planification PSE de CAFI, qui aide les pays à identifier où les investissements PSE peuvent produire le plus grand impact à travers les six pays CAFI du Bassin du Congo.

CAFI a accompagné les pays à travers une assistance technique ciblée fournie par la Facilité d'assistance technique de l'UNOPS (voir Point fort). En 2025, cela comprenait un appui au dialogue politique, à l'engagement des parties prenantes et aux travaux préparatoires sous-tendant le développement du volet PSE.

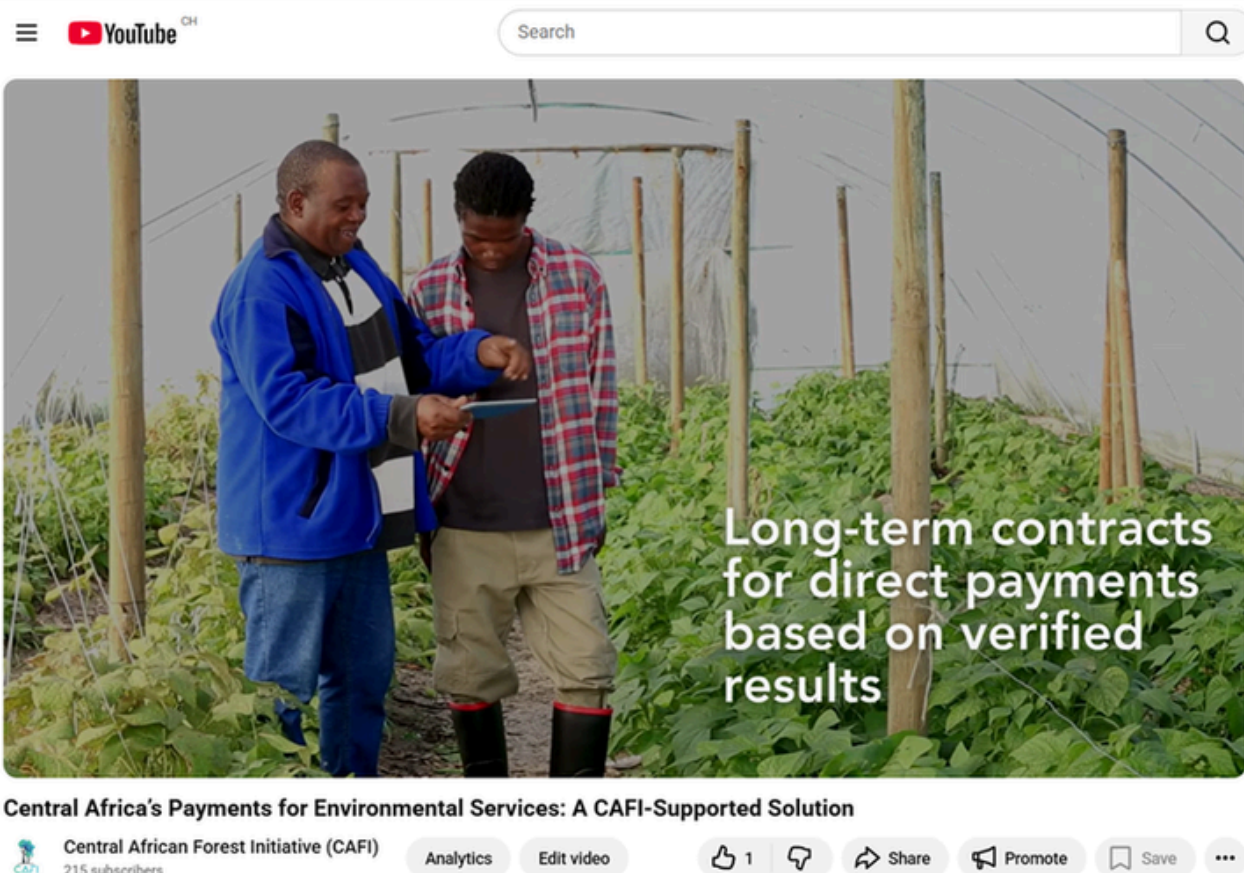
Vers une programmation opérationnelle

2025 a été une année d'opérationnalisation et d'apprentissage.

S'appuyant sur le cadre régional PSE développé en 2024, CAFI a continué de renforcer les méthodologies, outils et dispositifs de mise en oeuvre nécessaires à un déploiement à grande échelle. Les méthodologies pour l'agroforesterie, le reboisement, les cultures pérennes et la régénération naturelle des forêts ont été affinées, tandis que des modèles communs pour la conception de projets, la contractualisation et le suivi ont été développés et testés.

En parallèle, l'expérience de mise en oeuvre a commencé à s'accumuler. Les activités PSE en République démocratique du Congo et en République du Congo ont testé l'ensemble de la chaîne de livraison et les dispositifs institutionnels en conditions réelles, de l'enrôlement et la contractualisation au suivi et aux paiements mobiles. Ces expériences ont fourni des leçons précieuses sur la qualité des données, l'engagement des bénéficiaires et les exigences opérationnelles pour la montée en échelle.

CAFI a également développé des supports de communication et de mobilisation pour rendre le modèle PSE plus facile à comprendre et à présenter aux gouvernements, partenaires, bailleurs et communautés. Cela comprenait une vidéo PSE dédiée structurée autour du cycle complet de livraison, depuis les cadres régionaux et nationaux à l'enrôlement, la contractualisation, le suivi, les paiements et la montée en échelle.



Vidéo CAFI sur les Paiements pour services environnementaux (PSE).
Cliquez sur l'image pour regarder la vidéo sur YouTube

Parallèlement, CAFI a fait avancer son pipeline de programmation à travers son 'Programme PSE du Bassin d'approvisionnement de Kinshasa', ou PROBAK.

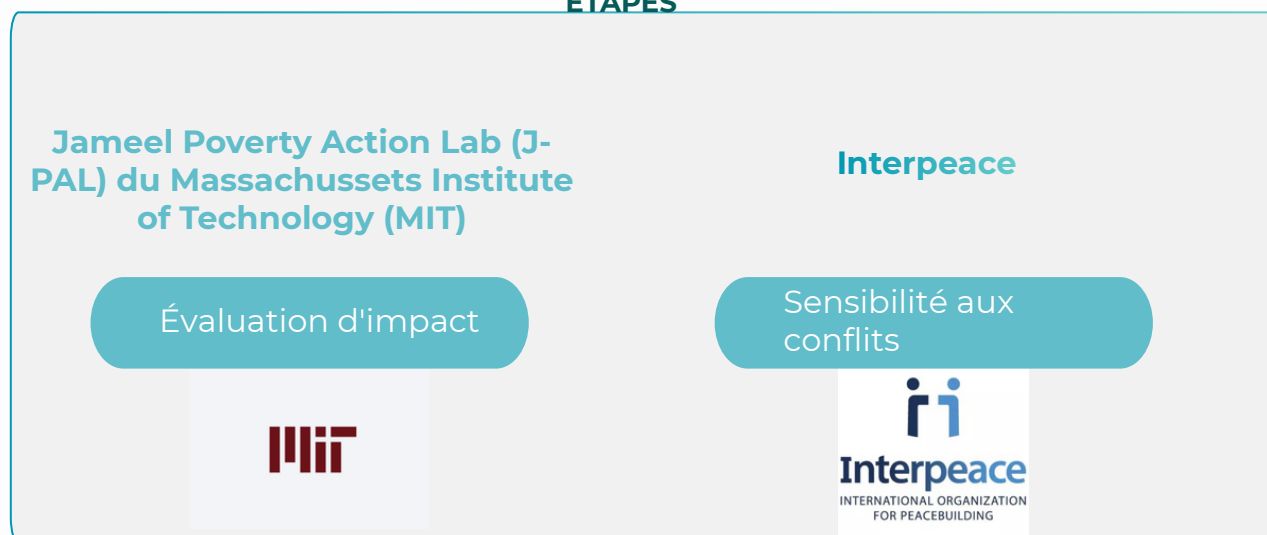
Suite au lancement d'un Appel à manifestations d'intérêt de 25 millions USD en mai 2025, un projet PSE de 15 millions USD avec le Common Fund for Commodities (CFC) a été approuvé en novembre 2025. Un second projet développé avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) a été finalisé peu après et approuvé début 2026.

Ces deux projets constituent le socle du PROBAK et préparent la montée en échelle à partir de 2026.

En parallèle, CAFI a préparé le premier appel régional de montée en échelle pour des projets PSE en République démocratique du Congo, en République du Congo et en République centrafricaine, pour un financement de CAFI pouvant atteindre 100 millions USD.

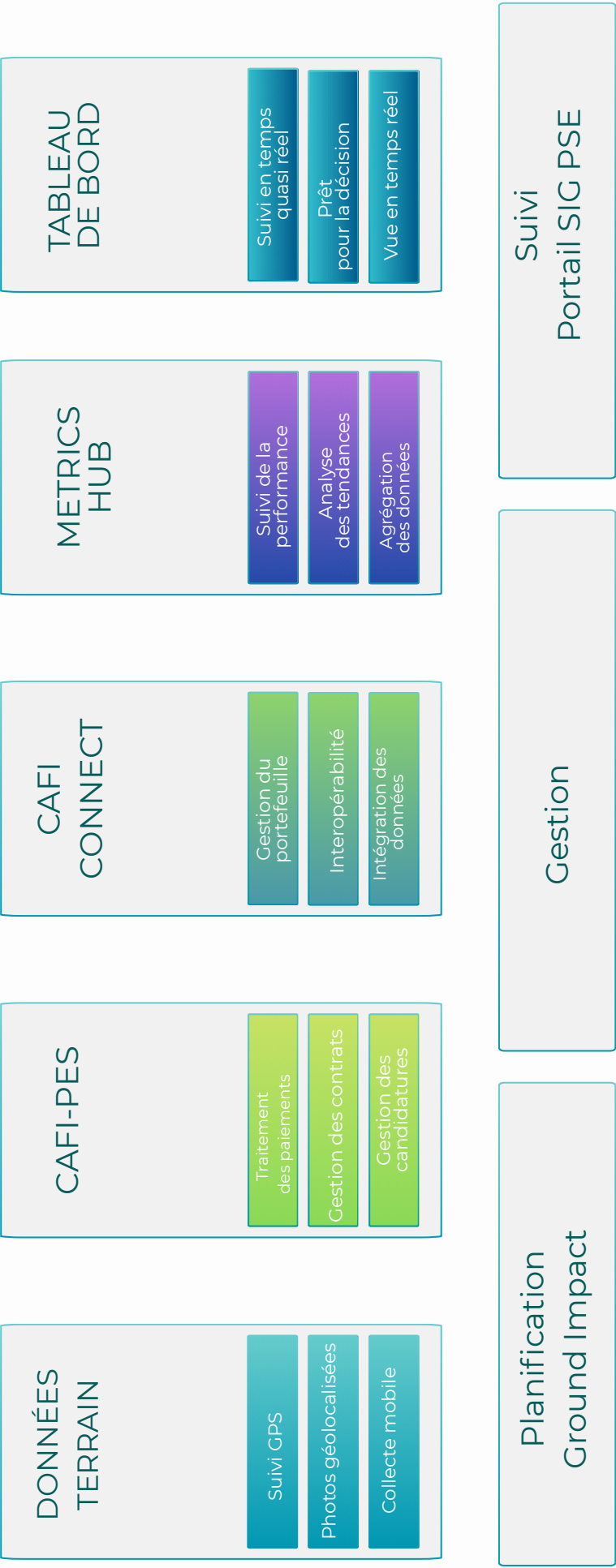
Ces pays ont été inclus suite à l'élaboration de feuilles de route nationales PSE lors de la Conférence interministérielle 2025 sur les PSE en Afrique centrale et à **l'engagement partagé de CAFI et de ces trois gouvernements à développer des portefeuilles PSE ambitieux en utilisant le cadre régional PSE, les méthodologies et les outils**. Le périmètre de l'appel reflétait également la répartition existante de la programmation PSE à travers le portefeuille, complétant une programmation et un financement PSE substantiels déjà en cours dans d'autres pays partenaires de CAFI.

PARTENARIATS RENFORCÉS POUR LES PROCHAINES ÉTAPES



Construire l'infrastructure pour des PSE à grande échelle

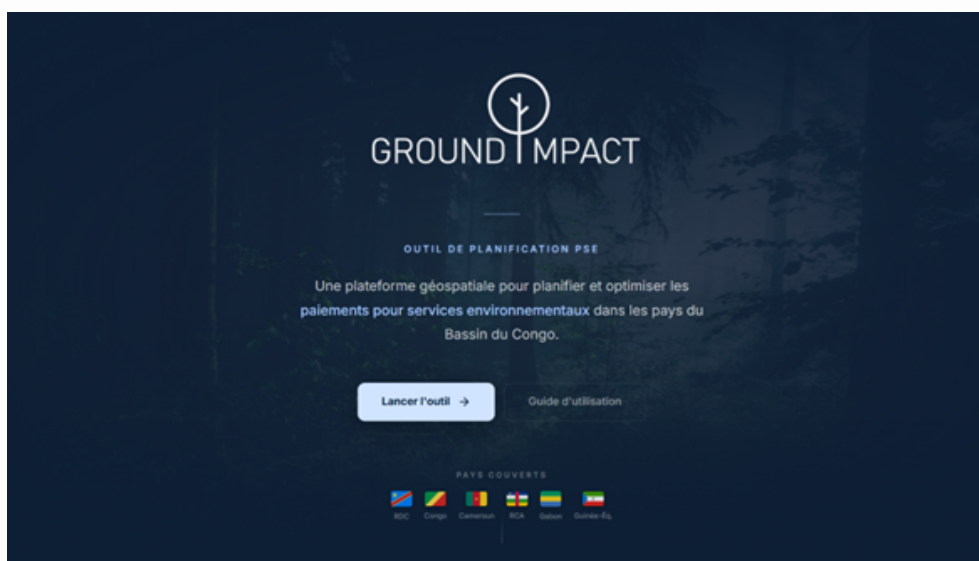
La montée en échelle des Paiements pour services environnementaux dans plusieurs pays nécessite des systèmes communs de planification, de mise en oeuvre et de suivi. CAFI a donc développé un écosystème numérique intégré qui accompagne l'ensemble du cycle PSE, de l'identification des zones d'investissement prioritaires au traitement des paiements et au suivi des résultats environnementaux.



Écosystème PSE CAFI

ÉTAPE DE PLANIFICATION : GROUND IMPACT

Ground Impact fournit une plateforme scientifique combinant couverture terrestre satellitaire, données de perte forestière, biomasse, indicateurs de biodiversité et analyse du risque de déforestation à travers les six pays CAFI du Bassin du Congo. Il permet aux pays et aux bailleurs d'identifier des stratégies d'investissement optimales basées sur les rendements environnementaux et socio-économiques attendus.



Capture d'écran de l'outil de planification Ground Impact de CAFI

L'outil permet ainsi :

- l'estimation des zones éligibles
- l'estimation des bénéficiaires et des coûts à long terme
- la comparaison de scénarios d'investissement basés sur l'impact et le rapport coût-efficacité.

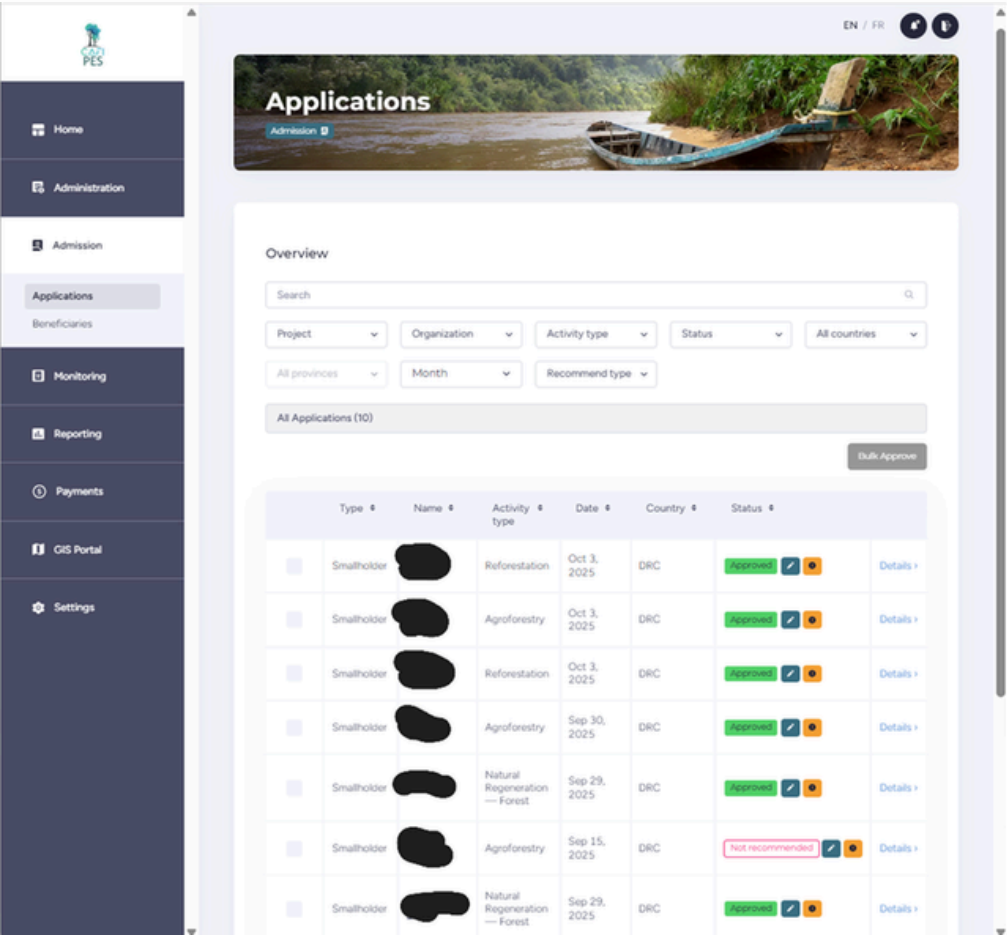
Ground Impact a éclairé l'élaboration des feuilles de route nationales sur les PSE et aidé à identifier les zones d'investissement prioritaires pour la montée en échelle future.

En combinant données environnementales et socio-économiques, cette plateforme soutient une allocation des ressources plus transparente et fondée sur les données robustes.

ÉTAPE DE MISE EN OEUVRE : LE SYSTÈME DE GESTION PSE

Le Système de gestion PSE permet une gestion de bout en bout des projets PSE, de l'enrôlement aux paiements. Il intègre la collecte mobile de données, la gestion des contrats, les preuves géolocalisées et le traitement automatisé dans un système unique, soutenu par un tableau de bord en temps réel suivant les candidatures, les contrats et les paiements.

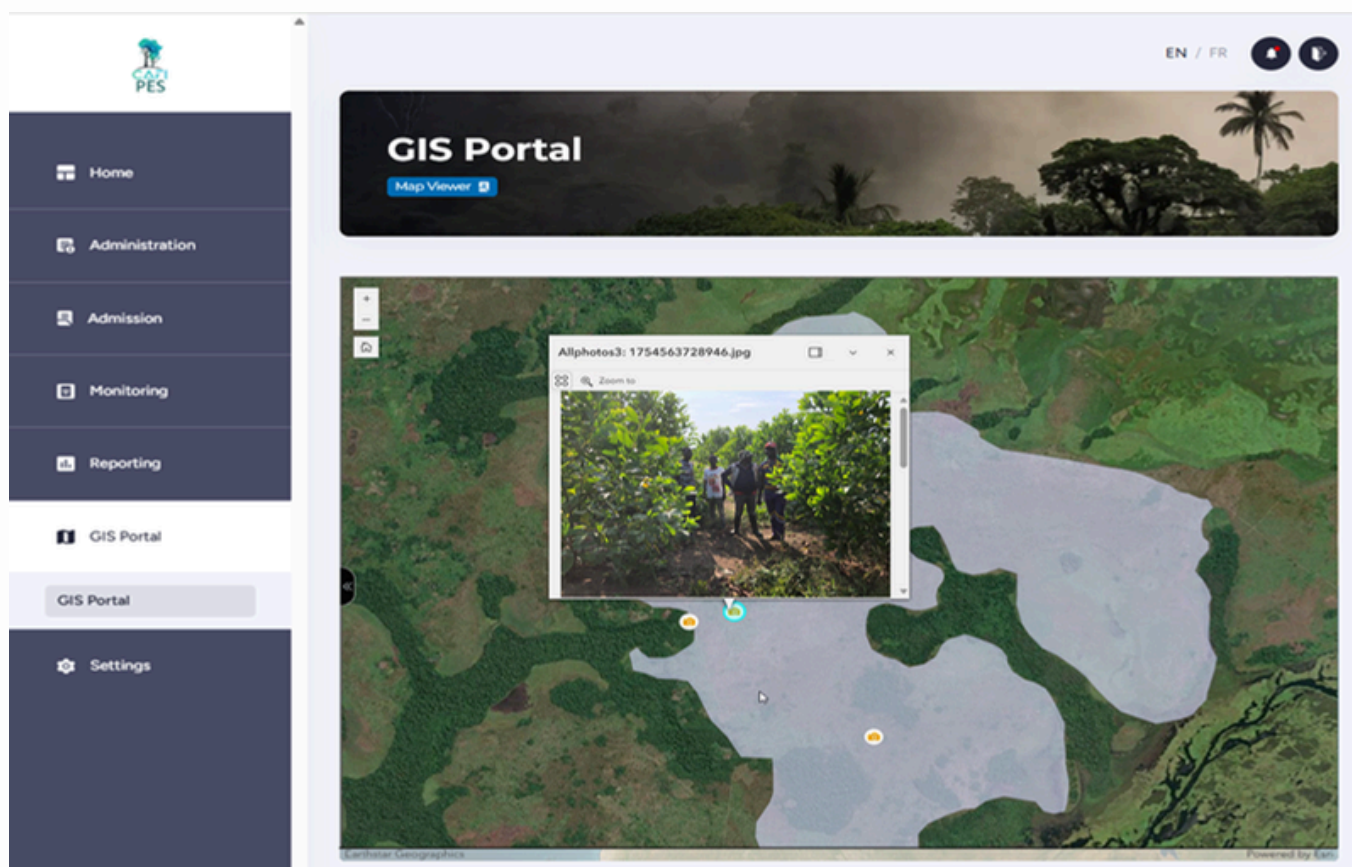
En 2025, le système a été piloté en RDC et en République du Congo, où il a soutenu le traitement des candidatures, la gestion des contrats et les premiers paiements PSE, détaillés dans cet [Eclairage](#).



Interface du Système de gestion PSE pour les candidatures

ETAPE DE SUIVI

Au niveau du suivi, le Portail de Système d'information géographique (SIG) PSE **relie chaque contrat à des observations satellitaires**, permettant un suivi continu des changements d'utilisation des terres et de la performance environnementale. Le système combine l'analyse géospatiale avec les données de terrain, y compris les photos géolocalisées, pour fournir une vue cohérente et transparente des résultats.



Capture d'écran du Portail SIG PSE de CAFI

Eclairage : De la conception à la livraison de résultats : les premiers paiements PSE de CAFI sur le terrain

2025 a fourni le premier test à grande échelle de l'approche de CAFI pour standardiser et mettre à l'échelle les Paiements pour services environnementaux (PSE) dans le Bassin du Congo. S'appuyant sur plusieurs années de développement méthodologique et d'expérience de terrain, les premiers paiements ont été effectués à travers des systèmes et procédures harmonisés conçus pour une expansion future.

La mise en oeuvre pilote en RDC et en République du Congo a testé l'ensemble de la chaîne de livraison PSE, en conditions réelles.

Applications étudiées

Critères d'éligibilité vérifiés

Engagements en matière d'utilisation des terres clarifiés

Procédures opérationnelles testées

60 applications approuvées, couvrant 2,631 hectares

Agroforesterie

Reboisement

Régénération naturelle des forêts

31 contrats signés

Couvrant 952 hectares

Payments pour des résultats vérifiés

République du Congo

Paiements à 10 bénéficiaires pour agroforesterie
~ 2 200 USD

RDC

Paiement à la communauté Lewo au Mai Ndombe pour la régénération forestière
1 712,24 USD



Du pilote à la preuve : le cycle PSE en action

Pour les bénéficiaires participants, ces paiements ont représenté une reconnaissance tangible des efforts de restauration et de gestion durable des terres. Pour les partenaires de mise en oeuvre, ils ont démontré que la performance environnementale peut être liée à des paiements directs et traçables via des systèmes d'argent mobile, créant des incitations qui alignent les moyens de subsistance locaux avec les objectifs de conservation forestière.

Ces premières transactions ont également démontré que le cycle PSE complet — de l'enrôlement et la contractualisation à la vérification et au paiement — peut fonctionner en conditions réelles de terrain. Elles ont aussi montré que les paiements directs peuvent être liés à des actions environnementales vérifiées à travers des processus transparents et auditable.

Des leçons apprises pour monter en puissance

La proportion relativement élevée de candidatures nécessitant une révision ou rejetées a fourni des leçons précieuses sur la sensibilisation des bénéficiaires, les exigences documentaires et le contrôle qualité des données. Ces leçons opérationnelles informent déjà la prochaine phase de montée en échelle, étant intégrées dans Programme PSE du Bassin d'approvisionnement de Kinshasa, (PROBAK) et le programme régional de montée en échelle PSE, qui visent ensemble à étendre les incitations basées sur la performance à des milliers de bénéficiaires à partir de 2026.



Mobiliser l'investissement privé pour un développement favorable aux forêts

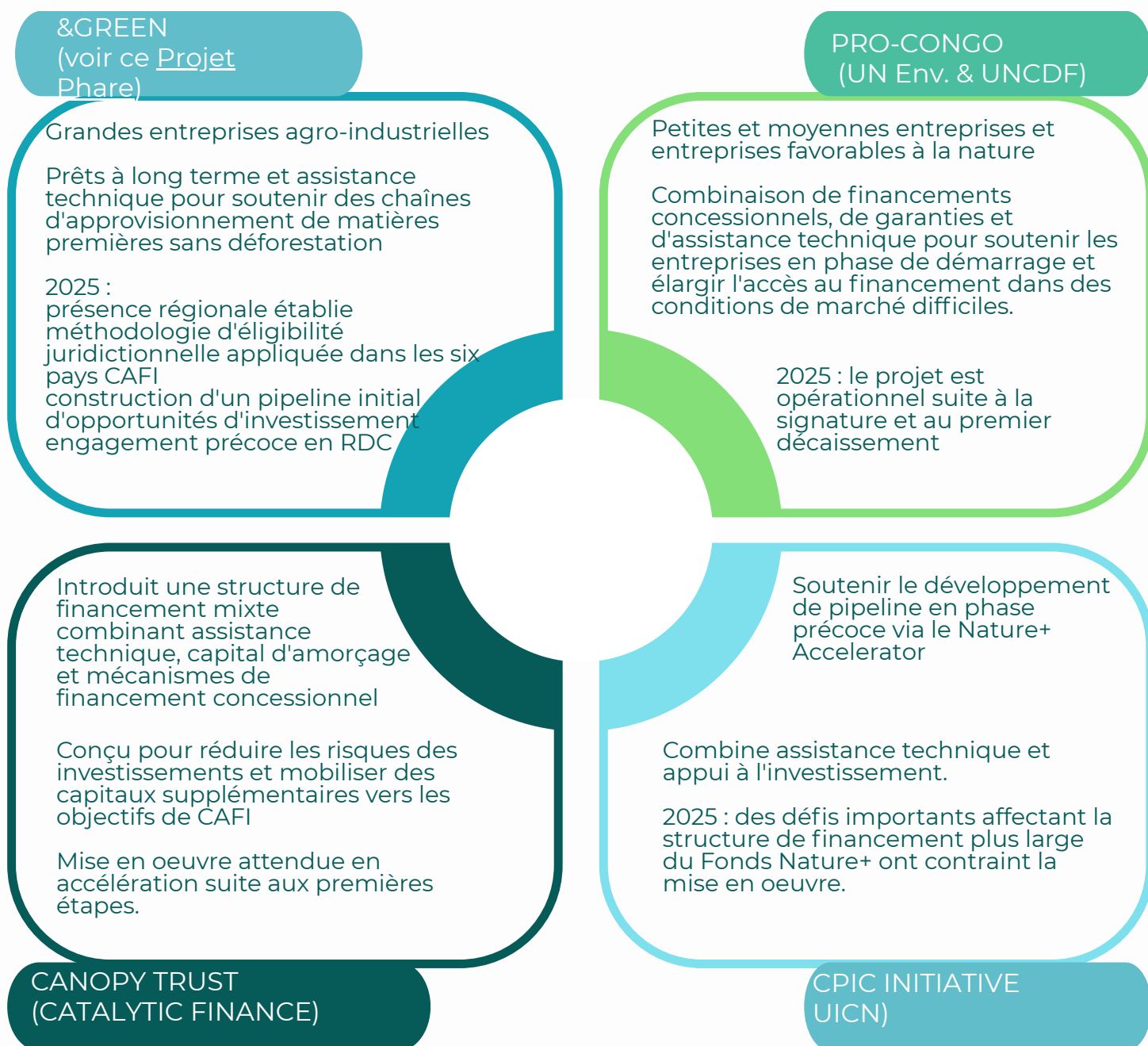
Des subventions au capital catalytique

En 2025, CAFI a consolidé une évolution de son approche de l'engagement du secteur privé, passant d'un financement par subventions de projets à un modèle conçu pour mobiliser des volumes significativement plus importants de capitaux publics et privés. Si la mobilisation de capitaux privés à grande échelle reste à un stade précoce, CAFI s'est concentré sur la mise en place des partenariats, instruments de financement et pipeline d'investissements nécessaires pour débloquer les investissements futurs. Cette approche combine financement basé sur la performance, structures de financement mixte et développement ciblé de pipeline, positionnant CAFI comme catalyseur d'investissements dans les chaînes de valeur sans déforestation à travers le Bassin du Congo.

Les progrès en 2025 se sont articulés autour de la Facilité régionale d'investissement du secteur privé, qui a fourni le cadre pour structurer et faire avancer un portefeuille de projets d'investissement alignés sur les objectifs de CAFI. Suite à la clôture de l'appel à manifestations d'intérêt le 31 août 2025, CAFI a consolidé un portefeuille de quatre projets actifs représentant 83,5 millions USD de financement CAFI, ainsi qu'un pipeline dépassant 110 millions USD en cours de développement.

Un ensemble diversifié d'instruments

Le portefeuille actif de CAFI (ci-dessous) reflète un ensemble diversifié d'instruments ciblant différents segments du marché.



Portefeuille actif secteur privé de CAFI

Structurer la prochaine génération de programmes

Le portefeuille actif de CAFI reflète un ensemble diversifié d'instruments ciblant différents segments du marché. Au-delà de ce portefeuille, 2025 a vu des progrès significatifs dans la structuration de la prochaine génération de programmes d'investissement. Les avancées clés comprenaient la préparation de projets avec CFC, IDH et KfW, axés sur les chaînes de valeur agricoles durables, les mécanismes de financement mixte et les incitations basées sur la performance pour réduire la déforestation.

Un élément central de l'approche de CAFI est son **potentiel à mobiliser des sources de financement supplémentaires**. L'expérience de ces programmes montre que le financement de CAFI peut débloquent des ressources publiques nationales, des investissements privés et des financements climat internationaux lorsqu'il est combiné avec des instruments et systèmes appropriés. Cela inclut l'utilisation de subventions pour réduire les risques, la structuration de financements concessionnels et l'intégration des PSE pour créer des flux de revenus liés à des résultats environnementaux vérifiés.

Naviguer les contraintes structurelles

Les efforts menés en 2025 ont mis en évidence les contraintes structurelles qui continuent de limiter l'investissement privé dans le Bassin du Congo. À travers des études de faisabilité dans le cadre de la Facilité d'assistance technique de l'UNOPS (voir [cet Eclairage](#)), CAFI a accompagné sept entreprises notamment en RDC, en République du Congo et au Gabon. Ces études, réalisées par des partenaires techniques spécialisés et financées par CAFI, **ont évalué la viabilité financière, opérationnelle et environnementale** des opportunités d'investissement dans des secteurs tels que la foresterie durable, l'agroforesterie, les plantations industrielles et la restauration des écosystèmes.

Les résultats mettent en évidence un certain nombre de défis récurrents. De nombreux projets restent fortement dépendants des revenus carbone, tandis que les entreprises recherchent souvent des capitaux concessionnels plutôt que des financements commerciaux. **Des antécédents financiers faibles, un risque élevé et une disponibilité limitée de financements à long terme** contraignent davantage l'investissement. Parallèlement, des opportunités concrètes ont été identifiées, comme le **potentiel d'utilisation des PSE comme flux de revenus complémentaire ou comme garantie** pour soutenir les structures de financement, et un intérêt croissant des investisseurs lorsque les risques peuvent être atténués de manière appropriée.

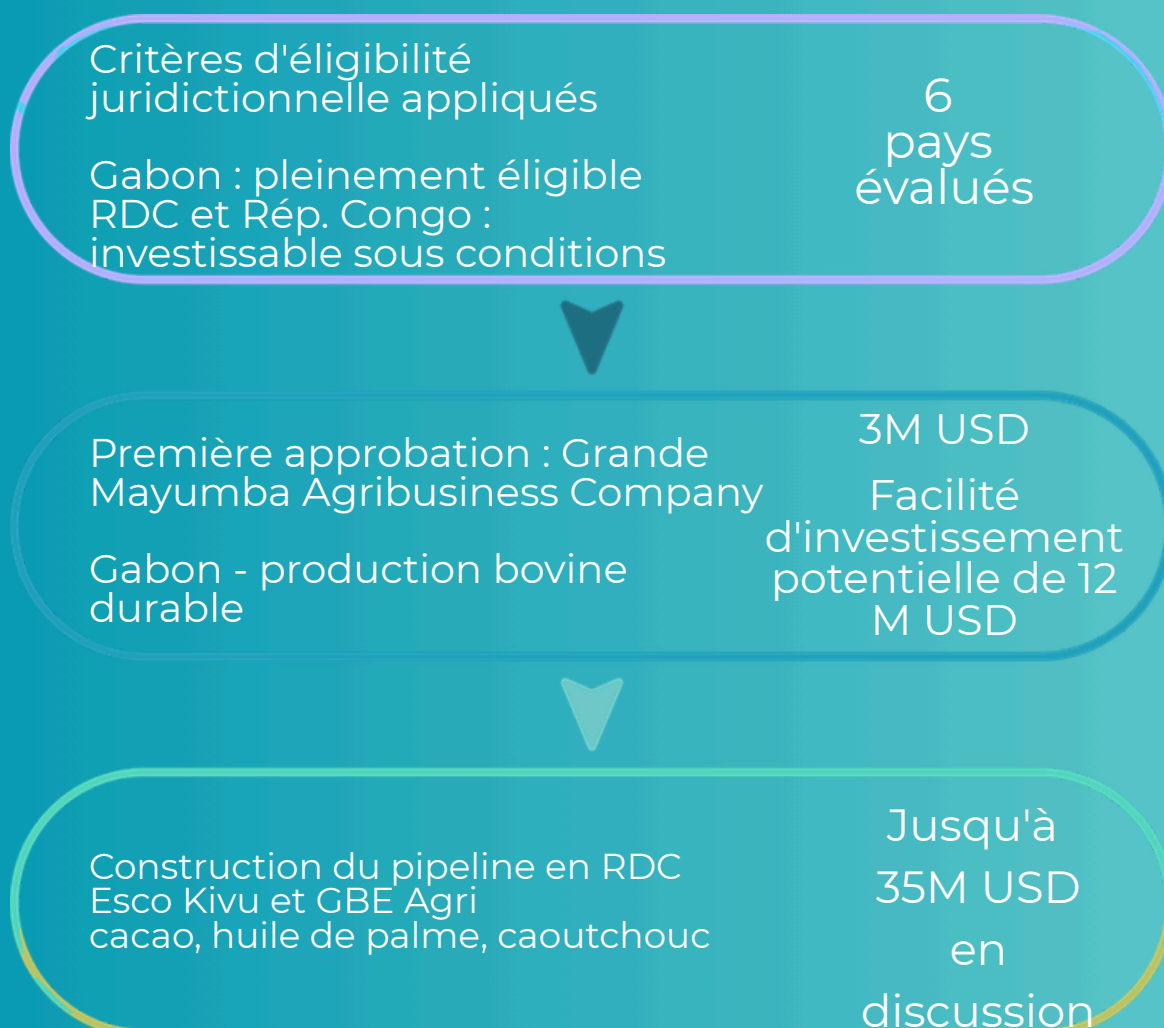
Le travail de CAFI en 2025 reflète cette direction. En construisant un portefeuille diversifié, en faisant avancer un pipeline de projets prêts à l'investissement et en testant des approches de financement mixte, l'Initiative pose les bases pour une montée en échelle de l'investissement privé dans le développement sans déforestation à travers le Bassin du Congo.

Projet phare: Construire un pipeline d'investissements sans déforestation en Afrique centrale

Le projet du Fonds &Green illustre comment l'approche de CAFI se traduit en opportunités d'investissement concrètes et en progrès mesurables sur le terrain.

Avec 51 millions USD de financement CAFI et un objectif de mobilisation de jusqu'à 180 millions USD de capitaux privés supplémentaires, le projet se concentre sur le financement de grandes entreprises agricoles qui s'engagent dans des chaînes d'approvisionnement zéro déforestation, des normes environnementales et sociales, et des mesures de protection au niveau du paysage.

JALONS MAJEURS ATTEINTS EN 2025



L'expérience met en évidence les défis de l'investissement dans les marchés frontières. En effet, de nombreux investissements potentiels n'ont pas été retenus en raison de risque de crédit élevé, manque de données financières fiables non-alignement avec les critères de durabilité, ou dépendance excessive aux revenus carbone.

Ces contraintes soulignent l'importance de l'approche plus large de CAFI, **combinant financement d'investissement avec assistance technique, dialogue politique et instruments basés sur la performance.**

2025 a démontré à la fois les opportunités et la sélectivité requises pour construire un portefeuille d'investissements sans déforestation. De nombreuses opportunités ont été examinées mais seules celles répondant à des normes commerciales, environnementales et sociales rigoureuses ont progressé dans le pipeline d'investissement.

Bien qu'encore à un stade précoce, **un pipeline crédible d'opportunités d'investissement sans déforestation peut être développé dans le Bassin du Congo.** L'approbation d'un premier investissement au Gabon et l'émergence d'un pipeline plus large en République démocratique du Congo fournissent une base importante pour la mobilisation future de capitaux privés et la transformation durable de l'utilisation des terres.

Renforcer l'engagement politique et l'appropriation nationale

Positionner le Bassin du Congo dans la diplomatie climatique mondiale

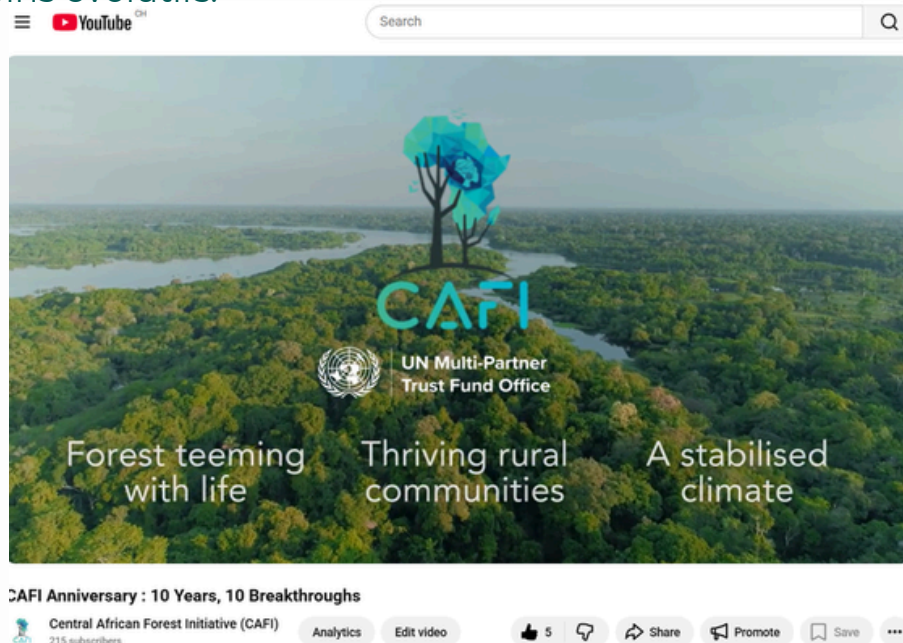
En 2025, CAFI a joué un rôle central dans le maintien du dialogue politique de haut niveau et le positionnement du Bassin du Congo au premier plan des agendas mondiaux sur le climat et les forêts. L'année a été marquée par une convergence de moments clés incluant le 10e anniversaire à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), la mobilisation vers la COP30 à Belém, et un engagement renforcé au niveau des pays. Ensemble, ces éléments ont contribué à consolider le rôle de CAFI comme plateforme alignant engagements politiques, financement et mise en oeuvre.

En marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2025, CAFI a célébré dix ans de partenariat, réunissant des ministres des pays partenaires, des gouvernements bailleurs et des institutions multilatérales. L'événement a mis en lumière une décennie de progrès conjoints et réaffirmé le rôle de CAFI comme plateforme alignant engagements politiques, financement et mise en oeuvre. L'anniversaire a également été marqué par la publication du rapport « 10 ans, 10 avancées majeures » de CAFI, présentant dix réalisations et leçons majeures d'une décennie d'investissements dans les forêts et le développement durable en Afrique centrale.



Session du 10e anniversaire de CAFI à l'AGNU avec Niels Annen (Allemagne), S.E. Rosalie Matondo (République du Congo) et Mary Creagh (Royaume-Uni)

Cette étape a également contribué à cadrer la transition vers la prochaine phase de CAFI, avec des discussions axées sur la montée en échelle des approches basées sur la performance, le renforcement de l'appropriation par les pays et l'adaptation des dispositifs de gouvernance aux besoins évolutifs.



Vidéo anniversaire CAFI 10 ans, 10 avancées majeures. Cliquez sur l'image pour regarder la vidéo sur YouTube

À la COP30 à Belém, CAFI a accompagné les pays partenaires pour élever le Bassin du Congo dans les discussions climatiques mondiales. L'Appel à l'action de Belém, s'appuyant sur l'Engagement pour le Bassin du Congo lancé à la COP26 à Glasgow en 2021, a mobilisé de nouveaux engagements internationaux.

L'Appel a rassemblé les pays d'Afrique centrale, les gouvernements bailleurs, les banques multilatérales de développement, les fonds climatiques internationaux, la Commission européenne, des organisations philanthropiques et des partenaires privés autour d'une déclaration politique commune.

"L'Appel de Belém est un pas fondamental en avant, un engagement historique qui démontre la mobilisation conjointe des partenaires internationaux et des pays d'Afrique centrale en faveur de la protection et de la gestion durable des forêts."

*Président Emmanuel
Macron, Président de la
France,
Libreville, 23-24 novembre
2025*

Avec plus de 2 milliards USD engagés sur cinq ans, l'Appel à l'action a renforcé l'objectif commun de stopper et inverser la perte forestière d'ici 2030.

Les Paiements pour services environnementaux ont été au coeur de ce positionnement. S'appuyant sur la conférence de Kinshasa en janvier 2025, CAFI a accompagné les pays dans la présentation des PSE comme un mécanisme évolutif, basé sur les résultats, capable de canaliser le financement directement vers les communautés, avec un soutien politique fort et une visibilité internationale croissante.

Renforcer l'appropriation nationale à travers un dialogue politique structuré

Tout au long de 2025, CAFI a maintenu un engagement soutenu et de haut niveau avec les pays partenaires, assurant la continuité du dialogue politique malgré des contextes politiques évolutifs. Dans les six pays, CAFI a soutenu le suivi des engagements au titre des Lettres d'intention, renforcé la coordination entre autorités nationales et bailleurs, et facilité l'alignement avec les cadres plus larges de réforme et de climat.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Engagement soutenu suite au remaniement gouvernemental de 2025, soutien continu aux organes de gouvernance du FONAREDD, et alignement avec les cadres de réforme plus larges, y compris les discussions avec le Fonds monétaire international sur les réformes liées aux forêts dans le cadre de la Facilité pour la résilience et la durabilité.

CAFI a également soutenu le dialogue politique autour de la mise en oeuvre de la Lettre d'intention, y compris la préparation du Comité de pilotage politique du FONAREDD et un atelier national sur les outils PSE présidé par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), le Ministère des Finances (MINFIN) et le Ministère de l'Aménagement du Territoire (MINAT) en avril 2025.

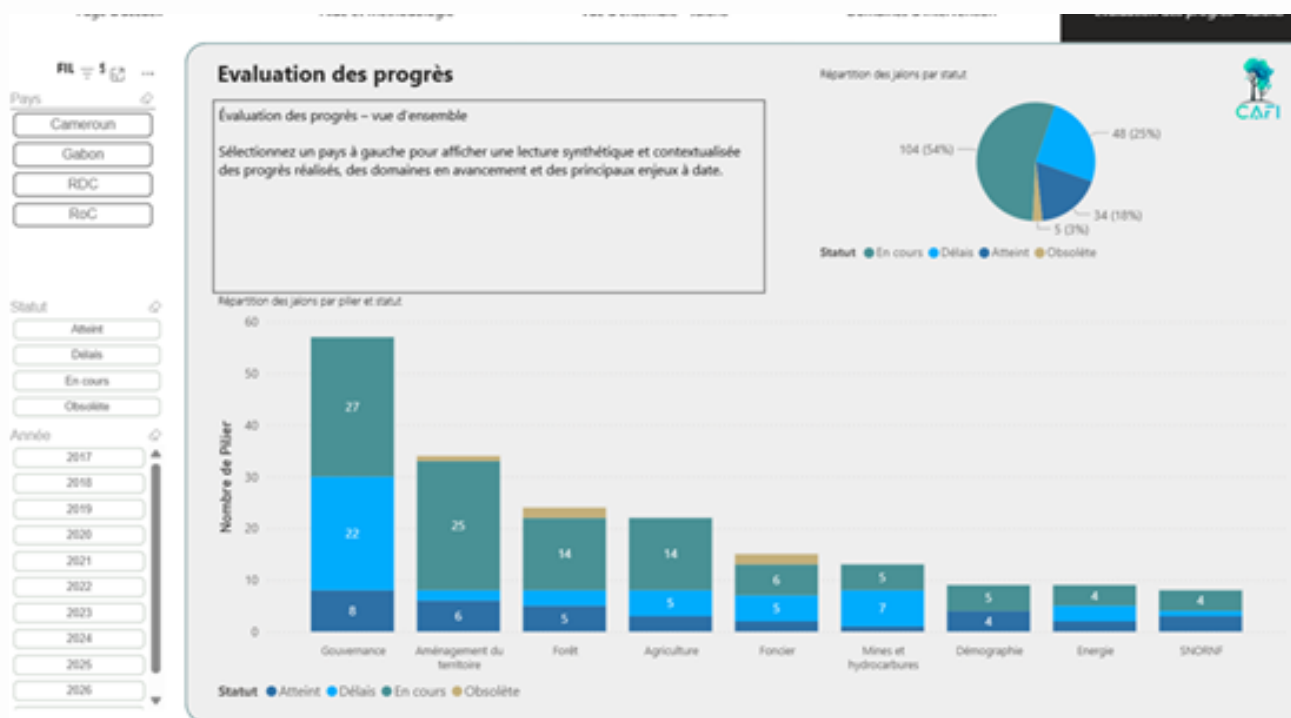
RÉPUBLIQUE DU CONGO : Lancement de l'évaluation indépendante du partenariat CAFI et soutien au développement de la politique climatique, y compris la révision des engagements climatiques nationaux dans la Contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée.

GABON : Réengagement rapide avec les nouvelles autorités, structuration d'un groupe de travail national PSE, et positionnement renforcé dans les cadres internationaux carbone et climat.

CAMEROUN : Opérationnalisation de la nouvelle Lettre d'intention 2025-2035, y compris le soutien au Plan national climat et la révision des engagements climatiques nationaux, définissant des objectifs actualisés d'atténuation et d'adaptation, des voies de mise en oeuvre et des cadres de suivi. Le dialogue politique a également soutenu les discussions avec les autorités nationales et le Fonds vert pour le climat sur la montée en échelle des investissements dans l'agriculture sans déforestation et le développement rural résilient au climat.

GUINÉE ÉQUATORIALE ET RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Engagement continu pour renforcer la participation aux processus régionaux et préparer la prochaine phase de développement du partenariat.

Pour accompagner cet engagement, CAFI a introduit un **outil dédié de suivi des jalons** intégré au suivi des Lettres d'intention. Cet outil fournit une vue structurée des progrès par rapport aux réformes convenues, renforce la transparence et soutient un dialogue politique plus éclairé entre les pays et le Conseil d'administration.



Capture d'écran de l'Outil en ligne de Suivi des jalons

Élargir les partenariats à travers la coopération Sud-Sud et l'évolution du dialogue de gouvernance

En parallèle, CAFI a continué d'élargir son modèle de partenariat et de faciliter le dialogue sur son évolution.

Le Costa Rica a rejoint CAFI en 2025 en tant que partenaire Sud-Sud et signataire de la Déclaration interministérielle de CAFI, créant un pont entre les régions et apportant une expérience précieuse en matière de Paiements pour services environnementaux, renforçant la coopération Sud-Sud.



Costa Rica joins CAFI - A unique South South partnership on Payments for Environmental Services

Vidéo : Le Costa Rica rejoint CAFI - Un partenariat Sud-Sud unique sur les PSE. Cliquez sur l'image pour regarder la vidéo sur YouTube



Ministres et Ambassadeurs lors de la cérémonie de signature à Genève

"Aucun pays ne peut relever seul les grands défis du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes. C'est pourquoi nous accueillons avec enthousiasme l'invitation de CAFI à rejoindre l'Initiative en tant que partenaire Sud-Sud, un exemple concret et transformateur de coopération entre pays des bassins forestiers tropicaux"

*Christian Guillermet Fernández,
Représentant permanent du Costa Rica auprès des Nations Unies à Genève.*

Genève, le 5 juin 2025

Parallèlement, les discussions se sont poursuivies sur la manière dont la gouvernance de CAFI pourrait progressivement évoluer pour refléter le rôle croissant des pays partenaires, tout en maintenant la redevabilité, les normes fiduciaires et la prise de décision collective qui sous-tendent le Fonds. Ces échanges reflètent une reconnaissance partagée que la prochaine phase de CAFI nécessitera d'équilibrer inclusivité, efficacité et performance.

Point fort : Diversifier l'accès au Fonds CAFI et élargir la capacité de mise en oeuvre

En 2025, CAFI a franchi une étape majeure vers le renforcement de l'appropriation par les pays en ouvrant de nouvelles modalités d'accès à son Fonds fiduciaire. Historiquement, le financement CAFI était acheminé par des organisations internationales. En 2025, le Conseil d'administration a approuvé des modifications permettant un accès direct pour les organisations non gouvernementales nationales et, dans une seconde phase, pour les entités gouvernementales nationales.

Cela a introduit un **guichet d'accès national**, permettant aux pays de mobiliser un éventail plus large d'acteurs nationaux dans la mise en oeuvre des projets financés par CAFI, tout en maintenant des exigences strictes en matière fiduciaire, de sauvegardes et de supervision.

Opérationnellement, ce modèle est déployé à travers **une approche structurée** :

- l'accès est progressif et piloté, avec des limites sur le nombre d'entités et de projets soutenus dans les premières années
- le financement est basé sur la performance ou les besoins, avec des décaissements liés aux progrès démontrés ou aux résultats vérifiés
- les entités sont soumises à des processus d'accréditation et de diligence raisonnable couvrant la capacité financière, les sauvegardes et les normes d'intégrité
- une assistance technique ciblée est fournie pour aider les acteurs nationaux à satisfaire ces exigences et renforcer leurs capacités

Cette évolution est significative pour trois raisons :

1. Elle **renforce l'appropriation par les pays** en permettant aux institutions et organisations nationales de jouer un rôle plus direct dans la mise en oeuvre et la gestion des ressources.
2. Elle **élargit la capacité de mise en oeuvre de CAFI** en mobilisant l'expertise locale, la présence opérationnelle et des liens plus étroits avec les communautés et les systèmes nationaux.
3. Elle **soutient le renforcement des capacités à long terme** en préparant progressivement les acteurs nationaux à satisfaire les normes internationales et à gérer des programmes de plus en plus complexes.

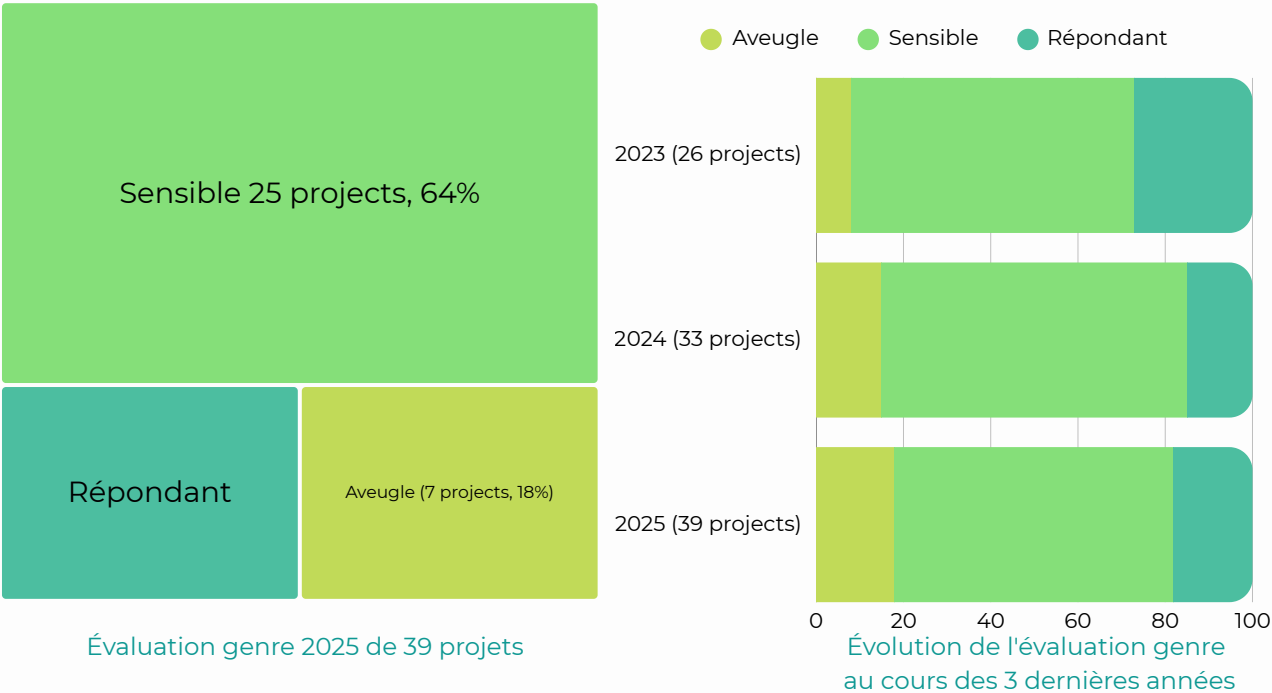
En diversifiant l'accès au financement tout en maintenant des sauvegardes solides, CAFI pose les bases d'un modèle de mise en oeuvre plus inclusif, évolutif et piloté par les pays, aligné sur l'objectif à long terme de placer les pays partenaires au centre de la mise en oeuvre.

5. Promouvoir l'égalité des genres et le développement inclusif

L'intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion dans la programmation de CAFI fait partie d'une approche fondée sur les droits humains du financement forestier et climatique. En 2025, CAFI a continué de suivre l'intégration du genre à travers son portefeuille en utilisant la méthodologie du Marqueur genre ONU-REDD, évaluant si les projets intègrent le genre dans leur analyse contextuelle, leur mise en oeuvre, leur suivi et rapportage, et leur budget ou expertise.

L'évaluation genre 2025

L'évaluation 2025 a couvert 39 projets. Parmi ceux-ci, 7 projets ont été évalués comme sensibles au genre de manière transversale (gender responsive), ce qui signifie que le genre était intégré dans les quatre critères. 25 projets étaient sensibles au genre, avec le genre reflété dans au moins un critère, dont 12 projets satisfaisant trois critères sur quatre. Cependant, 7 projets restaient aveugles au genre, principalement liés à des projets en phase de démarrage ou disposant de données de mise en oeuvre limitées. L'évaluation détaillée 2025 est disponible [ici](#).



Approches structurées de l'égalité des genres

Suite à l'examen par le Conseil d'administration de l'évaluation genre 2024, une attention accrue a été portée aux projets présentant des scores genre plus faibles. Plusieurs projets ont renforcé leur intégration du genre en 2025. Par exemple, le PIREDD Équateur est passé de "sensible au genre" à "répondant au genre" (gender responsive) suite à la mise en oeuvre d'un plan d'action genre incluant un soutien aux groupes d'épargne des femmes, des activités d'alphabétisation et des activités génératrices de revenus, ainsi qu'un soutien ciblé aux Peuples autochtones. Le PIREDD Plateau a introduit une stratégie genre dédiée, incluant un objectif de 40 % de participation des femmes dans les structures de gouvernance locale et des mesures pour améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques et aux futurs dispositifs PSE.

L'évaluation a également mis en évidence des exemples encourageants d'approches plus structurées de l'égalité des genres. Dans le PIREDD Maniema, les femmes représentaient 86 % des bénéficiaires des Associations villageoises d'épargne et de crédit, tandis que les femmes représentaient 41 % des bénéficiaires directs dans le PIREDD Équateur. À travers le portefeuille, les projets combinent de plus en plus l'autonomisation économique des femmes, la participation à la prise de décision locale et un soutien ciblé aux Peuples autochtones et autres groupes marginalisés.

Parallèlement, l'évaluation a confirmé que la budgétisation et le suivi sensibles au genre restent des domaines nécessitant une attention accrue afin de traduire une meilleure intégration du genre en résultats mesurables.

Du suivi aux outils opérationnels

CAFI va également au-delà du suivi au niveau du portefeuille vers des outils plus opérationnels pour l'inclusion. Les Paiements pour services environnementaux (PSE) devraient devenir un levier important pour l'égalité des genres et l'inclusion, notamment grâce aux systèmes de paiement numériques qui permettent d'identifier plus clairement les bénéficiaires individuels, y compris les femmes et les Peuples autochtones. Le modèle PSE émergent prévoit également des primes ciblées pour les femmes et les Peuples autochtones, tout en reconnaissant la nécessité de gérer soigneusement les risques sociaux, y compris les risques de conflit au niveau des ménages ou des communautés.

Sensibilité aux conflits et inclusion sociale

En 2025, CAFI a également renforcé l'attention portée à la sensibilité aux conflits et à l'inclusion sociale dans la programmation basée sur la performance.

Dans le cadre du Programme PSE du Bassin d'approvisionnement de Kinshasa (PROBAK), un partenariat avec Interpeace a été développé pour soutenir un cadre standardisé de prévention et de gestion des conflits, incluant des outils de sensibilité aux conflits, des analyses provinciales des conflits, le renforcement des capacités et des orientations pratiques pour les organisations de mise en oeuvre.

Ce travail vise à garantir que la mise en oeuvre des PSE n'exacerbe pas les tensions locales, notamment autour du foncier, du partage des bénéfices et de l'accès aux paiements.

"Je salue CAFI pour cette approche qui intègre les droits humains. C'est très important, surtout à un moment où la question de l'accès direct au financement pour les peuples autochtones est cruciale"

*Dr Albert Barume,
Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones,
Belém, novembre 2025*

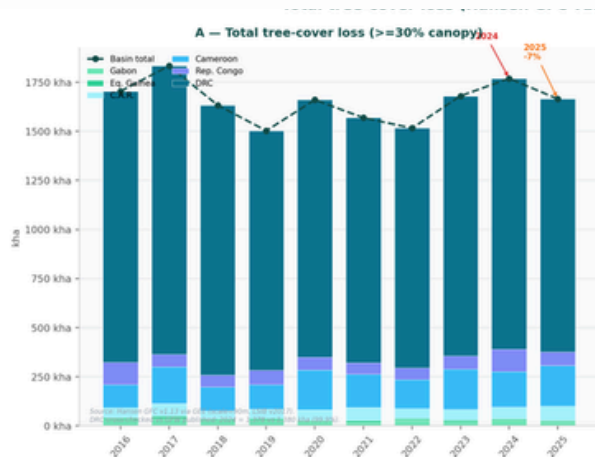


Impacts climatiques et de développement

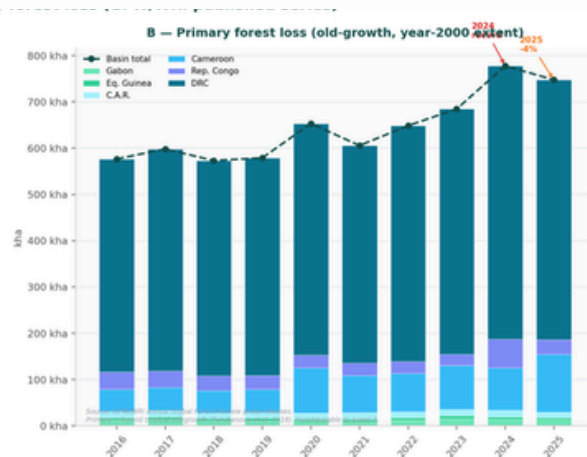
Tendances de déforestation dans le Bassin du Congo

L'étude régionale des moteurs de déforestation financée par CAFI et réalisée par la FAO avait montré que la déforestation à travers le Bassin s'était globalement stabilisée entre 2016 et 2023. Suite à l'achèvement de l'étude, le Secrétariat de CAFI a mis à jour l'analyse en utilisant les données publiques de Global Forest Watch pour suivre les tendances de perte forestière jusqu'en 2025, assurant la continuité du suivi régional dans les six pays partenaires de CAFI.

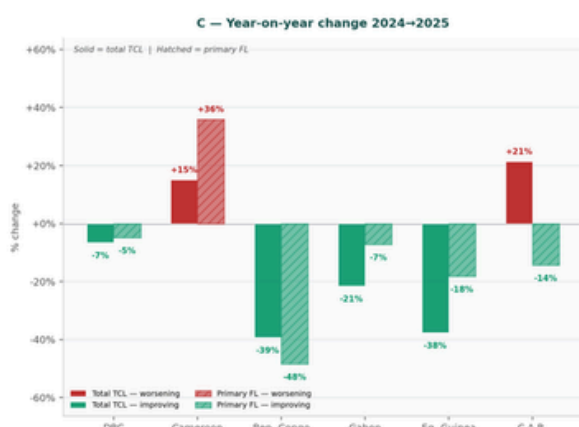
Selon Global Forest Watch, la déforestation dans les six pays CAFI a légèrement diminué en 2025 par rapport à l'année précédente. Les pays du Bassin du Congo ont perdu un total combiné de 1,67 million d'hectares de couvert arboré, dont 0,75 million d'hectares de forêt primaire ancienne.



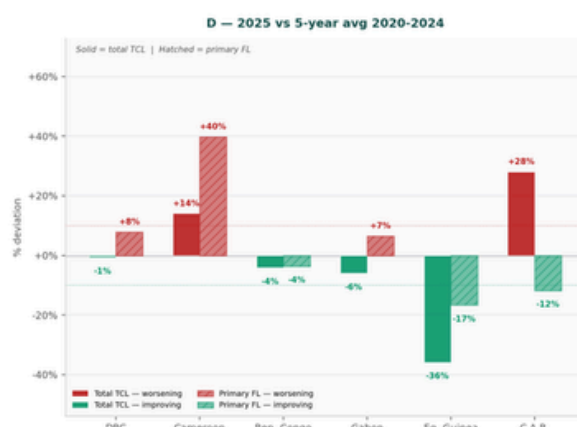
Perte totale de couvert arboré 2016-2025 Hansen GFC v1.13.



Perte de forêt primaire 2016-2025, séries publiées GFW.



Variation annuelle par pays, 2025 vs 2024



2025 vs moyenne quinquennale 2020-2024

Rouge = détérioration ; vert = amélioration

Les pays partenaires de CAFI ont enregistré une amélioration modeste à l'échelle du bassin en 2025, avec une perte totale de couvert arboré en baisse de 6 %, passant de 1,77 million d'ha en 2024 à 1,66 million d'ha en 2025. Toutefois, cela doit être interprété comme un assouplissement à court terme plutôt qu'un renversement structurel.

L'agrégat régional masque des trajectoires nationales divergentes : la RDC et la République du Congo ont porté l'essentiel de la baisse ; le Cameroun et la RCA se sont détériorés ; tandis que le Gabon et la Guinée équatoriale restent des pays à faible perte mais importants en raison de leurs stocks forestiers à haute teneur en carbone. Par rapport à la moyenne 2020-2024, le tableau est contrasté, indiquant que le Bassin du Congo se stabilise par endroits mais ne progresse pas encore vers des réductions durables et généralisées.

République démocratique du Congo

1,28 million d'ha de perte totale en 2025, en baisse de 7 % par rapport à 2024 et en ligne avec la moyenne quinquennale (-1 %). La perte de forêt primaire a diminué à 0,56 million d'ha (-5 % vs 2024). La part dominante de la RDC dans la superficie forestière du Bassin fait que même des variations modestes influencent fortement la tendance régionale. La baisse est encourageante, mais le niveau absolu reste très élevé, et la RDC se classe toujours 3e au niveau mondial.

Cameroun

0,21 million d'ha de perte totale en 2025, en hausse de 15 % par rapport à 2024 et 14 % au-dessus de la moyenne quinquennale. La perte de forêt primaire a atteint 125 000 ha (+36 % vs 2024), un nouveau record national et le 2e plus élevé au monde. C'est le signal d'alerte le plus clair dans le Bassin, pointant vers une pression croissante sur les forêts à haute teneur en carbone et en biodiversité.

République du Congo

0,07 million d'ha de perte totale en 2025, une réduction de 39 % par rapport à 2024, avec une perte de forêt primaire en forte baisse à 0,032 million d'ha (-48 % vs 2024). Cela reflète probablement une récupération après le pic lié aux incendies de 2024 plutôt qu'un changement structurel confirmé. Un suivi continu est nécessaire pour confirmer si le niveau plus bas de 2025 est maintenu.

République centrafricaine

La tendance 2025 s'est détériorée par rapport à 2024, indiquant que les pressions augmentent malgré la contribution plus faible du pays aux totaux à l'échelle du bassin. La République centrafricaine est particulièrement importante du point de vue du risque paysager car les dynamiques de forêt, de savane et de feux interagissent fortement, rendant la détection précoce et un soutien ciblé essentiels.

Guinée équatoriale

La perte forestière totale reste relativement faible par rapport aux pays CAFI plus vastes, mais le pays reste stratégiquement important en raison de sa couverture forestière élevée et de sa densité en carbone. Même de petits changements dans la perte forestière peuvent être significatifs dans un domaine forestier petit mais à haute teneur en carbone, de sorte qu'un suivi continu est important pour éviter une détection trop tardive des pressions émergentes.

Une stabilisation fragile et inégale

Un assouplissement de la perte forestière à l'échelle du bassin a été observé en 2025, mais cela ne peut être interprété comme un tournant définitif. Les données montrent plutôt une stabilisation fragile et inégale à travers les six pays, avec une amélioration en RDC et en République du Congo, une détérioration au Cameroun et en République centrafricaine, et une importance stratégique continue à faible perte mais à haute teneur en carbone au Gabon et en Guinée équatoriale.

Cela renforce la proposition de valeur de CAFI en tant que partenariat axé sur les résultats, capable de combiner suivi régional, programmation spécifique par pays et analyses d'alerte précoce pour cibler le soutien là où les risques augmentent, maintenir les acquis là où la performance est forte, et convertir les améliorations à court terme en réductions durables et spatialement vérifiables de la perte forestière.

Qu'est-ce qui cause la perte de forêts ?

Comprendre pourquoi les forêts disparaissent est essentiel pour cibler les interventions. Cette analyse s'appuie sur le jeu de données Global Drivers of Forest Loss du WRI / Google DeepMind pour identifier les principaux facteurs de perte forestière à travers le Bassin du Congo.

Principales conclusions à l'échelle du Bassin (2015-2025)

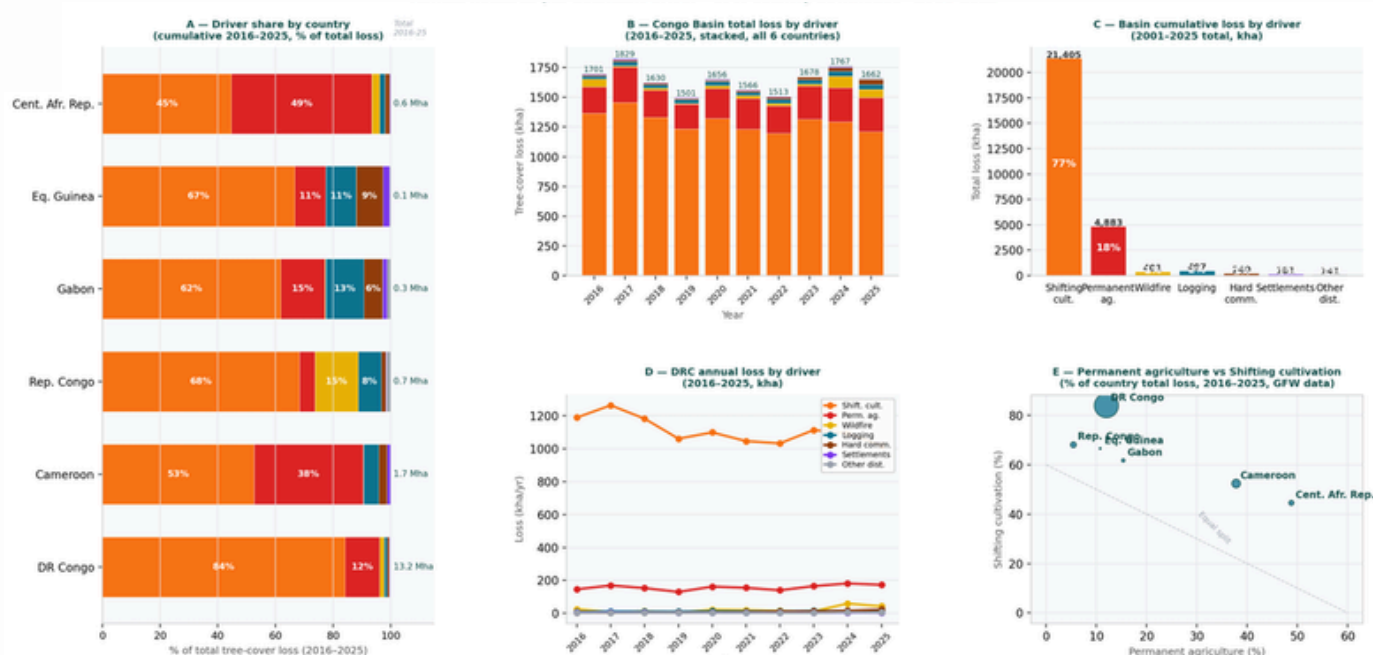
L'agriculture itinérante (78 %) reste le facteur dominant, suivie par l'agriculture permanente (16 %). Les feux de brousse et l'exploitation forestière représentent chacun environ 2 %, les feux étant particulièrement significatifs en République du Congo et l'exploitation forestière au Gabon et au Cameroun. Les mines et établissements humains représentent 2 % à l'échelle du bassin, bien que localement significatifs (mines artisanales dans l'est de la RDC, croissance urbaine dans les corridors Kinshasa/Douala).

2025 en contexte : comparaison avec 2020-2024

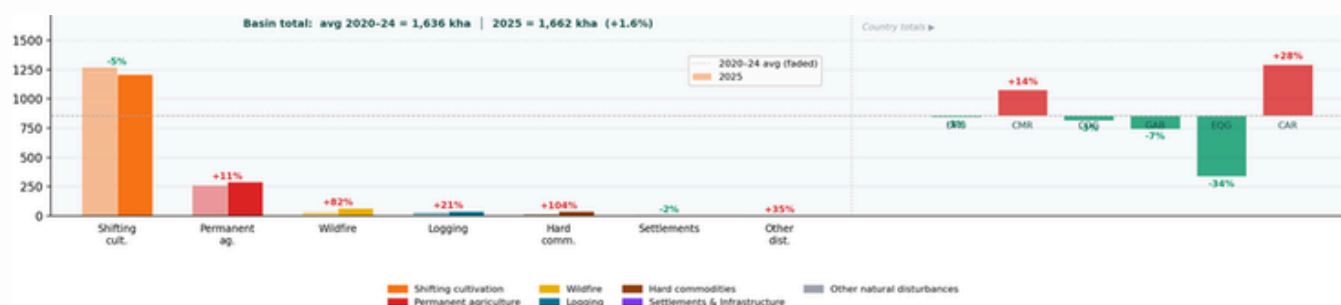
La perte de couvert arboré en 2025 était globalement en ligne avec la moyenne annuelle 2020-2024, mais la composition des facteurs a significativement évolué. Trois tendances se dégagent :

- 1) Les feux de brousse ont bondi à 67 000 ha (+82 % vs moyenne 2020-2024), passant de 2 % à 4 % de la perte du bassin. L'augmentation est concentrée en République du Congo, où les feux en lisière savane-forêt se sont étendus pendant une saison sèche 2025 inhabituellement aride. C'est la contribution annuelle la plus élevée des feux depuis 2001. Les mines ont doublé (40 000 ha, +104 %), atteignant 2,4 % de la perte du bassin, la part la plus élevée jamais enregistrée.
- 2) L'expansion des mines artisanales dans l'est de la RDC et la pression transfrontalière Congo-Cameroun en sont les facteurs.
- 3) L'agriculture itinérante a reculé à 1,21 million d'ha (-5 %), et sa part est passée de 78 % à 73 % de la perte du bassin. C'est le premier recul soutenu depuis 2018, reflétant possiblement un ralentissement de l'expansion de la frontière agricole en RDC (-0,7 %), compensant la croissance en RCA (+28 %) et au Cameroun (+14 %).

Au niveau des pays, la République centrafricaine a enregistré l'accélération la plus marquée (+28 %) avec une pression quasi égale de l'agriculture permanente (47 %) et de l'agriculture itinérante (45 %), tandis que la Guinée équatoriale a reculé de -34 %, poursuivant un déclin pluriannuel depuis son pic de 2019. Le Cameroun (+14 %) a connu une croissance à la fois de l'agriculture itinérante et de l'agriculture permanente, cohérente avec l'empiètement forestier lié au palmier à huile et au cacao le long de ses frontières sud et est.



Facteurs de perte forestière dans le Bassin du Congo (WRI/Google DeepMind GDM v1.3). (A) Part des facteurs par pays en % de la perte totale 2016-2025. (B) Perte annuelle empilée par facteur à l'échelle du Bassin 2016-2025. (C) Totaux cumulés des facteurs à l'échelle du Bassin 2001-2025. (D) Perte annuelle par facteur en RDC 2016-2025. (E) Gauche : Agriculture permanente vs agriculture itinérante % par pays



2025 vs moyenne 2020-2024 par facteur (bassin kha) et variation totale par pays en % ; rouge = augmentation, vert = diminution.

Émissions de GES liées à la perte de couvert arboré

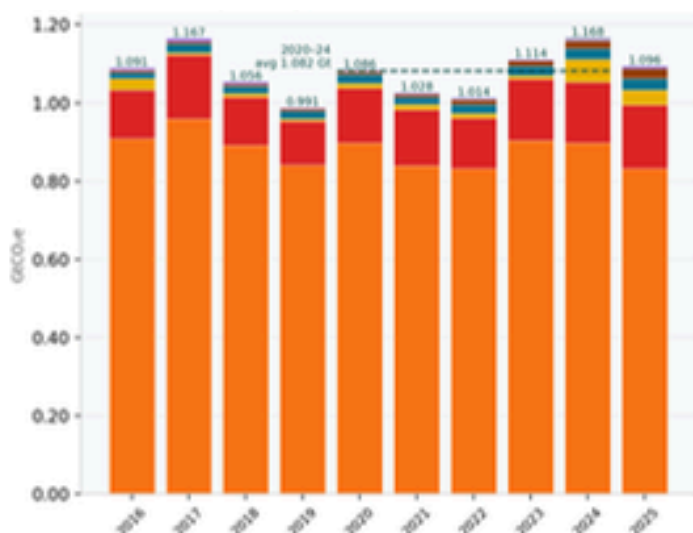
couvert arboré sont restées globalement stables en 2025, reflétant le changement limité de la perte forestière à l'échelle du bassin.

Country	GFW emis. 2025	vs 2020-24 avg	NDC target
RDC	865 MtCO ₂ e	-0%	≥149 Mt réduction (21%)
Cameroun	130 MtCO ₂ e	+12%	≥32 Mt réduction (32%)
Rep Congo	44 MtCO ₂ e	-5%	≥20 Mt réduction
Gabon	15 MtCO ₂ e	-6%	Net sink target
RCA	39 MtCO ₂ e	+32%	NDC pending

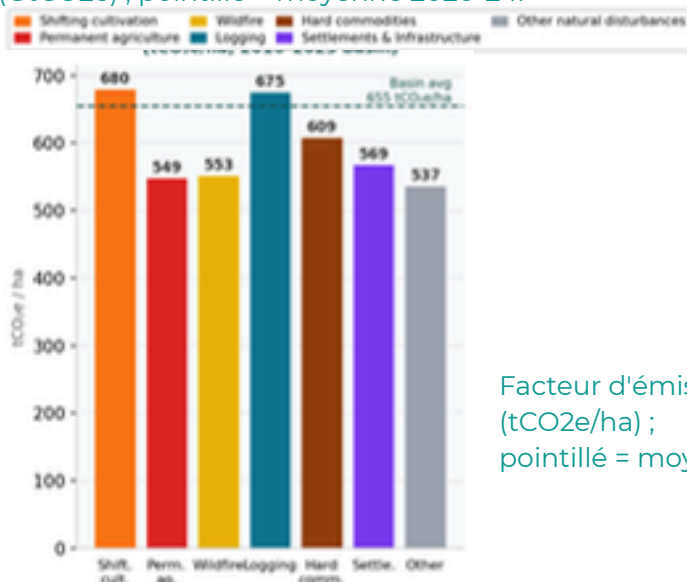
En 2025, les émissions brutes à l'échelle du bassin ont atteint 1,096 GtCO₂e, soit seulement +1,3 % au-dessus de la moyenne 2020-2024 de 1,082 GtCO₂e. Cela confirme le message des graphiques de perte forestière ci-dessus : le Bassin ne connaît pas d'augmentation régionale dramatique de la perte totale, mais les émissions restent structurellement élevées car une grande part de la perte se produit dans des forêts denses en carbone. Les émissions sont restées proches du niveau de référence récent plutôt que de diminuer de manière décisive, suggérant que le niveau actuel d'effort d'atténuation stabilise le problème mais ne fait pas encore fléchir la courbe des émissions.

Les graphiques par pays présentent un profil d'émissions très concentré. La RDC seule représente 79 % des émissions brutes à l'échelle du bassin en 2025, avec 865 MtCO₂e - globalement inchangé par rapport à sa moyenne 2020-2024. Cela signifie que même de faibles réductions en pourcentage en RDC génèreraient des bénéfices climatiques absolus plus importants que des changements bien plus grands dans les pays plus petits. En revanche, le Cameroun et la République centrafricaine (RCA) montrent les principaux signaux d'alerte : les émissions du Cameroun ont augmenté à 130 MtCO₂e (+12 %), tandis que la RCA a atteint 39 MtCO₂e (+32 %). Ces augmentations sont cohérentes avec les graphes des moteurs montrant l'expansion de l'agriculture permanente et les pressions de l'agriculture itinérante, et pointent vers des points chauds émergents où une intervention précoce pourrait prévenir une trajectoire d'émissions plus élevée.

Émissions brutes du Bassin du Congo liées à la perte de couvert arboré (GFW/WRI-GDM v1.3).



Émissions brutes annuelles par moteur 2016-2025 (GtCO₂e) ; pointillé = moyenne 2020-24.



Facteur d'émission moyen par moteur (tCO₂e/ha) ; pointillé = moyenne du bassin 655 tCO₂e/ha.



Emissions brutes par pays et par moteur en 2025 (MtCO₂e) avec % de variation vs moyenne.

De ces résultats, trois messages opérationnels peuvent être tirés :

Premièrement, le défi des émissions du Bassin du Congo reste dominé par la RDC, rendant essentiel le soutien continu à la planification de l'utilisation des terres à grande échelle, à la gestion communautaire des forêts et à la transition agricole pour l'impact climatique régional.

Deuxièmement, le Cameroun et la RCA nécessitent une attention accrue car leurs augmentations de 2025 dépassent les niveaux de référence récents et peuvent signaler une accélération des émissions liées à la frontière agricole.

Troisièmement, les pays à faibles émissions comme le Gabon restent stratégiquement importants car le maintien d'une faible perte forestière dans des paysages à haute teneur en carbone et puits nets est aussi précieux que la réduction de la perte ailleurs.

Dans l'ensemble, les résultats renforcent la nécessité pour CAFI de combiner une atténuation à grande échelle en RDC avec une action d'alerte précoce dans les pays à risque croissant et la conservation des puits forestiers à haute intégrité.

Impact développement

Les projets et programmes soutenus par CAFI ont continué de générer des bénéfices de développement à travers le Bassin du Congo grâce à l'amélioration des moyens de subsistance, l'accès aux services, le renforcement de la gouvernance locale et une gestion plus durable des ressources naturelles.

Fin 2025, ces projets ont atteint un **nombre estimé de 902 462 bénéficiaires directs**, avec des millions d'autres bénéficiant indirectement du renforcement des systèmes de gouvernance, de la planification territoriale, de l'agriculture durable, de la foresterie communautaire, des solutions de cuisson propre et des services de santé reproductive. Les investissements ont également contribué à l'amélioration des infrastructures locales et de la prestation de services, incluant l'entretien de 460 km de routes rurales, la construction de 55 ponts et dalots, et la réhabilitation de 816 bâtiments publics dans les zones de programme.

En République démocratique du Congo, plus de 220 000 foyers améliorés avaient été distribués fin 2025, contribuant à réduire la consommation de combustible des ménages et la pression sur les ressources forestières. Plus de 600 000 hectares de forêts communautaires avaient également été formellement titrés, renforçant les droits communautaires et la participation locale à la gestion forestière.

2025 a également marqué une étape importante dans l'opérationnalisation des Paiements pour services environnementaux (PSE). Après plusieurs années de développement de cadres et de préparation au niveau des pays, les **premiers paiements PSE ont été versés aux bénéficiaires** (voir [cet Eclairage](#)) en République démocratique du Congo et en République du Congo, démontrant la faisabilité de lier des actions environnementales vérifiées à des paiements directs, transparents et traçables.

Ensemble, ces résultats illustrent comment les investissements CAFI cherchent à combiner objectifs climatiques et bénéfices tangibles de développement pour les communautés rurales à travers le Bassin du Congo.



Aperçus par pays et régional

République démocratique du Congo



Capital forestier

126 M

Hectares de forêts naturelles
Couvrant 56 % du territoire national

18%

Des forêts tropicales mondiales
Actif critique de puits de carbone mondial

Gouvernance des partenaires nationaux

Sous la direction du Ministère des Finances

- Min. de l'Environnement et Développement durable
- Min. de l'Aménagement du Territoire
- Min. de l'Agriculture et sécurité alimentaire
- Min. des Ressources Hydrauliques et Énergétiques
- Min. de l'Économie nationale
- Min. des Hydrocarbures
- Min. de la Santé publique, Hygiène & Prévention
- Min. du Genre, Famille & Enfants
- Min. du Plan et Coordination de l'aide au développement
- Min. du Budget
- Min. de l'Éducation nationale
- Min. des Affaires foncières

Suivi du financement

USD 690 M

Financement engagé
Au titre des Lettres d'intention (LdI)

USD 394.7 M

Transféré

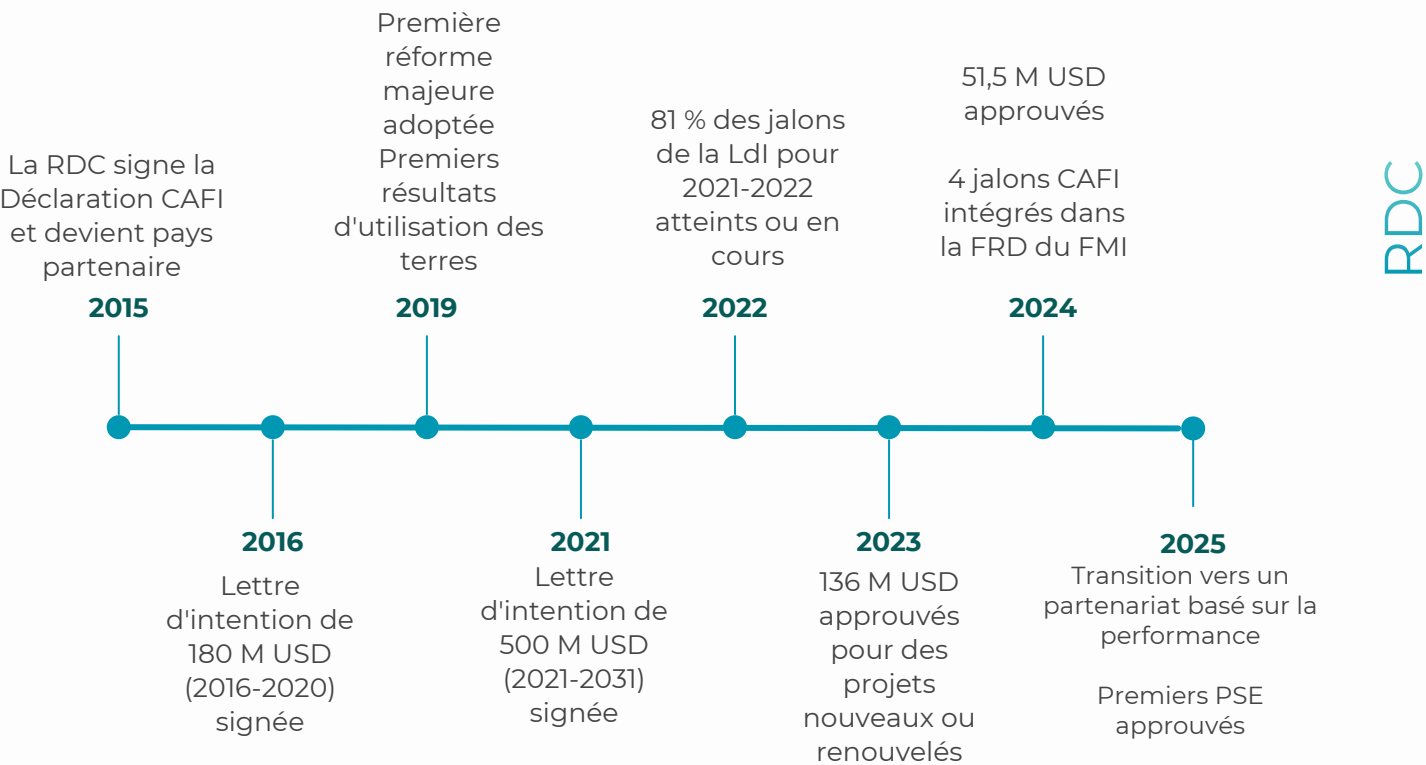
USD 233.7 M

Dépensé

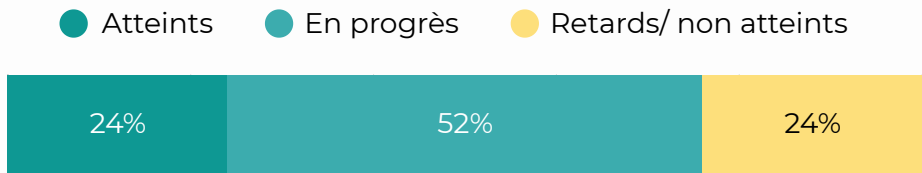
Taux de décaissement (Dépensé/Transféré)



Aperçu du partenariat



Le partenariat CFI-RDC est mis en oeuvre dans le cadre de la deuxième Lettre d'intention (2021-2031), signée en mai 2022, qui définit un cadre global pour stopper et inverser la perte forestière tout en soutenant le développement durable et la transformation rurale inclusive. En 2025, le partenariat a continué de se consolider, avec un dialogue politique soutenu entre le Gouvernement, les bailleurs de CFI et les partenaires de mise en oeuvre, et des progrès continus dans la mise en oeuvre des jalons de réforme.



Statut de réalisation des 84 jalons de la Lettre d'intention CFI-RDC fin 2025. Les détails sont disponibles dans le « Rapport d'avancement de CFI sur les jalons des Lettres d'intention »

Les évaluations couvrant les 84 jalons sur la période 2021-2025 indiquent que, fin 2025, **76 % des jalons avaient été atteints ou étaient en cours, contre 55 % en 2024**. Cela reflète une mise en oeuvre accélérée dans plusieurs secteurs, incluant l'adoption de réformes politiques et réglementaires majeures telles que la Loi foncière révisée, la Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité, le cadre réglementaire du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) et l'établissement du Corridor vert Kivu-Kinshasa.

Le partenariat est resté ancré dans des processus structurés de gouvernance et de revue. Suite aux Revues annuelles tenues en février 2023 et mars 2024, les préparatifs sont en cours pour la prochaine revue en 2026, parallèlement aux évaluations indépendantes du partenariat CAFI-RDC et du FONAREDD, qui éclaireront la prochaine phase d'engagement.

2025 a été marqué par des **progrès continus sur des réformes structurelles clés**, notamment la promulgation de la Loi sur l'aménagement du territoire (juillet 2025), renforçant significativement le cadre juridique pour la gouvernance foncière, la planification spatiale et les droits communautaires. Plus largement, les progrès dans les politiques sectorielles reflètent un alignement croissant entre les voies de développement et les objectifs de protection des forêts et du climat.

Le partenariat a également continué de **s'aligner sur les cadres internationaux de réforme plus larges**, notamment à travers l'engagement avec la Facilité pour la résilience et la durabilité du FMI (approuvée en janvier 2025), soutenant des réformes liées au suivi forestier, à la gouvernance forestière et aux normes environnementales dans les secteurs extractifs.

Parallèlement, 2025 a marqué le début de discussions stratégiques sur l'orientation future de CAFI au-delà de 2025, avec un accent croissant sur un modèle où « **les fonds suivent la performance** ». Ces discussions ont souligné la nécessité de combiner un soutien continu aux réformes politiques, l'expansion du financement basé sur la performance à travers les PSE, et le développement d'investissements catalytiques et cofinancés pour mobiliser des ressources nationales et internationales.

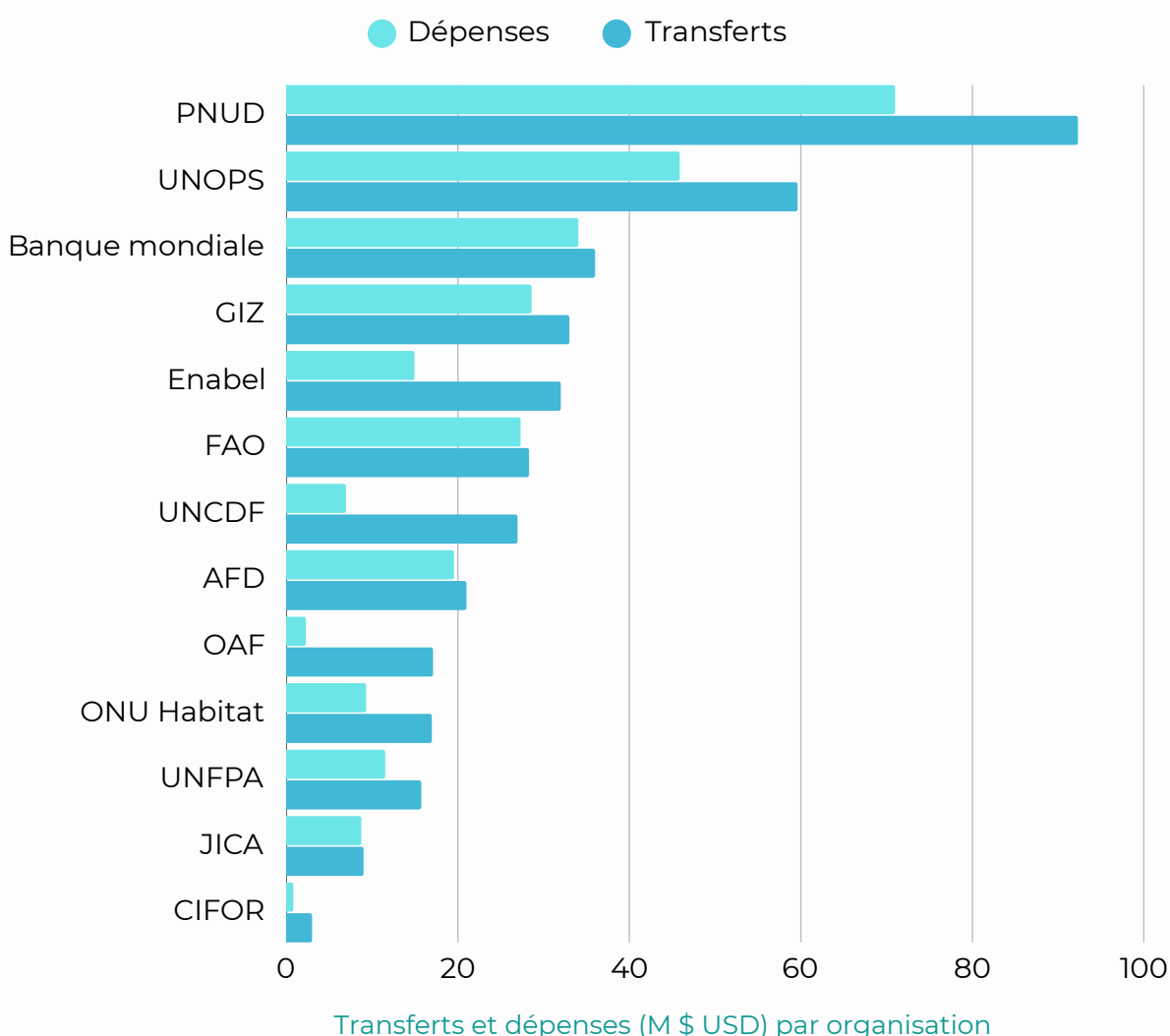
Aux niveaux régional et mondial, la RDC a renforcé son rôle dans la gouvernance climatique et forestière, incluant sa participation aux discussions régionales sur les PSE (Kinshasa, janvier 2025) et son engagement à la COP30 (Belém, novembre 2025).

En perspective, 2026 représentera une année charnière, marquant la fin de la première phase (2021-2026) de la Lettre d'intention. Dans un contexte de financement plus contraint, le partenariat devrait évoluer vers des modèles mixtes et cofinancés, CAFI agissant de plus en plus comme catalyseur pour mobiliser le financement national, privé et climatique. Les instruments basés sur les résultats tels que les PSE devraient jouer un rôle central dans cette transition, soutenant une approche plus axée sur la performance et ancrée nationalement.

Aperçu du portefeuille

Le portefeuille FONAREDD financé par CAFI en République démocratique du Congo combine des projets territoriaux intégrés à grande échelle (PIREDD) avec des interventions sectorielles dans le foncier, l'agriculture, l'énergie, la gouvernance et la démographie, s'attaquant aux facteurs directs et sous-jacents de la déforestation.

En 2025, la mise en oeuvre a continué de monter en échelle à travers le portefeuille, tandis qu'une nouvelle vague de programmation a été approuvée. Au total, huit nouveaux projets ont été approuvés au cours de l'année, incluant des investissements majeurs dans l'énergie durable, le développement territorial, la foresterie communautaire et les approches basées sur la performance dans le cadre du Programme PSE du Bassin d'approvisionnement de Kinshasa, (PROBAK). Cela a marqué l'une des années les plus significatives d'expansion du portefeuille et a renforcé la transition vers une programmation davantage basée sur les résultats.



**FAO - Programme
intégré REDD+ en
Équateur**

Budget : 25,2 M USD

Axe :
Développement
territorial intégré
(forêt, agriculture,
aménagement du
territoire)

**AFD - Programme
Savanes durables et
Forêts dégradées**

Budget : 15 M USD

Axe : Agroforesterie,
restauration et
agriculture durable

**AFD - Programme
de Gestion
forestière durable**

Budget : 12,0 M USD

Axe : Gouvernance
forestière et gestion
durable

**ONU-Habitat II
(Programme
d'appui à la
réforme foncière)**

Budget : 15,0 M USD

Axe : Réforme
foncière et systèmes
d'information
foncière

**UNOPS -
Programme
intégré REDD+ au
Plateau**

Budget : 11,0 M USD

Axe :
Développement
territorial intégré

**PNUD - Projet
d'appui à
l'agriculture
familiale durable**

Budget : 45,0 M
USD

Axe : Agriculture
climato-intelligente

**Enabel -
Programme
intégré REDD+ au
Kasaï Oriental-
Lomami**

Budget : 35,0 M USD

Axe :
Développement
territorial et
agriculture

**PNUD -
Programme
d'appui à la
réalisation des
jalons**

Budget : 8,0 M USD

Axe : Appui aux
réformes politiques
et jalons de la Ldl

**PNUD - Projet
d'accès au marché
carbone**

Budget : 3,0 M USD

Axe : Préparation au
financement
carbone

**UNFPA / UNOPS -
PROMIS II**

Budget : 58,0 M USD

Axe : Transition
démographique et
planification
familiale

**UNOPS -
Programme
d'infrastructures de
santé**

Budget : 3,5 M USD

Axe : Infrastructures
de santé

**GIZ - Normes pour
les mines et les
hydrocarbures**

Budget : 6,0 M USD

Axe : Sauvegardes
environnementales
et sociales

**CIFOR - Programme
d'appui à la société
civile II**

Budget : 5,5 M USD

Axe : Gouvernance et
engagement de la
société civile

**One Acre Fund -
Agriculture durable
des petits
exploitants au
Kongo Central**

Budget : 30,0 M USD

Axe : Agriculture des
petits exploitants et
moyens de
subsistance

**UNCDF -
Programme
Énergie durable II**

Budget : 50,0 M USD

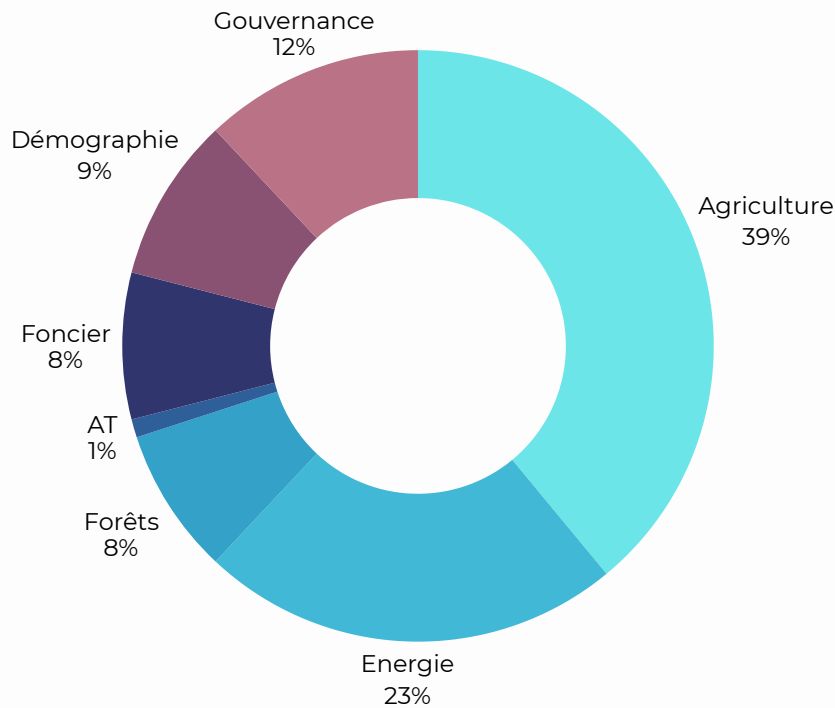
Axe : Cuisson propre
et transition
énergétique

**Enabel - PIREDD
Sud-Ubangi**

Budget : 25,0 M
USD

Axe :
Développement
territorial intégré

Projets RDC actifs en 2025. Une liste complète des projets est disponible dans cette Annexe



Dépenses en RDC par résultat en 2025

Le soutien de CAFI en RDC combine réformes politiques et investissements à grande échelle mis en oeuvre notamment à travers le FONAREDD. Fin 2025, les avaient soutenu un nombre estimé de 190 189 bénéficiaires directs (hors planification familiale), tout en bénéficiant indirectement à plus de 9,3 millions de personnes.

Les investissements contribuent à l'amélioration de la gouvernance locale, à une production agricole plus durable, à l'accès à une énergie plus propre, au renforcement de la gestion communautaire des forêts et à un cadre politique plus favorable à l'utilisation durable des terres. Selon la méthodologie du FONAREDD, les interventions soutenues devraient générer 53 327 hectares de déforestation évitée par an à maturité, soit environ 10 % du Niveau de référence des émissions forestières (NERF) national.

Gouvernance locale et aménagement du territoire : Renforcer la gouvernance décentralisée et la planification communautaire

2868

structures de gouvernance locale

+235 en 2025

soutenant la participation communautaire, la gouvernance des ressources naturelles et la planification du développement local

1,031

plans locaux d'utilisation des terres développés avec succès

+142

plans locaux d'utilisation des terres

7.95 M

Hectares couverts par des plans d'utilisation des terres

+664,254

renforçant la base pour des décisions d'utilisation des terres plus coordonnées

5

plans provinciaux d'utilisation des terres

+1 en 2025

plans locaux d'utilisation des terres

460

km de routes rurales entretenus
55 ponts et dalots construits

816 bâtiments publics réhabilités, améliorant l'accès au marché et les opportunités économiques locales

Ces résultats sont renforcés par le cadre juridique consolidé pour l'aménagement du territoire, notamment suite à la **promulgation de la Loi sur l'aménagement du territoire en juillet 2025**. La Loi établit un cadre moderne pour la planification spatiale intégrée aux niveaux national, provincial et local, clarifie les responsabilités institutionnelles et renforce la prise en compte de la durabilité environnementale et des droits communautaires dans les décisions d'utilisation des terres.

Foncier : Faire avancer la réforme juridique et institutionnelle

Jalon atteint

Nouvelle Loi foncière 25/62 promulguée le 31 décembre 2025, une avancée majeure dans le processus de réforme foncière initié en 2016

Systèmes en cours

Outils de mise en oeuvre de la réforme foncière avancés
plan de mise en oeuvre de la politique foncière nationale
Système d'information foncière pilote
intégration améliorée du foncier avec les processus environnementaux et d'aménagement du territoire

Ensemble, ces résultats visent à renforcer la sécurité foncière, améliorer la transparence et la traçabilité des droits fonciers, et fournir un cadre plus fiable pour la gestion durable des terres et l'investissement.

Agriculture et moyens de subsistance ruraux : Soutenir une production durable et la sécurité alimentaire

29,309

hectares de
cultures pérennes
plantés

+3 959 en 2025

soutenant la
participation
communautaire, la
gouvernance des
ressources naturelles
et la planification du
développement
local

49,460

hectares de
cultures
vivrières
cultivées

+4 526 en 2025

dépassant
l'objectif
annuel

2,108

hectares de champs
de production
semencière
développés

+1 790 en 2025

atteignant 29 %
de l'objectif
total

Énergie durable : Réduire la pression sur les forêts liée à la demande en bois-énergie

220 518

foyers améliorés
distribués
dépassant l'objectif
global

+6567 unités en 2025

25,982

hectares
d'agroforesteri
e / bois-énergie
établis

+4482 en 2025

55 416

hectares de savanes
réservés à la
régénération
naturelle

+17 534 en 2025

Ensemble, ces interventions contribuent à réduire la dépendance au bois de chauffe et au charbon de bois issus de sources non durables tout en soutenant la transition vers des solutions de cuisson plus propres et plus efficaces.

Gestion forestière et conservation : soutenir la gouvernance forestière communautaire

606 576

hectares de forêts
communautaires
formellement titrés

+1 768 ha en 2025

La foresterie communautaire renforce les droits locaux sur les ressources forestières et crée des incitations pour une gestion forestière durable à long terme tout en soutenant les moyens de subsistance locaux.

Démographie : soutenir la santé reproductive et la transition démographique

1,489, 516

Couple-années
de protection
délivrées en
2025

Dépassant l'objectif
annuel de 1 335 000
CAP

732 685

bénéficiaires directs
atteints fin 2025

Dont environ 95 % de
femmes, selon la
méthodologie des
clients annualisés

La planification familiale reste l'un des domaines les plus importants en termes de bénéficiaires directs et contribue à l'amélioration des résultats de santé, à l'autonomisation des femmes et au développement durable à long terme

Projet phare

Soutenir des moyens de subsistance durables dans les paysages de savanes et de forêts



Le projet « Transformation durable des savanes et forêts dégradées » en RDC soutient le développement de systèmes agricoles durables dans les provinces du Kwilu et de la Tshopo. Le projet est structuré autour d'alliances productives réunissant petits exploitants, organisations de producteurs, PME agricoles et prestataires de services techniques. Ces alliances développent des projets d'investissement combinant contributions des agriculteurs, subventions et accès au crédit, avec l'objectif de renforcer les chaînes de valeur tout en promouvant une utilisation durable des terres.

Une montée en puissance de la production durable et de la restauration des terres

Le programme a atteint une échelle significative en 2025, avec plus de 6 700 hectares plantés et géoréférencés, représentant près de 90 % de l'objectif global.

Partenaires nationaux

Ministère de l'Agriculture, Élevage et Pêche de la RDC

Projet du portefeuille du FONAREDD

Organisation de mise en

œuvre : Agence Française de Développement (AFD)

Budget : 15 millions USD

(avec complément approuvé)

Décaissé (déc. 2025) : 11,9 millions USD

Taux d'exécution : 79 %

Ces plantations incluent des systèmes agroforestiers et des cultures pérennes établis dans des zones de savane et de forêt dégradées. Parallèlement, 24 alliances productives sont opérationnelles dans les deux provinces, structurant les investissements et soutenant le développement coordonné des chaînes de valeur agricoles.

Des résultats concrets pour les agriculteurs et les communautés locales

Le programme soutient un nombre croissant de producteurs et de ménages ruraux :

- 5 900+ bénéficiaires directs, dépassant les objectifs initiaux
- 26 % de participation féminine, stable par rapport aux années précédentes
- 8 500+ bénéficiaires indirects

Les agriculteurs bénéficient d'un soutien intégré combinant accès aux intrants et à l'assistance technique, financement par subventions et mécanismes de crédit, intégration dans des chaînes de valeur structurées. Cette approche contribue à améliorer la productivité agricole tout en renforçant l'activité économique locale.

Un financement innovant avec engagement du secteur privé

Le modèle d'alliance productive mobilise des opérateurs privés et des PME comme agrégateurs, aidant à structurer les investissements et à faciliter l'accès au financement. En 2025, 29 projets d'investissement basés sur les alliances ont été financés. Des partenariats ont été établis avec des institutions financières, dont Equity BCDC, ouvrant la voie à un meilleur accès au crédit et à l'inclusion financière pour les alliances productives. De plus, 12 projets d'innovation ont été soutenus, dépassant les objectifs initiaux.

Ce modèle soutient également la structuration progressive des producteurs en réseaux économiques formalisés, renforçant leur capacité à s'engager avec les marchés, les institutions financières et les opportunités d'investissement à long terme. Globalement, le programme démontre la viabilité opérationnelle de la combinaison développement agricole, partenariats structurés et approches basées sur la performance dans des paysages complexes.

République du Congo



Capital forestier

24.37 M

Hectares de forêt (2019)

Couvrant 70,85 % de la superficie totale

70.8%

Ratio forêt/territoire

Gouvernance des partenaires nationaux

- Cabinet du Premier Ministre
- Ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo
- Ministère de l'Économie forestière
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier

Suivi du financement

USD 65 M

Financement engagé

Au titre de la Lettre d'intention

USD 47.5 M

Financement approuvé

Alloué à des spécifiques

USD 22.8 M

Financement transféré

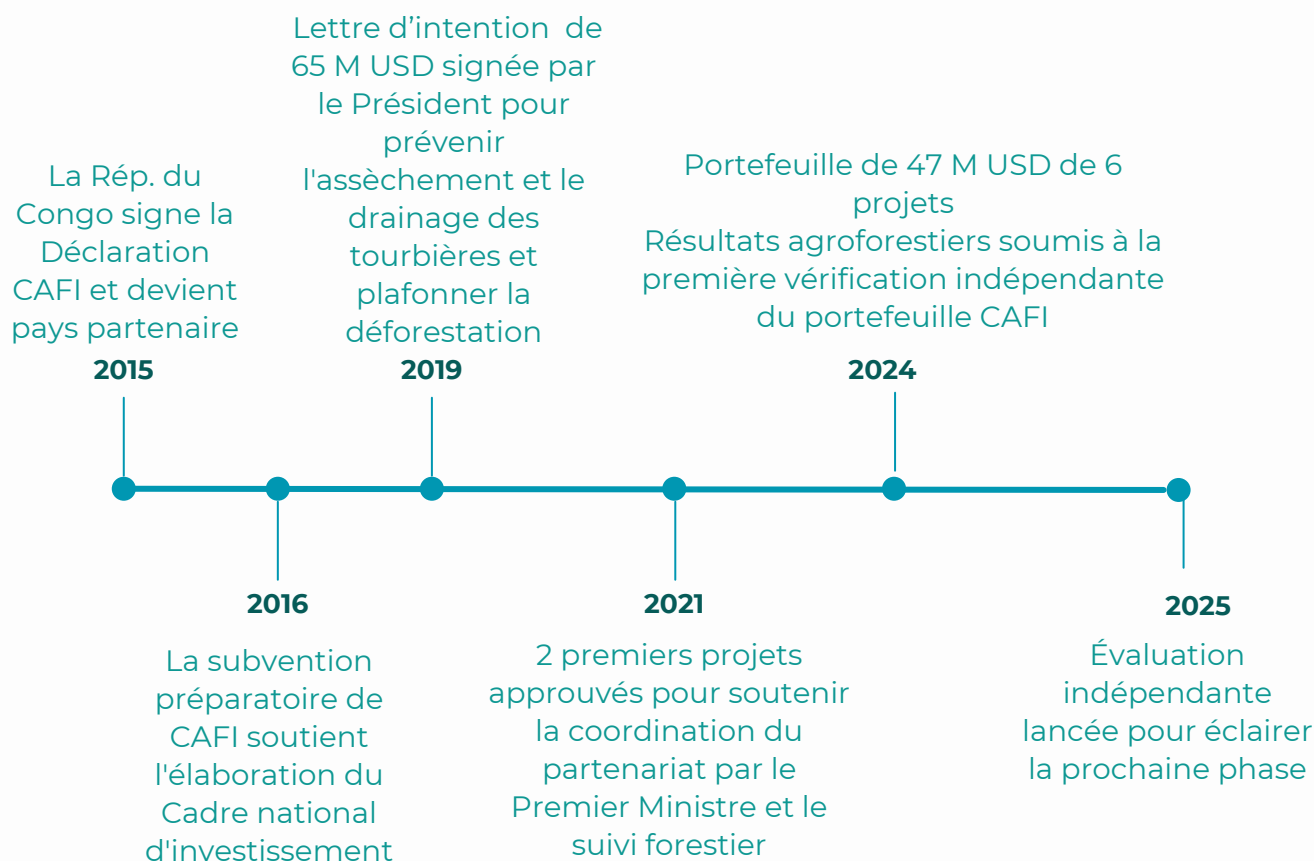
USD 14.5 M

Financement dépensé

Taux de décaissement
(Dépensé/Transféré)

63.6%

Aperçu du partenariat



En 2025, le partenariat CAFI-République du Congo a atteint un point de transition clé. La Lettre d'intention signée en 2019 est arrivée au terme de sa période de mise en oeuvre, tandis que plusieurs majeurs passaient encore de la conception et du démarrage à la mise en oeuvre.

L'année a été consacrée au bilan des progrès et à la préparation de la prochaine phase du partenariat. Une évaluation indépendante lancée en juillet 2025 a fourni des conclusions préliminaires aux homologues nationaux et éclairera les discussions lors de la prochaine revue annuelle en 2026.

Réalisation des jalons

● Atteints ● Progrès ● Programmés ● Retards/non atteints



Statut de réalisation des jalons de la LdI CAFI-RdC fin 2025

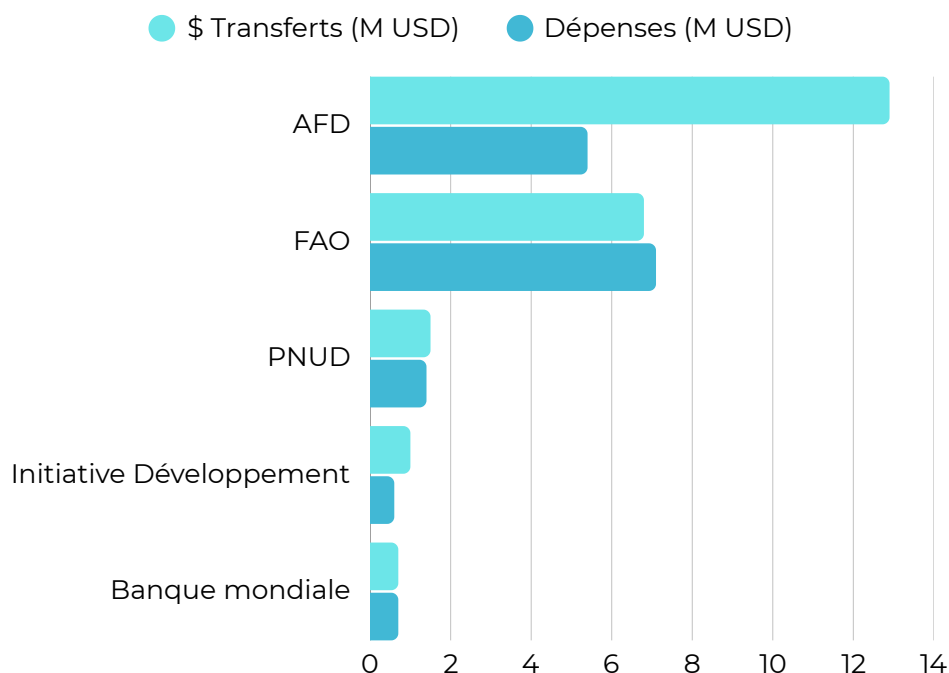
Les détails sont disponibles dans le « Rapport d'avancement de CAFI sur les jalons des Lettres d'intention »

Les progrès ont été les plus visibles là où les et l'appui technique ont été activement déployés, notamment dans le suivi forestier et le rapportage climatique, la gouvernance environnementale et le développement d'outils de planification de l'utilisation des terres. Parallèlement, des retards de mise en oeuvre et des défis de coordination ont limité les progrès dans la réalisation de certains objectifs plus larges du partenariat.

En perspective, le partenariat entre dans une nouvelle phase de réflexion et de repositionnement. Les discussions avec le Gouvernement portent sur les priorités futures, incluant le déploiement potentiel des Paiements pour services environnementaux, la poursuite des programmes en cours, et la nécessité de simplifier les arrangements institutionnels et de renforcer la coordination intersectorielle.

Globalement, le partenariat se trouve à un point d'inflexion stratégique, avec des fondations analytiques et institutionnelles solides en place, mais un besoin clair d'accélérer la mise en oeuvre et de produire des résultats à grande échelle.

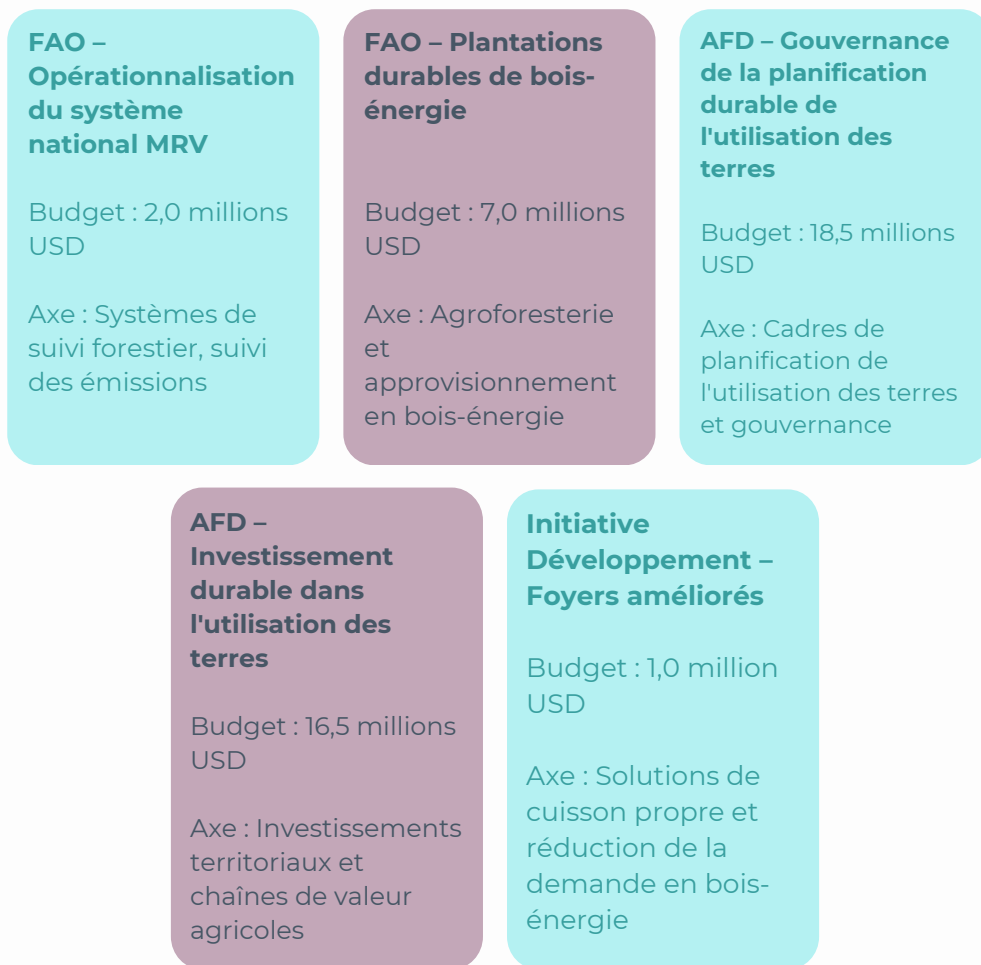
Réalisations du portefeuille



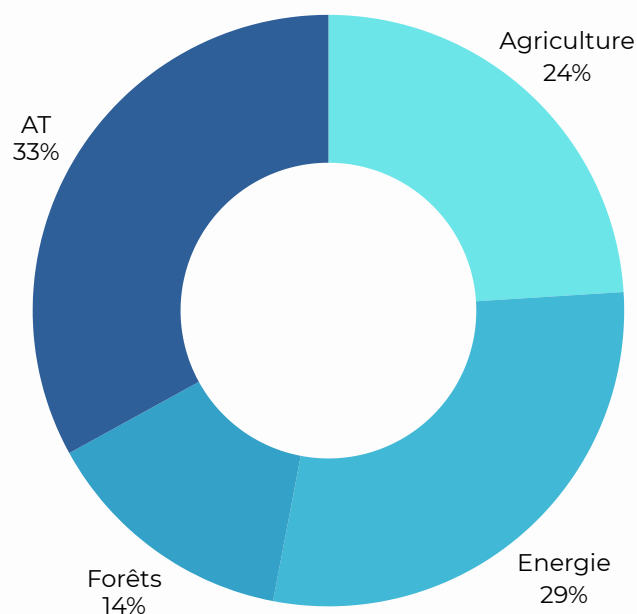
En 2025, le portefeuille de CAFI en République du Congo s'est concentré sur la construction des systèmes et investissements nécessaires à une utilisation durable des terres, incluant le suivi forestier, la planification de l'utilisation des terres, l'agriculture climato-intelligente et la transition bois-énergie. Bien que tous les projets soient désormais actifs, plusieurs grands projets restent aux premiers stades de mise en oeuvre.

Le portefeuille reflète une transition cohérente de la construction de systèmes vers la livraison opérationnelle. Le principal défi à venir sera de traduire la planification, les diagnostics et les projets pilotes en investissements concrets et en impacts mesurables pour les communautés et les écosystèmes.

Aperçu du portefeuille



Projets actifs en 2025



Dépenses par effet en 2025

Suivi forestier, rapportage climatique et préparation au financement carbone -*Doter le pays de systèmes et de données pour suivre les forêts et rapporter les émissions*

Niveau de référence des émissions forestières révisé consolidé	Géoportail national MRV opérationnel	Préparation ART-TREES avancée
La République du Congo a finalisé les échanges avec les évaluateurs de la CCNUCC en 2025, le NERF révisé et le rapport d'évaluation technique étant disponibles via le processus de la CCNUCC	Le géoportail SYNA-MNV est en ligne et continue d'être mis à jour, améliorant l'accès aux données de suivi forestier, avec une plateforme EarthMap bêta spécifique au Congo en développement	Des ateliers techniques ont renforcé la compréhension nationale des exigences ART-TREES, des sauvegardes et des voies potentielles de réduction des émissions



Projet SYNA MNV, République du Congo.

Aménagement du territoire, gouvernance et diagnostics territoriaux : Poser les bases de décisions coordonnées d'utilisation des terres

GACAT établi comme plateforme de consultation

La plateforme nationale de consultation pour l'aménagement du territoire a été formellement établie, avec sa charte adoptée et sa feuille de route développée

Directives nationales CLIP validées

Les directives pour le Consentement libre, informé et préalable validées en 2025, renforçant les sauvegardes pour l'aménagement du territoire

Agriculture durable & investissements territoriaux : structurer la transition vers une agriculture climato-intelligente et zéro-déforestation

Cartographie du potentiel agricole avancée

Atlas agro-pédoclimatique national, analyses pédoclimatiques départementales et 9 cartes pédologiques thématiques pour les cultures prioritaires produits et partagés avec les autorités nationales
Soutien à la planification agricole, les décisions d'utilisation des terres et les futures stratégies d'investissement zéro-déforestation

60

parcelles d'essais agronomiques installées
Essais initiaux lancés dans des zones pilotes pour tester des pratiques agricoles climato-intelligentes et zéro-déforestation

24

sites potentiels de centres techniques identifiés
Une cartographie préliminaire des besoins en infrastructures a été réalisée pour soutenir la vulgarisation agricole et les systèmes d'innovation

145

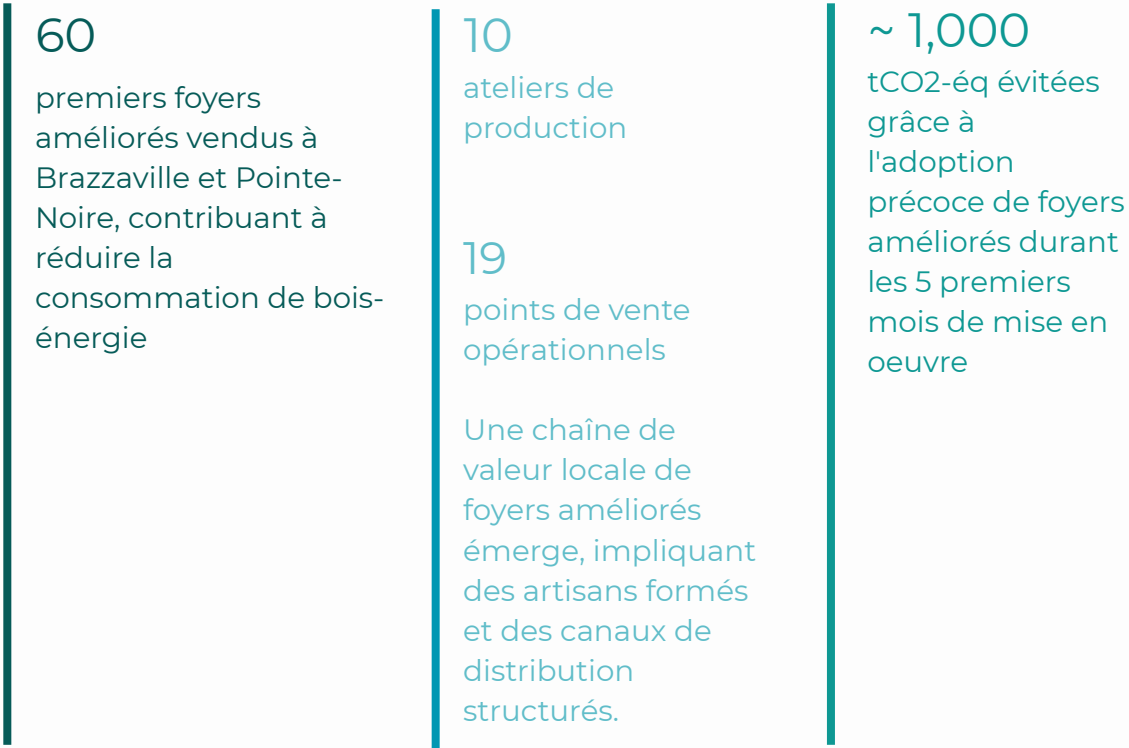
projets d'investissement agricole potentiels identifiés

Le développement précoce du pipeline a identifié des opportunités d'investissement parmi les coopératives, PME et opérateurs plus importants



Couverture de l'Atlas soutenu par le projet AFD en République du Congo

Transition bois-énergie et solutions de cuisson améliorées : Réduire la pression sur les forêts liée à la demande en bois de chauffe



Globalement, les résultats de 2025 montrent de solides progrès dans les systèmes, la planification et la préparation des investissements, avec des résultats opérationnels initiaux émergeant dans des secteurs ciblés comme le bois-énergie. À l'avenir, la priorité sera de passer à l'échelle et de traduire ces fondations en impacts mesurables sur la déforestation et les moyens de subsistance.

Gabon



Forêts

88%

Couverture forestière

Pays à haute couverture forestière et faible déforestation

Partenaires nationaux

Sous la direction du Conseil national pour le climat

- Ministère de la Planification et de la Prospective
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural
- Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, Chargé du Conflit Homme-Faune
- Agence gabonaise d'études et d'observations spatiales (AGEOS)
- Agence de développement agricole du Gabon (ADAG)
- Agence nationale des parcs nationaux du Gabon (ANPN)
- Agence gabonaise de normalisation (AGANOR)

Financement

USD 195 M
Engagés

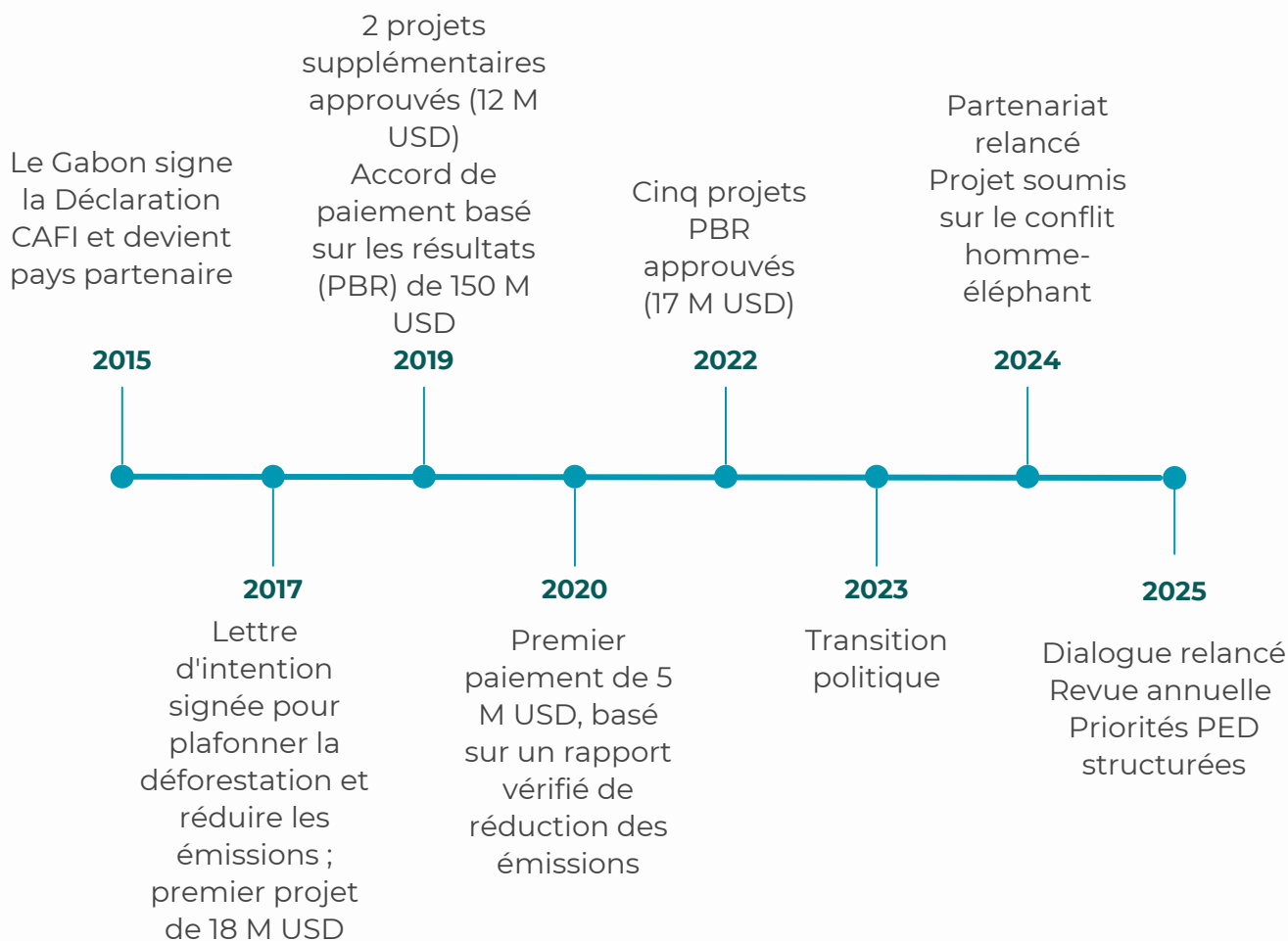
USD 50.7 M
Transférés

USD 26.1 M
Dépensés

Taux de décaissement
(Dépensé/Transféré)



Aperçu du partenariat



« CAFI a permis au Gabon de piloter et mobiliser des paiements pionniers basés sur les résultats »

*Louise Pierrette Mvono, Ministre de la Planification, Gabon.
New York, 24 septembre 2025*

Réalisation des jalons

● Atteints ● En progrès ● Retardés/non atteints



Statut de réalisation des 16 jalons de la LdI CAFE-Gabon fin 2025.

En 2025, le partenariat CAFE-Gabon s'est concentré sur le **rétablissement d'un dialogue politique structuré** suite à la réorganisation gouvernementale de janvier 2025, tout en repositionnant le partenariat autour d'un ensemble de priorités stratégiques claires.

En début d'année, CAFE a facilité un engagement rapide avec les autorités nouvellement nommées, incluant des briefings ciblés aux Ministres en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts. Ces échanges ont permis de clarifier les priorités, notamment autour des Paiements pour services environnementaux (PSE) et du conflit homme-éléphant, et ont assuré la continuité du partenariat dans un contexte institutionnel changeant.

Tout au long de l'année, CAFE a joué un rôle central dans la structuration du dialogue et de la coordination entre les parties prenantes. Cela a inclus :

- L'établissement et l'animation d'un **groupe de travail national PSE**, réunissant gouvernement, institutions de recherche, secteur privé et société civile
- Le soutien à des échanges techniques continus pour définir les zones prioritaires et les approches de mise en oeuvre des PSE
- Le renforcement de la **coordination** entre ministères et organisations de mise en oeuvre

Parallèlement, le Gabon a continué de renforcer son positionnement dans les cadres climatiques internationaux.

Des progrès ont été réalisés sur le processus ART-TREES, avec la soumission des rapports d'enregistrement et de suivi pour la période de créditation 2018-2022 et des révisions en cours.

La Revue annuelle CAFI-Gabon, en octobre 2025, a également constitué un moment important pour consolider le dialogue et aligner les parties prenantes.

Le partenariat est ainsi resté actif et structuré en 2025, avec un engagement politique renouvelé, des priorités plus claires et une coordination renforcée entre les parties prenantes.

Aperçu du portefeuille

AFD – Aménagement du territoire et suivi (CAFI 1)

Statut : Clôturé (2025)

Budget : 18,4 millions USD

Axe : Planification nationale de l'utilisation des terres (PNAT), systèmes de suivi forestier, cartographie villageoise

PNUD – Extension des aires protégées (CAFI 2)

Statut : Clôturé (2025)

Budget : 5 millions USD

Axe : Extension des aires protégées, optimisation de l'utilisation des terres agricoles, systèmes de données carbone

PNUD – Aires protégées (CAFI 3)

Statut : Clôturé (2025)

Budget : 9 millions USD

Axe : Protection et surveillance des parcs nationaux

TNC – Certification et légalité (CAFI 2)

Statut : Actif

Budget : 7,0 millions USD

Axe : Gestion forestière durable et réduction des émissions par l'amélioration des pratiques forestières

PNUD – Coordination

Statut : Actif

Budget : 1,5 million USD

Axe : Coordination institutionnelle et appui à la mise en oeuvre à travers le portefeuille

PNUD / UNESCO – Verdissement urbain

Statut : Actif

Budget : 2,0 millions USD

Axe : Foresterie urbaine, éducation environnementale et engagement communautaire

TNC – Certification et légalité (CAFI 3)

Statut : Actif

Budget : 2,9 millions USD

Axe : Soutien continu à la foresterie durable et aux systèmes de certification

TNC – Recherche et suivi (CAFI 3)

Statut : Actif

Budget : 2,5 millions USD

Axe : Suivi des écosystèmes forestiers, biodiversité et suivi du carbone

WCS – Coexistence pacifique homme-éléphant au Gabon (voir Point fort)

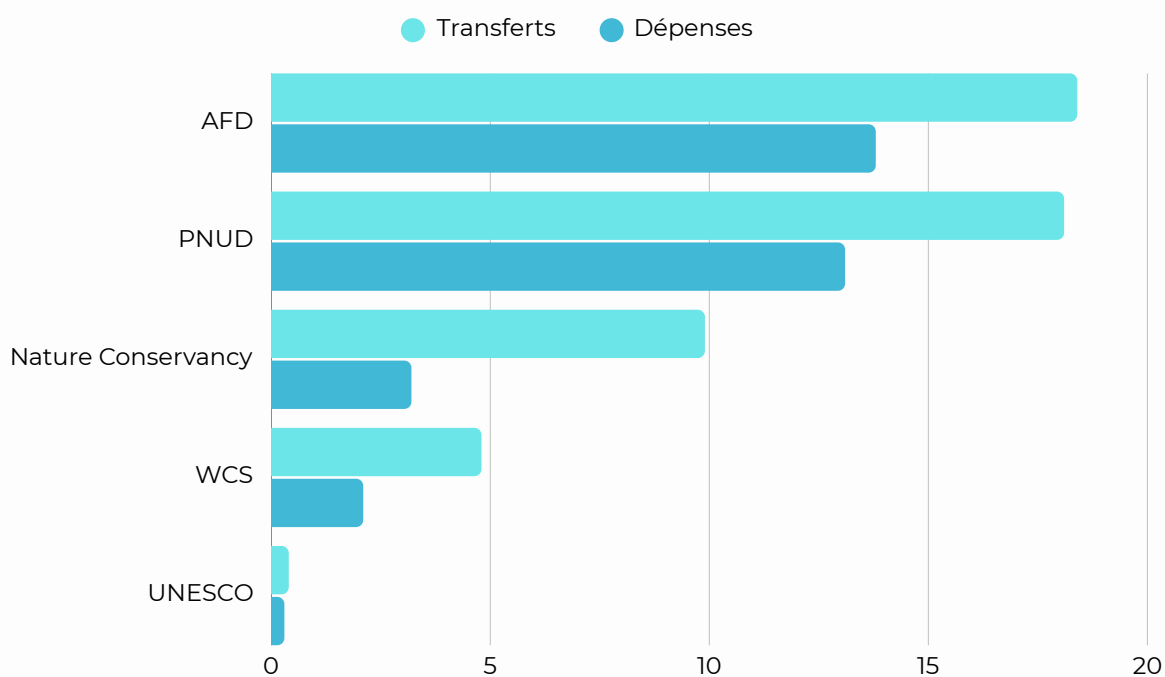
Statut : Actif (lancé en 2025)

Budget : 10 millions USD

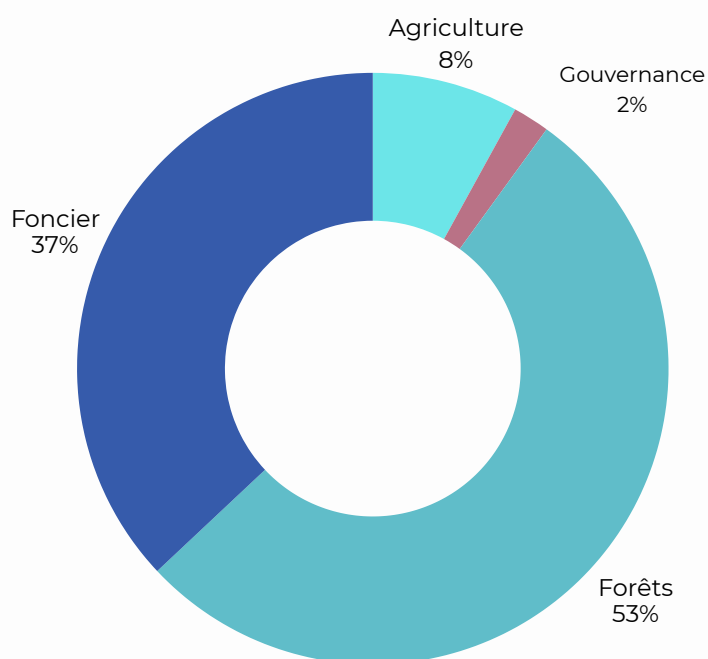
Axe : Réduction du conflit homme-faune et protection des moyens de subsistance ruraux

Projets actifs en 2025

Le portefeuille évolue de grands projets de construction de systèmes vers un mix plus ciblé d'interventions en foresterie, suivi et communautés, avec un accent croissant sur les approches basées sur les résultats et la livraison opérationnelle.



Transferts et dépenses (M USD)
par organisation de mise en oeuvre au Gabon



Dépenses par résultat en 2025

Résultats

Suivi forestier et aménagement du territoire : Construire un système national de suivi des forêts et de l'utilisation des terres

1548

villages cartographiés

La cartographie participative a atteint environ 60 % des villages au niveau national, avec 908 cartes validées et restituées aux communautés et le reste intégré dans les systèmes nationaux.

1,877

empreintes spatiales de villages cartographiées

Limites villageoises numérisées dans plusieurs provinces, soutenant les processus d'allocation et de planification de l'utilisation des terres.

100,096

alertes de déforestation générées

18 370 alertes transmises aux autorités, dont 508 ont déclenché des missions de vérification sur le terrain, renforçant les capacités de réponse

365

parcelles permanentes de suivi forestier établies

Avec 44 transects de biodiversité et environ 1 500 spécimens végétaux collectés, contribuant à l'inventaire forestier national et au suivi des écosystèmes

1488

espèces d'arbres indigènes identifiées,

dont des espèces endémiques et sub-endémiques, renforçant la base nationale de connaissances sur la biodiversité

HVC & HSC

cartographie complétée au niveau national. Les zones à Haute valeur de conservation (HVC 1 et 3) et à Haut stock de carbone (HSC) ont été cartographiées, avec trois couches cartographiques nationales intégrées dans la base de données du PNAT.

150

cartes produites pour le CNAT, soutenant les processus d'allocation de l'utilisation des terres, complétées par des cartes thématiques et des alertes environnementales partagées avec les ministères sectoriels.

Base de données nationale opérationnelle d'utilisation des terres établie

Des jeux de données multi-sectoriels (foresterie, mines, agriculture, infrastructures) sont désormais intégrés dans une plateforme centralisée soutenue par des accords formels de partage de données.

Aires protégées, agriculture et communautés : Des systèmes à l'impact sur le terrain

1028

clôtures électriques
mobiles installées

Déployées dans 508 villages dans le cadre du programme Conflit homme-éléphant pour réduire les dégâts aux cultures et protéger les moyens de subsistance.

16,288

bénéficiaires atteints

Les communautés rurales de toutes les provinces ont bénéficié directement des mesures de protection et de l'appui associé.

2,494

hectares de cultures protégés

Les systèmes de clôtures électriques ont sécurisé les terres agricoles contre les intrusions d'éléphants, avec un taux d'efficacité d'environ 94 %.

Voir ce Point fort pour des informations détaillées sur notre programme Conflit éléphants

217

missions de surveillance menées dans 13 parcs nationaux, couvrant plus de 27 600 km et renforçant la présence sur le terrain.

200

individus appréhendés et 137 infractions enregistrées
Incluant braconnage, pêche illégale, activités minières et d'exploitation forestière détectées grâce au renforcement des systèmes de patrouille.

Capacité opérationnelle des parcs nationaux renforcée

18 véhicules et 1 bus déployés, bases des parcs réhabilitées et équipées, et formations ciblées dispensées aux gestionnaires de parcs et au personnel technique sur la planification, le suivi et la gestion financière

Systèmes de suivi et de rapportage renforcés

Des outils harmonisés et des systèmes améliorés de collecte de données soutiennent désormais un suivi plus cohérent de la performance au niveau des parcs.

Laboratoires d'analyse des sols et SIG construits et opérationnels

Ces installations fournissent désormais une capacité nationale pour évaluer l'aptitude agricole et soutenir la planification de l'utilisation des terres.

Projet de loi nationale sur les terres agricoles rédigé et soumis (mai 2024)

Fournissant une base pour une gouvernance améliorée et une gestion plus durable des terres agricoles

Les résultats de 2025 montrent un virage clair vers la livraison opérationnelle, combinant **des systèmes nationaux renforcés avec des bénéfices tangibles pour les communautés**, en particulier dans la gestion du conflit homme-faune.

Projet phare : Coexistence homme-faune : protéger les communautés et les éléphants



Le programme « Coexistence homme-éléphant » au Gabon répond à l'un des défis les plus pressants pour les communautés rurales : la destruction des cultures et l'insécurité des moyens de subsistance causées par le conflit homme-éléphant, tout en protégeant l'une des espèces les plus emblématiques du pays.

Le projet opère dans les neuf provinces du Gabon, combinant déploiement sur le terrain, renforcement institutionnel et engagement communautaire pour fournir des solutions pratiques et reproductibles.

Protection immédiate pour les agriculteurs

En 2025, le projet est passé rapidement de la conception au déploiement à grande échelle suite à son lancement en mars. Au total, 1 028 clôtures électriques mobiles ont été installées dans 508 villages, protégeant environ 2 494 hectares de cultures et bénéficiant à plus de 16 000 personnes.

Partenaires nationaux

Ministère des Eaux et Forêts (Gabon), en coordination avec le Ministère de l'Agriculture

Organisation de mise en œuvre : Wildlife Conservation Society (WCS)

Date de démarrage : Mars 2025

Budget : 10 millions USD

Décaissé (déc. 2025) : 2,1 millions USD

Avec un taux d'efficacité de 94 %, ces systèmes ont **significativement réduit les intrusions d'éléphants** dans les zones agricoles, permettant aux agriculteurs de sécuriser les récoltes et de stabiliser la production alimentaire. En réduisant les pertes de cultures et les tensions entre communautés et faune, le projet **contribue à construire un soutien local pour la conservation des éléphants** et réduit les incitations aux abattages de représailles, contribuant à la **protection à long terme des écosystèmes forestiers et de la biodiversité**. La demande reste élevée, avec plus de 2 600 demandes enregistrées fin 2025, soulignant à la fois l'ampleur du défi et la pertinence de la solution.

Une réponse nationale coordonnée

Le programme est ancré dans un partenariat solide entre WCS, les autorités nationales et des partenaires techniques spécialisés, dont Space for Giants. Il soutient le déploiement de brigades interministérielles à travers le pays, responsables de l'atténuation des conflits, de la sensibilisation communautaire et du suivi.

En 2025, toutes les provinces étaient couvertes par des brigades opérationnelles; 400+ villages atteints par des campagnes de sensibilisation; 80+ agents gouvernementaux formés au déploiement, suivi et gestion des conflits

Des outils numériques et des systèmes de collecte de données sur le terrain ont également été introduits pour améliorer le suivi des incidents, des demandes communautaires et des résultats des interventions.



Ci-dessus : bénéficiaires du projet à côté de leurs clôtures électrifiées

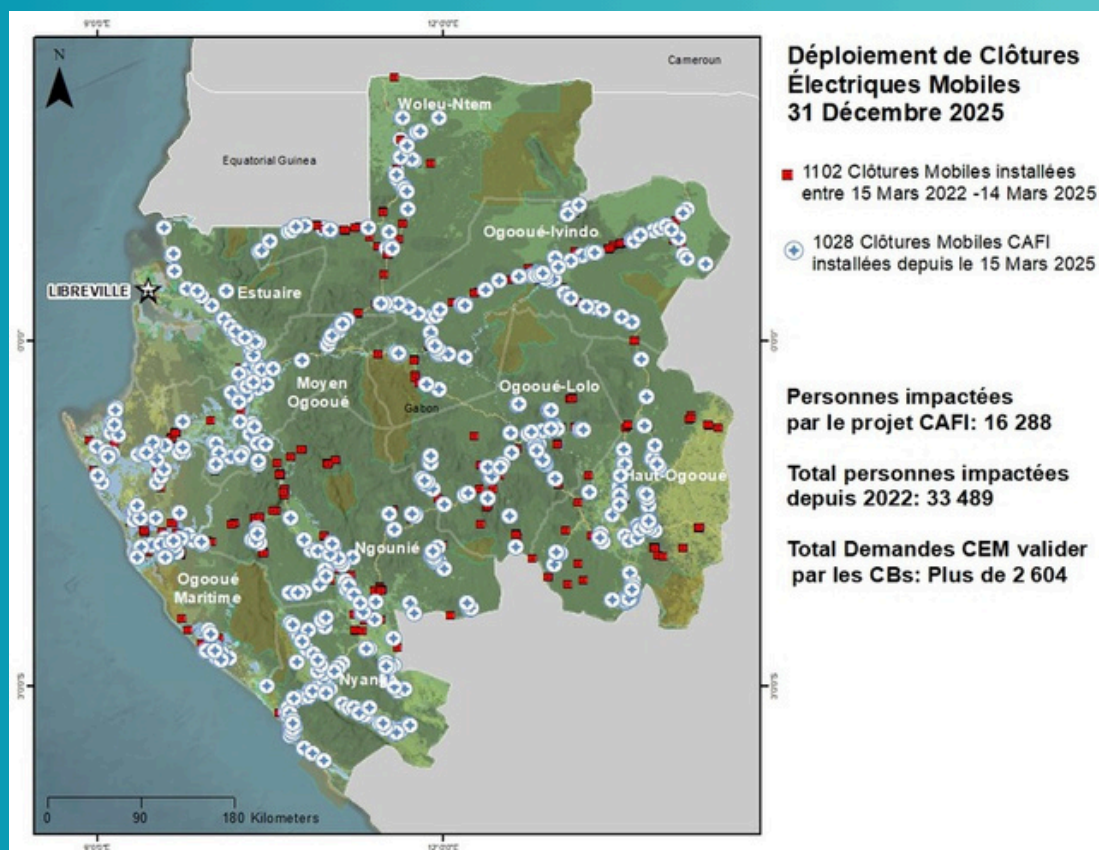
Au delà de l'urgence, soutenir les communautés

Au-delà de la protection immédiate, le programme pose les bases d'une coexistence à plus long terme :

- développement d'une stratégie nationale de communication sur la coexistence homme-faune
- préparation d'interventions d'agriculture durable dans les aires protégées
- conception d'un mécanisme d'assurance pour indemniser les agriculteurs pour les pertes de cultures

Ces composantes visent à passer d'une atténuation réactive vers une approche plus systémique, combinant prévention, indemnisation et changement de comportement.

En combinant le déploiement rapide de solutions éprouvées avec le renforcement des capacités institutionnelles et l'engagement communautaire, le projet démontre comment le conflit homme-faune peut être traité à grande échelle tout en soutenant les moyens de subsistance ruraux et en conservant la biodiversité.



Carte des clôtures installées (blanc : installées grâce au soutien CAFI depuis mars 2025)

Cameroun



Capital forestier

20 M

Hectares de forêt

Données de référence
intégrées de l'évaluation
FRA 2020

Diverse

Paysage écosystémique

Des forêts tropicales denses
aux zones soudano-
sahéliennes

Gouvernance

Coordination stratégique et développement rural

- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
- Ministère de la Décentralisation et du Développement local
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Dév. durable
- Ministère des Forêts et de la Faune

Appui sectoriel et cadre technique

- Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières
- Ministère des Mines, de l'Industrie et du Dév. technologique
- Ministère du Commerce
- Ministère des Finances
- Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- Ministère de l'Habitat et du Développement urbain

Suivi du financement

USD 66.8 M

Approuvés

USD 50.7 M

Transférés

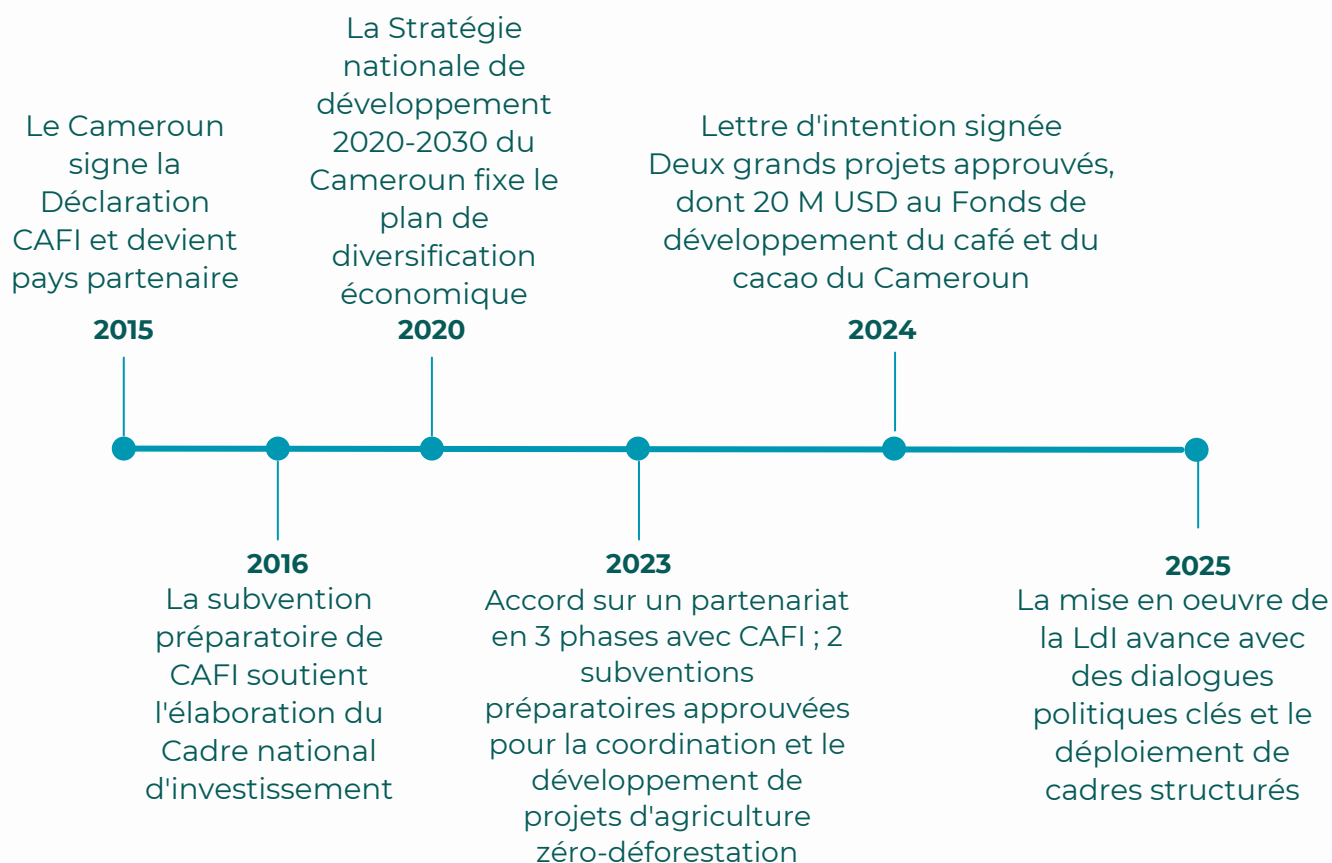
USD 25.1 M

Dépensés

Taux de décaissement
(Dépensé/Transféré)

49.8%

Aperçu du partenariat



Réalisation des jalons

● Atteints (3) ● En progrès (18) ● Retards/non atteints (12)



Les détails sont disponibles dans le « Rapport d'avancement de CAFI sur les jalons des Lettres d'intention »

En 2025, CAFI et le Gouvernement du Cameroun sont entrés dans la première année de mise en oeuvre de la Lettre d'intention (2025-2035) signée en octobre 2024. L'accent a été mis sur le lancement opérationnel du partenariat, avec une priorité à la coordination, au travail politique et à la structuration initiale.

Le partenariat est ancré au MINEPAT et organisé autour de 33 jalons couvrant la gouvernance, l'agriculture durable, l'aménagement du territoire et la conservation des forêts. Tout au long de l'année, CAFI a soutenu le Gouvernement dans l'avancement de ces priorités et le renforcement de la coordination interinstitutionnelle.

Les travaux ont bien progressé sur la planification climatique. Le Plan national climat et la révision de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) 3.0 ont atteint un stade avancé, soutenus par des travaux techniques sur l'atténuation, l'adaptation, le MRV et le genre. Deux ateliers nationaux tenus en octobre et novembre 2025 ont permis de consolider les contributions et de produire un projet de version, en attente de validation finale.

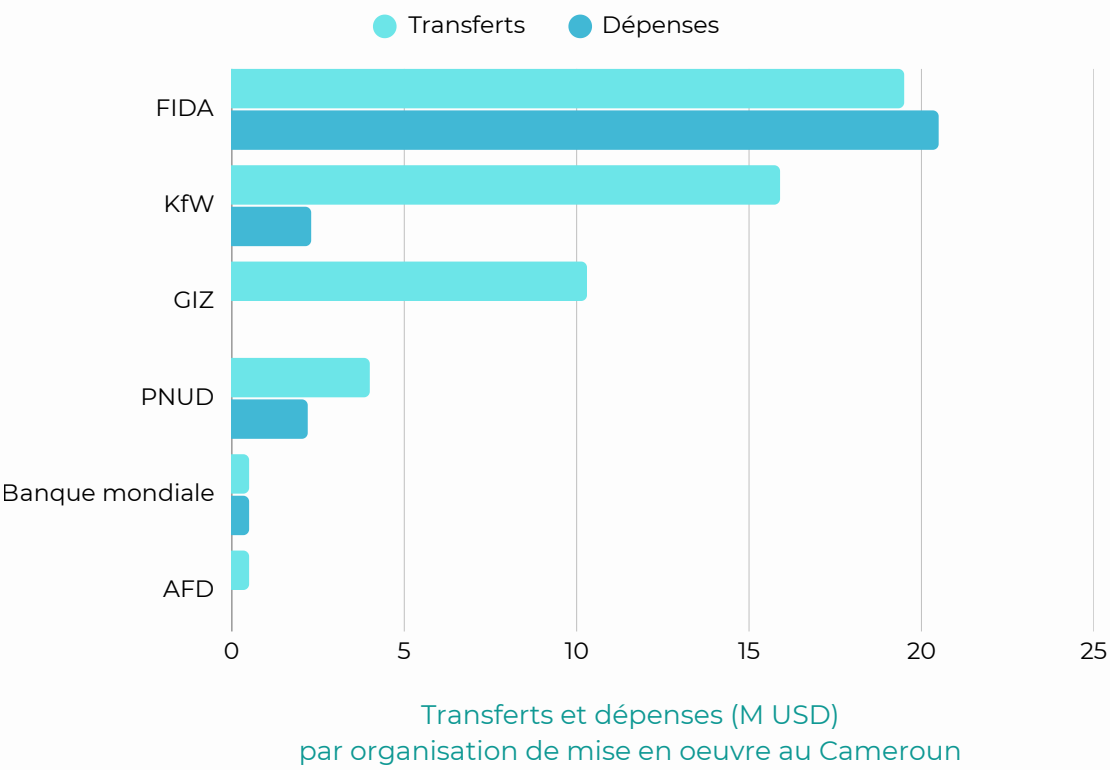
Parallèlement, des réformes clés ont été lancées ou ont progressé, notamment le Plan national de l'économie forestière et le Plan national agro-industriel.

Ces processus sont étroitement alignés avec la stratégie de développement plus large du Cameroun et sont centraux pour le partenariat.

La subvention préparatoire a continué de soutenir la coordination et d'assurer que les travaux entre ministères restent alignés et progressent.

En conséquence, le partenariat est désormais structurellement en place, avec la gouvernance, les outils de planification et les cadres politiques activement en construction.

Aperçu du portefeuille



En 2025, le portefeuille a pris la forme d'un ensemble structuré de projets (page suivante) soutenant la phase de démarrage du partenariat.

GIZ – Projet de coordination intersectorielle

Budget : 13,6 millions USD

Axe : Renforcement de la coordination interministérielle, mise en oeuvre des réformes et gouvernance globale du partenariat

Caractéristique clé : Colonne vertébrale de la coordination du partenariat

FIDA – Projet FODECC / PAIDATA

Budget : 22,45 millions USD

Axe : Intensification agricole durable et transition agroécologique par des subventions aux producteurs et un appui-conseil

Caractéristique clé : Mécanisme de financement à échelle nationale ancré dans le FODECC

KfW – Projet intégré de paysage du Grand Mbam

Budget : 20 millions USD

Axe : Gestion intégrée du paysage combinant aménagement du territoire, agriculture, infrastructures et conservation des forêts

Caractéristique clé : Conception basée sur la performance avec vérification indépendante

GIZ – Projet de renforcement des capacités en matière d'aménagement du territoire

Budget : 7,3 millions USD (+ cofinancement)

Axe : Élaboration d'outils d'aménagement du territoire, de plans locaux (PLADDT) et de systèmes de suivi forestier

Caractéristique clé : Investissement structurant pour la gouvernance territoriale

PNUD – Coordination (MINEPAT)

Budget : 4 millions USD cumulés (prolongation en 2025)

Axe : Coordination du partenariat, mise en œuvre des jalons et élaboration des politiques

Caractéristique clé : Moteur opérationnel du partenariat

Projets actifs en 2025

Parallèlement, un pipeline de montée en échelle émerge, notamment à travers le programme RACINE (CAFI-FVC), dont la note conceptuelle a été approuvée en novembre 2025. Bien qu'il ne fasse pas encore partie du portefeuille actif, il fournit le contexte pour la prochaine phase.

Globalement, le portefeuille est désormais largement en place, avec les projets principaux approuvés et entrant en mise en oeuvre.

Résultats

L'année 2025 correspondant à la phase de démarrage, les résultats sont principalement visibles dans la manière dont le partenariat a été mis en place et commence à fonctionner.

La coordination fonctionne désormais plus efficacement, avec des rôles plus clairs entre ministères et un dialogue politique plus régulier soutenant la mise en oeuvre de la Lettre d'intention. Cela a permis de faire avancer plusieurs domaines clés en parallèle.

Sur le plan politique, la planification climatique est bien avancée, avec le Plan national climat et la CDN 3.0 proches de la finalisation. Les travaux sur les réformes sectorielles, incluant les plans de l'économie forestière et agro-industriel, progressent également et contribuent à orienter la direction globale du partenariat.

Sur le plan des investissements, les principaux projets ont été approuvés et entrent en mise en oeuvre. Cette phase a déjà permis d'identifier des défis pratiques et d'affiner le suivi et l'accompagnement des projets.

Parallèlement, les bases sont posées pour des investissements à plus grande échelle, avec un engagement croissant de partenaires tels que le Fonds vert pour le climat et le développement de programmes comme RACINE.

2025 a été consacrée à la mise en place des éléments, créant les conditions pour la mise en oeuvre et la montée en échelle dans les années à venir.

République centrafricaine



Forêt

28.3 M ha

Forêts naturelles

47 % de la superficie du
pays

Partenaires nationaux

Sous la direction du
Cabinet du Premier
Ministre

- Ministère de
l'Environnement et du
Développement durable
- Ministère des Finances et
du Budget
- Ministère des Eaux, Forêts,
Chasse et Pêche

Financement

USD 2.6 M
Transférés

USD 2.4 M
Dépensés

Taux de décaissement
(Dépensé/Transféré)



92.3%

Aperçu du partenariat

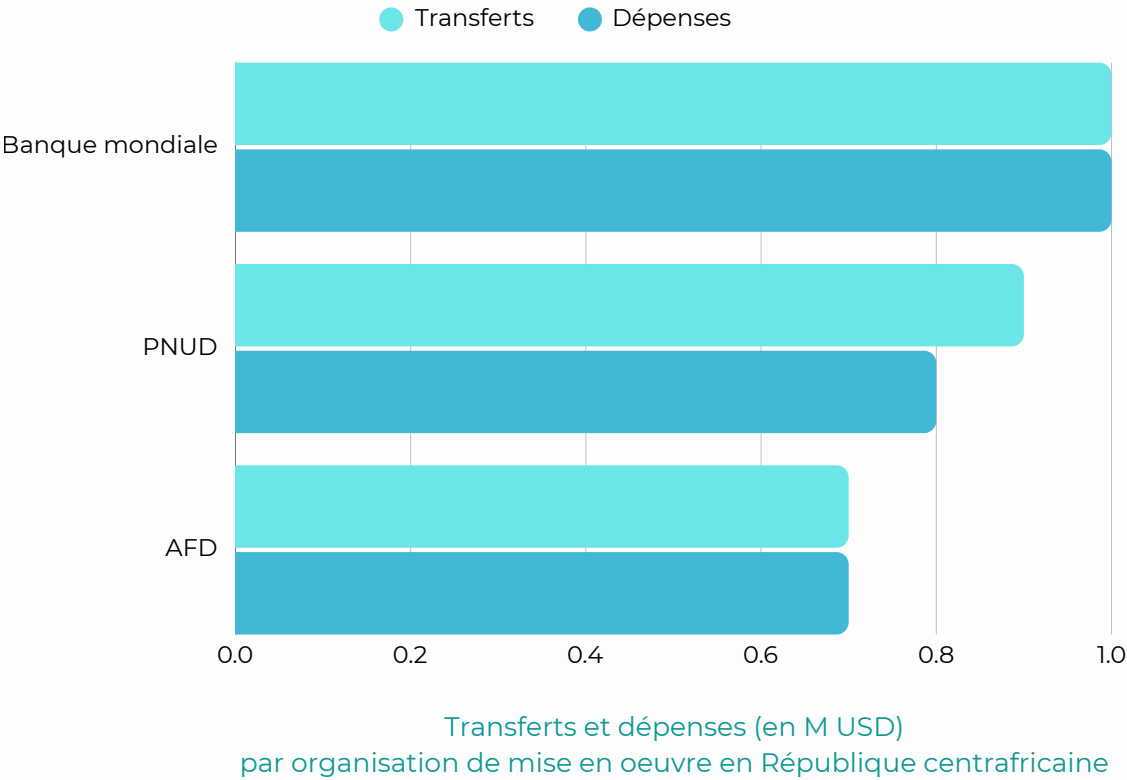


En 2025, le partenariat avec la République centrafricaine (RCA) est entré dans une phase de transition vers l'investissement. Le dialogue politique est resté soutenu avec les trois ministères focaux (Finances, Environnement et Forêts), suite à l'instruction du Gouvernement d'approfondir le partenariat, et l'alignement continu des priorités de CAFI avec le Plan national de développement et le Cadre national d'investissement REDD+.

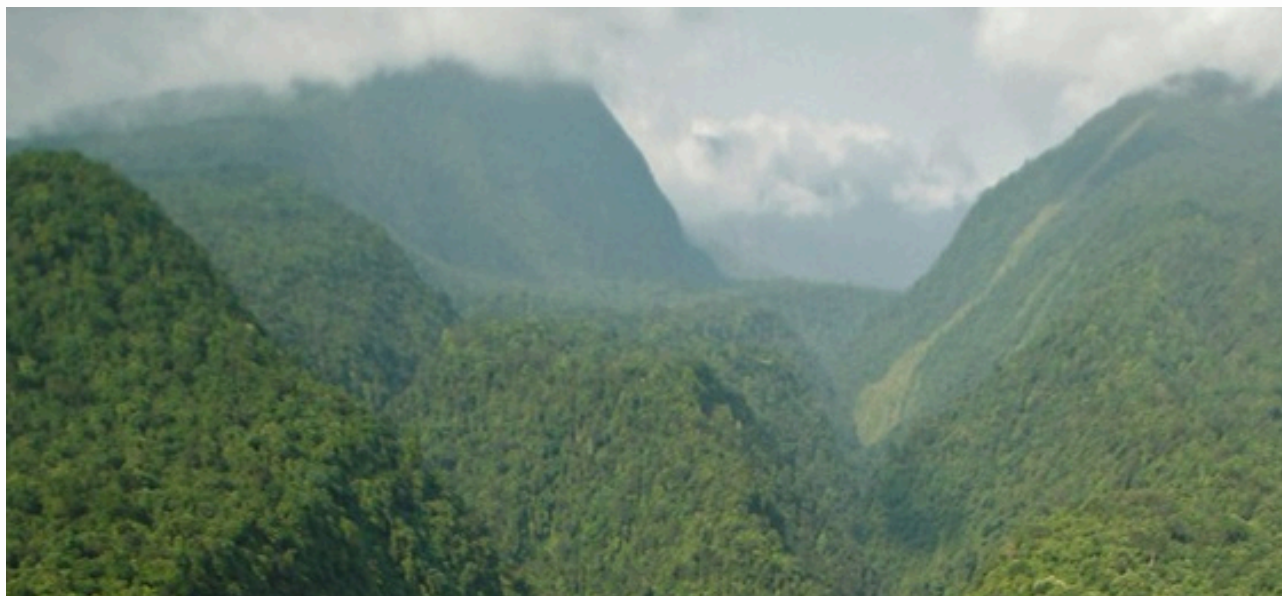
Le pays a également renforcé son intégration dans la dynamique régionale des Paiements pour services environnementaux (PSE). Les représentants du Gouvernement ont contribué à l'élaboration de feuilles de route nationales PSE lors de la conférence interministérielle de Kinshasa (janvier 2025), et la République centrafricaine a été incluse dans le premier Appel à manifestation d'intérêt régional pour la montée en échelle de la programmation PSE, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2025.

Aperçu du portefeuille

En 2025, le premier projet d'investissement CAFI a significativement avancé de la sélection à la quasi-finalisation. Le PNUD a été sélectionné comme organisation de mise en oeuvre en janvier 2025, suivi de la mise en oeuvre d'une subvention préparatoire (avril-septembre 2025) pour développer un projet pilote PSE de 10 millions USD dans la zone de Bangui.



Guinée équatoriale



Forêt

2.6 M ha

Forêts naturelles

94 % de la superficie du pays

Partenaires nationaux

- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts, de la Pêche et de l'Environnement

- Ministère de la Planification et de la Diversification économique

Financement

USD 1.1 M
Transférés

USD 1.1 M
Dépensés

Taux de décaissement
(Dépensé/Transféré)

100.0%

Aperçu du partenariat

En 2025, l'engagement avec la Guinée équatoriale s'est concentré sur la préparation de la transition vers une phase d'investissement dans le cadre du partenariat.

Les représentants du Gouvernement ont participé à la conférence régionale sur les Paiements pour services environnementaux (PSE) à Kinshasa en janvier 2025, approuvant la feuille de route régionale et positionnant le pays dans l'approche basée sur la performance de CAFI.

Tout au long de l'année, CAFI a maintenu le dialogue avec les homologues nationaux et les organisations de mise en oeuvre, en se concentrant sur deux domaines prioritaires : les études de faisabilité pour de futurs projets d'investissement (menées par l'AFD) et le développement d'un cadre national d'aménagement du territoire (soutenu par la FAO).

Des progrès ont été réalisés dans l'avancement de ces processus préparatoires et le traitement des conditions préalables à la mise en oeuvre.

Cet engagement soutenu reflète une phase de préparation visant à structurer les interventions prioritaires et à permettre de futurs investissements CAFI dans le pays.

Projets régionaux



USD 221.5 M

Financement approuvé

Budget total formellement alloué et approuvé pour la coordination régionale, les cadres et les initiatives stratégiques.



USD 194.0 M

Financement transféré

Fonds décaissés et transférés avec succès aux organisations partenaires régionales de mise en oeuvre.



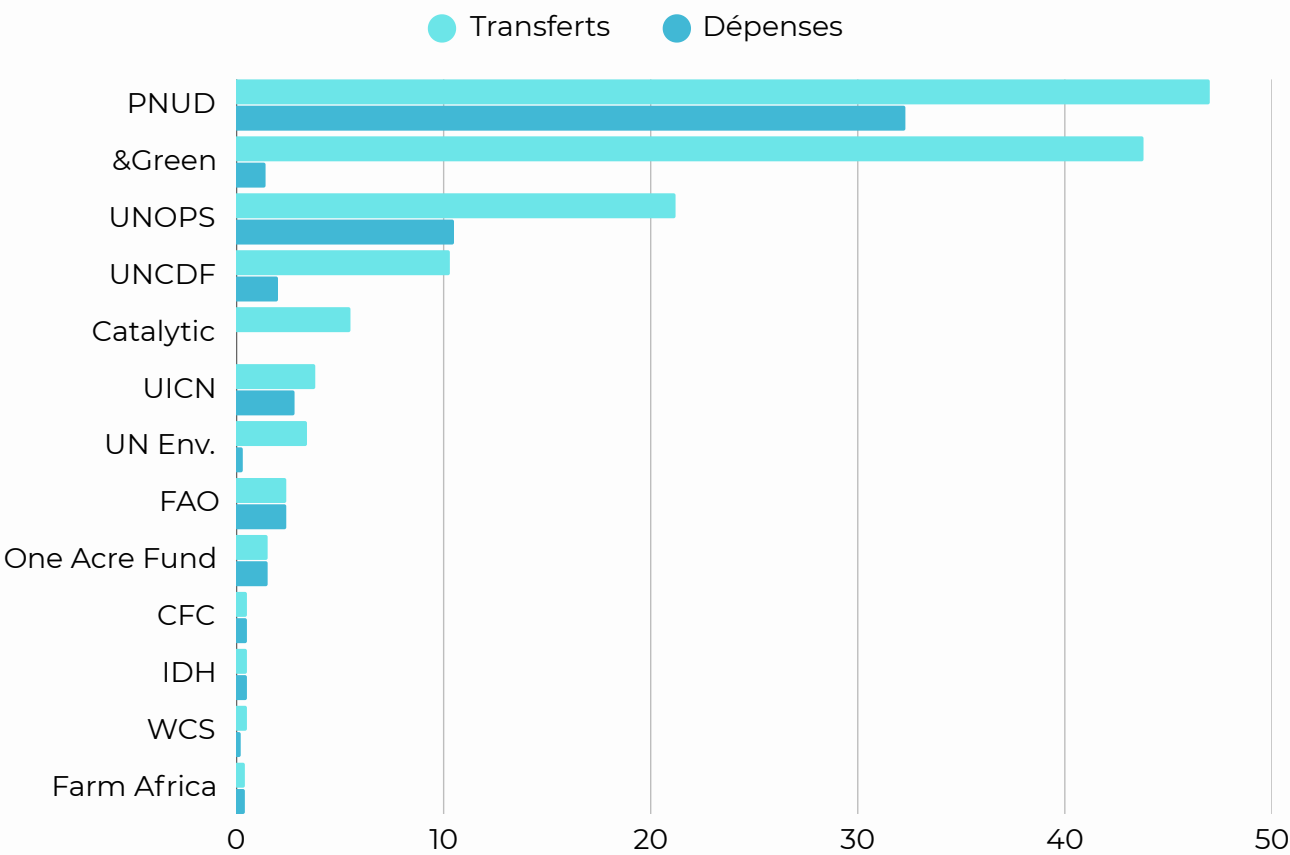
USD 50.6 M

Financement dépensé

Dépenses cumulées rapportées, suivies et entièrement vérifiées sur le terrain à travers les projets actifs.

Les projets régionaux de CAFI sont développés pour répondre efficacement aux défis partagés par plus d'un pays de la sous-région. Ils peuvent couvrir des travaux scientifiques comme le suivi des tendances de déforestation dans la région, des investissements du secteur privé ou la Facilité régionale d'assistance technique ouverte à tous les pays CAFI.

Aperçu du portefeuille

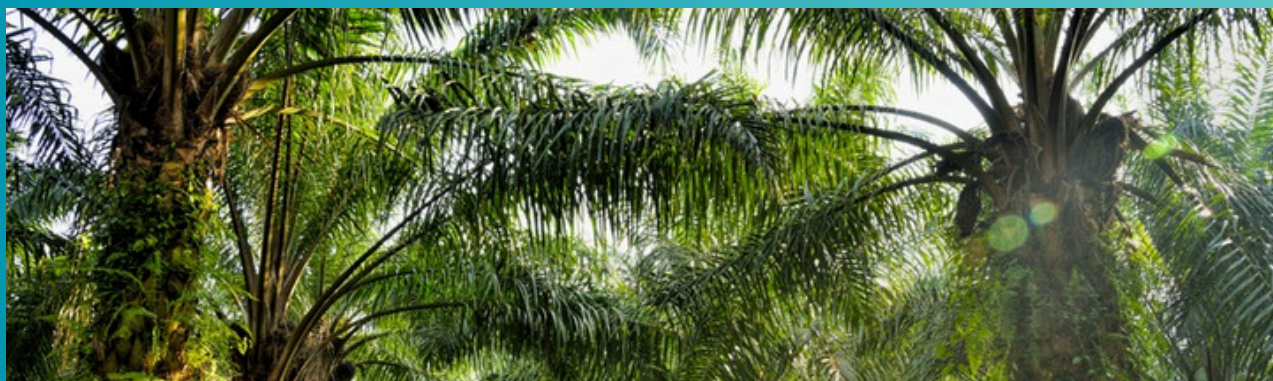


Transferts et dépenses aux organisations de mise en oeuvre pour les projets régionaux (M USD)



Projet phare

Un appui flexible pour accélérer la mise en oeuvre des engagements CAFI par les pays



La Facilité régionale d'assistance technique, mise en oeuvre par UNOPS, fournit un appui flexible et à la demande aux pays partenaires de CAFI et aux initiatives régionales. Elle aide à mobiliser rapidement l'expertise, à répondre aux priorités des pays et à lever les blocages techniques ou opérationnels qui peuvent ralentir la mise en oeuvre.

Un mécanisme flexible pour la mise en oeuvre par les pays

Depuis le début du projet, UNOPS a reçu 32 demandes d'assistance technique. Fin 2025, 13 avaient été complétées et 19 étaient en cours de mise en oeuvre.

Organisation de mise en oeuvre
UNOPS

Date de démarrage :
Décembre 2023

Perspectives financières
Budget : 26,57 millions USD
Décaissé (déc. 2025) : 20 millions USD

Couverture géographique
: les six pays partenaires de CAFI

Dans la seule année 2025, UNOPS a travaillé sur 27 demandes, dont 12 nouvelles demandes reçues durant l'année et 15 poursuivies des plans de travail précédents.

La Facilité couvre un large éventail de priorités techniques, opérationnelles et stratégiques, reflétant la demande des pays et les axes de travail évolutifs de CAFI, tels que :

- appui aux feuilles de route et projets pilotes PSE
- coordination des partenariats et engagements climatiques nationaux
- renforcement de la gouvernance et des institutions climatiques
- développement de systèmes de paiement direct
- appui à la vérification indépendante des résultats des projets
- études de faisabilité pour le secteur privé
- appui logistique et communication pour les grands événements internationaux, dont la COP30



Soutenir directement les institutions nationales

Une force clé de la Facilité est qu'elle peut travailler directement avec les institutions nationales, les aidant à mettre en oeuvre les priorités liées à CAFI tout en renforçant les capacités opérationnelles.

Fin 2025, 8 entités nationales avaient signé des accords de coopération dans le cadre de la Facilité, incluant le Ministère de l'Environnement et du Développement durable en RDC, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire au Cameroun, le Cabinet du Premier Ministre en République du Congo, le Conseil national pour le climat au Gabon, l'Agence nationale des parcs nationaux au Gabon, le Conseil national pour le climat et l'Agence gabonaise de développement agricole, et le Centre technique des forêts communales au Cameroun. Cela a permis un appui direct aux feuilles de route nationales PSE, à la coordination des partenariats, à l'agenda de gouvernance climatique du Gabon, à la gestion des aires protégées et au guichet de financement des producteurs au Cameroun.

Accélérer les priorités de CAFI en 2025

En 2025, la Facilité a joué un rôle central dans l'avancement de l'agenda basé sur la performance et les PSE de CAFI. Elle a **soutenu l'écosystème numérique et de paiement PSE**, incluant les solutions de paiement mobile et l'hébergement, la maintenance et le support technique des outils PSE. Cela a contribué aux premiers paiements PSE mobiles (voir ce Point fort).

La Facilité a également soutenu la **vérification indépendante**, incluant la contractualisation de SCS Global Services et les travaux de vérification sur PROREP (voir ce Point fort) et One Acre Fund. Elle a aussi soutenu la participation et la visibilité des pays à la COP30 à Belém, incluant l'appui logistique et de communication pour les délégations de RDC, République du Congo, Gabon et Cameroun.

Soutenir la science, l'apprentissage et la préparation aux investissements

La Facilité a contribué au renforcement de la base de données probantes et de la programmation future de CAFI. En 2025, elle a soutenu la collecte de données de parcelles forestières avec l'Université de Leeds au Cameroun, en RDC, en République du Congo et au Gabon, avec **83 parcelles forestières inventoriées** contre un objectif initial de 75.

Elle a également soutenu le Réseau scientifique de CAFI. Un appel à propositions a reçu 13 soumissions, dont 3 ont été sélectionnées pour environ 2,58 millions USD, avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) et UNEP-WCMC. Le résumé du rapport d'évaluation 2025 a été lancé à la COP30.

Sur l'engagement du secteur privé, la Facilité a soutenu des études de faisabilité pour sept entreprises, dont CAP, Mushiete & Co, InterHolco, Arise IIP, GoCongo, SOBICO et Ngassam Farm, aidant à préparer de futures opportunités d'investissement favorables aux forêts.

Globalement, la Facilité d'assistance technique UNOPS démontre la valeur d'un **mécanisme de livraison de résultats flexible et piloté par la demande**, permettant à CAFI de soutenir les pays plus directement, d'accélérer la mise en oeuvre et de traduire les engagements politiques en résultats concrets sur le terrain.

7. Gérer les risques dans des environnements complexes

CAFI opère dans des environnements complexes où les défis politiques, institutionnels et opérationnels peuvent affecter le rythme et la durabilité des réformes. La gestion de ces risques fait donc partie intégrante de l'approche de CAFI et est soutenue par un suivi régulier du portefeuille, des revues de performance et des évaluations dédiées des risques.

En 2025, le profil de risque global du portefeuille est resté globalement stable. À mesure que les projets passaient de la planification et du développement politique à la mise en oeuvre, les défis se sont déplacés des questions de conception et de coordination vers des considérations de livraison, de capacité et de durabilité.

L'environnement opérationnel est également resté marqué par des développements politiques, institutionnels et sécuritaires plus larges dans plusieurs pays partenaires, incluant des remaniements gouvernementaux, des transitions administratives et une insécurité localisée. Ces risques contextuels peuvent affecter la mise en oeuvre des réformes et des investissements. CAFI a continué de les atténuer par un dialogue politique soutenu avec les gouvernements partenaires, des revues régulières des engagements de réforme dans le cadre des Lettres d'intention, une coordination étroite avec les partenaires de mise en oeuvre et une gestion adaptative des programmes, aidant à maintenir l'élan des réformes malgré l'évolution des contextes nationaux.

Foncier : un défi structurel persistant

L'insécurité foncière est restée l'un des défis structurels les plus significatifs à travers le portefeuille CAFI. Les revendications foncières concurrentes, le chevauchement des droits coutumiers et statutaires, les limites floues et la faiblesse des systèmes d'administration foncière ont continué de créer des difficultés dans certaines zones de programme. Ces problèmes peuvent ralentir les investissements, compliquer l'engagement communautaire et créer de l'incertitude autour de la planification à long terme de l'utilisation des terres. Parallèlement, des progrès importants ont été réalisés durant l'année.

La République démocratique du Congo a promulgué de nouvelles lois sur le foncier et l'aménagement du territoire, et a fait progresser les outils de mise en œuvre soutenant la réforme de la gouvernance foncière. Les processus de cartographie et de planification de l'utilisation des terres se sont étendus dans plusieurs paysages, tandis que les approches communautaires ont contribué à clarifier les droits fonciers et à renforcer la participation des populations locales à la prise de décision. Les projets ont continué à déployer diverses mesures d'atténuation, notamment la cartographie participative, les processus de consentement libre, préalable et éclairé (CLIP), les mécanismes de gestion des griefs, les approches de médiation communautaire ainsi que l'appui aux efforts nationaux de réforme foncière.

L'insécurité foncière constitue également un enjeu important pour le déploiement réussi des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), qui reposent sur l'identification claire des bénéficiaires et la délimitation précise des superficies concernées. Dans le même temps, le déploiement progressif des PSE contribue à réduire certains de ces risques en associant les paiements à des bénéficiaires clairement identifiés et en établissant des engagements environnementaux contractuels sur des zones prédéfinies.

De la conception des réformes à leur mise en œuvre

À mesure que le portefeuille gagnait en maturité, les capacités de mise en œuvre sont apparues comme un défi récurrent dans plusieurs programmes.

Plusieurs projets ont connu des retards de mise en œuvre liés aux processus de passation de marchés, aux recrutements, aux transitions institutionnelles ainsi qu'à la coordination de dispositifs complexes de mise en œuvre impliquant les gouvernements, les organisations d'exécution et les acteurs locaux. Les différences de capacités institutionnelles ont également influencé le rythme de mise en œuvre de certains projets. En conséquence, des réformes ambitieuses ont parfois progressé plus lentement que prévu, à mesure que les engagements politiques étaient traduits en dispositifs opérationnels et en activités de terrain.

Ces défis ont contribué à une mise en œuvre inégale du portefeuille en 2025, les progrès variant selon les pays et les secteurs en fonction des capacités institutionnelles et du niveau de préparation à la mise en œuvre.

Pour y remédier, les partenaires de mise en oeuvre ont renforcé l'assistance technique, consolidé les arrangements de gestion de programme et ajusté les plans de mise en oeuvre si nécessaire. CAFI a également continué de renforcer le suivi de la performance et la redevabilité des projets pour identifier les blocages plus tôt et soutenir des actions correctives en temps opportun.

Renforcer la qualité des données et la redevabilité

À mesure que CAFI développe les approches basées sur la performance, assurer la qualité et la crédibilité des résultats rapportés est devenu de plus en plus important.

Le premier exercice de vérification indépendante mené en 2025 a identifié des domaines où les systèmes de suivi, la documentation et la traçabilité pourraient être renforcés. Si la vérification a confirmé la valeur des efforts de suivi existants, elle a également mis en lumière des opportunités d'améliorer la gestion des preuves, le rapportage des indicateurs et les processus internes d'assurance qualité.

Ces conclusions se sont traduites en actions correctives concrètes, incluant la clarification des standards de preuves, un suivi ciblé avec les partenaires de mise en oeuvre et, si nécessaire, des décisions de clôturer ou d'interrompre des projets sous-performants. L'expérience a renforcé le virage de CAFI vers une gestion basée sur la performance, où le suivi sert non seulement à rapporter les progrès mais aussi à améliorer la livraison. Cela reflète un mouvement plus large vers une plus grande redevabilité à travers le portefeuille, liant les preuves plus directement aux décisions de gestion et à l'allocation des ressources.

Pérenniser les résultats sur le long terme

À mesure que le portefeuille de CAFI mûrit, assurer la durabilité des réformes et des investissements sur le long terme devient un domaine d'attention de plus en plus important.

Plusieurs projets se concentrent désormais sur l'ancrage des réformes, des systèmes et des mécanismes de livraison au sein des institutions nationales. Cela inclut le renforcement de l'appropriation gouvernementale des systèmes de suivi, le soutien aux mécanismes de

financement à long terme et le développement des capacités institutionnelles nécessaires pour pérenniser les résultats au-delà de la durée de vie des projets individuels. L'appropriation nationale reste au coeur de l'approche de CAFI pour assurer des résultats durables.

Ce principe a également guidé le développement du programme de Paiements pour services environnementaux (PSE) de CAFI. Une attention particulière a été accordée à la conception de systèmes nationalement appropriés et de stratégies de sortie durables capables de maintenir les incitations et les mécanismes de livraison au-delà de la durée des projets individuels.

Ces expériences continuent d'informer l'approche stratégique de CAFI, incluant un accent accru sur l'assistance technique ciblée, un suivi renforcé de la performance, des systèmes de livraison nationalement appropriés et une mise en oeuvre adaptative aux différents contextes pays.

Parallèlement, CAFI a continué d'investir dans des systèmes conçus pour renforcer la gestion des risques à travers le portefeuille. En 2025, le Hub de métriques a été étendu pour couvrir l'intégralité du portefeuille AFOLU actif de CAFI, tandis qu'un cadre de suivi des jalons a été introduit pour suivre les progrès sur les engagements politiques et de réforme. Ensemble, ces outils améliorent l'identification précoce des défis de mise en oeuvre et soutiennent la prise de décision fondée sur les preuves.

Des informations complémentaires sur le cadre de gestion des risques de CAFI sont disponibles pour les membres du Conseil d'administration via le Tableau de bord de gestion des risques de CAFI.

8. Leçons apprises d'une décennie d'action

Forte de dix ans de mise en oeuvre en Afrique centrale, l'expérience de CAFI démontre que les progrès viennent de l'alignement des engagements politiques, du financement et de la livraison concrète de résultats. Au fil du temps, les approches ont été testées et ajustées, mettant en lumière où les plans initiaux auraient pu accélérer la mise en oeuvre et où les pratiques actuelles devraient être maintenues et renforcées.

« Je salue la capacité de CAFI à transformer le financement en impacts tangibles et en innovations »

*Haoliang Xu,
Administrateur par intérim
du PNUD, New York, 24
septembre 2025*

Leçon 1 : Ancrer les engagements politiques dès le départ dans des mécanismes de livraison

Les Lettres d'intention et les accords de haut niveau ont été efficaces pour fixer la direction. L'impact est plus rapide lorsque ceux-ci sont accompagnés dès le départ d'arrangements de mise en oeuvre clairs, de pipelines de financement et de responsabilités institutionnelles. Aligner engagements et livraison plus tôt aide à raccourcir le délai entre accord et exécution.

Leçon 2 : Investir tôt dans la coordination intersectorielle

L'approche pangouvernementale de CAFI a été essentielle pour traiter les moteurs de la déforestation. L'expérience montre qu'une coordination plus forte en amont entre ministères, avec des mandats et des structures de travail clairs, aide à éviter les retards durant la mise en oeuvre et soutient des décisions d'utilisation des terres plus cohérentes.

Leçon 3 : Garder les processus simples et accompagnés en pratique

À mesure que le portefeuille s'est élargi, la complexité procédurale croissante a ralenti la mise en oeuvre dans certains cas. L'expérience a montré que des modèles et flux de travail standardisés, des outils de suivi numériques et un appui ciblé à la mise en oeuvre via la Facilité d'assistance technique de UNOPS ont aidé à réduire les blocages et à accélérer la livraison. Fournir un appui pratique et à la demande aux partenaires a aidé à débloquer la livraison de résultats. Garder les processus simples, tout en s'assurant que les partenaires peuvent les naviguer efficacement, est clé pour maintenir l'élan.

Leçon 4 : Construire les capacités nationales de livraison de résultats dès le départ

La dépendance initiale à un nombre limité d'organisations internationales de mise en oeuvre a assuré des standards fiduciaires solides mais a contraint l'appropriation nationale. Élargir l'accès aux acteurs nationaux, combiné à un appui ciblé en capacités, a renforcé la livraison. Un investissement plus précoce dans les systèmes nationaux aurait pu élargir les options de mise en oeuvre plus tôt.

Leçon 5 : Lier les objectifs forestiers à des bénéfices locaux tangibles

Les projets qui connectent la protection des forêts aux moyens de subsistance, aux droits fonciers ou à l'accès à l'énergie ont montré une meilleure adoption et durabilité. Cela confirme que les efforts de conservation sont plus efficaces lorsqu'ils sont directement alignés avec les opportunités économiques et les réalités quotidiennes des communautés.

Leçon 6 : Utiliser les systèmes de suivi et de vérification pour guider les décisions

Les systèmes nationaux de suivi, les données satellitaires, le suivi des jalons et la vérification indépendante ont renforcé la crédibilité de l'approche de CAFI. Ces systèmes ont éclairé les actions correctives avec les partenaires de mise en oeuvre, la clarification des exigences en matière de preuves, les ajustements des approches de mise en oeuvre et, si nécessaire, les décisions de redimensionner ou d'interrompre des projets sous-performants. Le suivi n'est donc pas seulement une fonction de rapportage mais un outil de gestion qui soutient une meilleure livraison de résultats, une redevabilité renforcée et une allocation plus efficace des ressources.

Leçon 7 : Concevoir les approches basées sur la performance de manière itérative

L'expérience initiale avec les paiements basés sur les résultats et les Paiements pour services environnementaux a mis en lumière des défis pratiques incluant des procédures complexes, des contraintes de vérification et des coûts de transaction. Le virage de CAFI vers des cadres standardisés, des outils numériques et des contrats plus clairs reflète cet apprentissage. Une itération continue est essentielle pour garantir que ces mécanismes soient efficaces et reproductibles à grande échelle.

Leçon 8 : Structurer délibérément l'engagement du secteur privé

La mobilisation de l'investissement privé a nécessité des outils dédiés, des mécanismes de partage des risques et un alignement clair avec les priorités nationales. L'expérience montre que l'engagement du secteur privé ne se produit pas spontanément et doit être activement structuré à travers des pipelines, des sauvegardes et des instruments de réduction des risques.

Conclusion

*« Les forêts du Bassin du Congo
sont trop importantes pour
échouer »*

*Mary Creagh, Secrétaire d'État
parlementaire à la Nature, Royaume-
Uni, New York, 24 septembre 2025*

Alors que CAFI célèbre dix ans de partenariat, 2025 a confirmé à la fois l'urgence de protéger les forêts du Bassin du Congo et la nécessité de faire évoluer la manière dont le financement forêt et climat est délivré. Les pressions sur les forêts restent structurelles et persistantes, mais l'opportunité l'est aussi : soutenir des trajectoires de développement où les forêts sur pied, les moyens de subsistance durables et les priorités nationales se renforcent mutuellement.

Au cours de l'année, CAFI a approfondi cette transition.

L'initiative a renforcé la gestion basée sur la performance, avancé la vérification indépendante, élargi les outils de données et de suivi, et fait passer les Paiements pour services environnementaux de la conception à la livraison initiale.

Les premiers paiements PSE en République démocratique du Congo et en République du Congo ont montré que des résultats environnementaux vérifiés peuvent être liés à des incitations directes pour les communautés et les bénéficiaires.

2025 a également marqué un changement d'échelle dans le modèle d'investissement de CAFI. L'engagement du secteur privé, le financement mixte et les pipelines PSE émergents commencent à remodeler la façon dont CAFI mobilise les capitaux, allant au-delà du financement par subventions vers des approches capables de débloquent des ressources domestiques, l'investissement privé et le financement climatique. Dans un contexte de financement international plus contraint, ce rôle catalytique deviendra de plus en plus important.

Au niveau des pays, les partenariats ont continué de mûrir. Les réformes structurelles ont avancé, les portefeuilles se sont élargis ou ont évolué vers la mise en oeuvre, et la dynamique régionale s'est renforcée autour des PSE, du genre et de l'inclusion, et de l'appropriation nationale. Les progrès ont été inégaux et des défis de mise en oeuvre persistent, mais la direction est claire : des systèmes plus solides, une redevabilité plus claire et un accent croissant sur les résultats mesurables.

La prochaine phase exigera une accélération. La tâche de CAFI est désormais de traduire les fondations construites au cours de la dernière décennie en livraison à grande échelle : plus de résultats vérifiés, un financement plus prévisible pour les pays, plus de bénéfices atteignant les communautés et des incitations plus fortes pour maintenir les forêts debout.

Annexe : portefeuille de projets

RDC - Projets d'utilisation des terres actifs* en 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
JICA	<u>PIREDD Kwilu</u>	2018	9
FAO	<u>PIREDD Equateur</u>	2019	25.2
AFD	<u>Agriculture en Savannahs et Forêts dégradées</u>	2020	22.9
GIZ	<u>PIREDD Maniema</u>	2021	30
UNOPS	<u>PIREDD Plateaux</u>	2024	11
ENABEL	<u>PIREDD Kasai Oriental & Lomami</u>	2024	35
ENABEL	<u>PIREDD Sud Ubangui</u>	2025	25
OAF	<u>Agriculture à petite échelle dans le Kongo Central</u>	2025	30

*Approuvés et avec fonds transférés au 31 décembre 2025

RDC - Projets habitants actifs en 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
UNCDF/PNUD	<u>Bois énergie durable</u>	2018	18
AFD	<u>Gestion durable des forêts</u>	2020	12
ONU Habitat	<u>Réforme foncière 2</u>	2024	15
PNUD	<u>Sustainable Agriculture Support Project</u>	2024	45
PNUD	<u>Secrétariat FONAREDD</u>		7.5
CIFOR	<u>Civil society support II</u>	2025	5.5
GIZ	<u>Extractive Sector Standards (DISMII)</u>	2025	6
UNOPS	<u>PRSS Infrastructures</u>	2025	3.5
UNFPA/UNOPS	<u>PROMIS II</u>	2025	58
PNUD	<u>Carbon Market Access</u>	2025	3
PNUD	<u>National NGO Support</u>	2025	2
PNUD	<u>Milestone Support Programme (2025)</u>	2025	8

RDC - projets clôturés avant 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
FAO	<u>National Forest Monitoring System</u>	2021	10
FAO	<u>Sustainable Agriculture Reform</u>	2022	3
World Bank	<u>PIREDD Sud Ubangui</u>	2021	7
UN Habitat	<u>Land Tenure Reform 1</u>	2023	7
World Bank	<u>Support to Indigenous Peoples</u>	2023	2
UNFPA/UNOPS	<u>Scaling Up Family Planning</u>	2023	43
PNUD	<u>Support to Civil Society</u>	2023	3.3
PNUD	<u>NDC support (not via FONAREDD)</u>	2023	0.5
PNUD	<u>Support to Land Use Planning Reform</u>	2024	8
Banque mondiale	<u>PIREDD Mai Ndombe</u>	2024	30
PNUD	<u>PIREDD Orientale</u>	2024	33
ENABEL	<u>PIREDD Mongala</u>	2025	12

Cameroun - projets actifs en 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
UNDP	<u>Coordination (preparatory grant)</u>	2023	0.3
IFAD	<u>Cocoa and Coffee Sectors Development Fund Support</u>	2024	22
KFW	<u>Sustainable PAMOL</u>	2025	0.4
GIZ/UNDP	<u>Coordination & Governance</u>	2025	13.6
KFW	<u>PGIP - Grand Mbam</u>	2025	20
GIZ	<u>Land Use Planning Capacity Building</u>	2025	7.3

Cameroun - projets clôturés

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
FAO	<u>Preparatory grant to develop Nat. Inv. Framework</u>	2019	0.5
FAO	<u>Cocoa and Coffee Sectors Development Fund Support</u>	2025	0.5

Gabon - projets actifs en 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
UNDP	<u>Coordination</u>	2022	1.5
TNC	<u>Certification and Legality (CAFI 2)</u>	2022	7
TNC	<u>Community Forest Management</u>	2022	3
TNC	<u>Research & Monitoring</u>	2022	2.5
UNESCO/UNDP	<u>Urban Greening</u>	2022	1.7
WCS	<u>Human-Elephant Coexistence</u>	2025	10

Gabon - projets clôturés

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
AFD	<u>Land Use Planning and Monitoring</u>	2025	18.5
UNDP	<u>Expansion of Protected Areas</u>	2025	5
UNDP	<u>Protected Areas</u>	2025	9

Rép. du Congo - projets actifs en 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
AFD	<u>Sustainable Land Use Planning Governance</u>	2022	18.4
AFD	<u>Sustainable Land Use Investment</u>	2023	16.5
FAO	<u>Operationalization of the National MRV System</u>	2021	2
FAO	<u>Sustainable Wood Energy Plantations</u>	2022	7
Initiative Development	<u>Improved Cookstoves</u>	2023	1

Rép. du Congo - projets clôturés

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
UNDP	<u>Coordination</u>	2025	1.4
FAO	<u>Preparatory grant for GCF Proposal</u>	2020	0.3
World Bank	<u>Preparatory grant to Prepare NIF</u>	2019	0.7

République centrafricaine (RCA) - projet actif en 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
UNDP	<u>PIREDD Bangui</u>	2025	0.3

RCA - projets clôturés

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
UNDP	<u>Feasibility_grant</u>	2025	0.6
AFD	<u>Feasibility Study Grant</u>	2022	0.7
World Bank	<u>WB preparatory funding</u>	2020	1

Guinée équatoriale - projet clôturé

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
FAO	<u>Development of REDD+ Investment Plan</u>	2020	1

Projets régionaux actifs en 2025

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
UNOPS	<u>Technical Assistance</u>	2023	10
&Green	<u>Scaling-up Commercial investment in Deforestation-Free Central African Commodity Supply Chains</u>	2024	51
UNCDF	<u>Scaling Up Investments in Deforestation-free Supply Chains</u>	2022	1.9
IDH	<u>Revive Central Africa</u>	2025	0.5
CFC	<u>Deforestation-Free Value Chains</u>	2025	0.5
UNDP	<u>South-South cooperation</u>	2025	0.2
WCS	<u>HIFOR</u>	2025	0.5
UNCDF/UNDP	<u>PRO-CONGO</u>	2025	15
Catalytic	<u>Canopy Trust</u>	2025	10

Projets régionaux clôturés

IO	Nom et lien	Date de démarrage	M USD approuvés
Farm Africa	<u>Innovative Agriculture</u>	2023	0.4
FAO	<u>Regional Study on Deforestation</u>	2025	2.4
IUCN	<u>CPIC Conservation Initiative</u>	2025	7.5
One Acre Fund	<u>Innovative Agriculture</u>	2024	1.5

Liste des acronymes

AFD : Agence Française de Développement
AT : Aménagement du territoire
AFOLU : Agriculture, forêts et autres utilisations des terres
AUF : Agence Universitaire de la Francophonie
CAFI : Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale
RCA : République centrafricaine
CFC : Fonds commun pour les produits de base
CIFOR : Centre de recherche forestière internationale
COP : Conférence des Parties (à la CCNUCC)
RDC : République démocratique du Congo
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FODECC : Fonds de développement des filières cacao et café (Cameroun)
FONAREDD : Fonds national REDD de la RDC
CLIP : Consentement libre, informé et préalable
FVC : Fonds vert pour le climat
SIG : Système d'information géographique
GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Allemagne)
ID : Initiative Développement
ONG : Organisation de mise en oeuvre
FIDA : Fonds international de développement agricole
ONGI : Organisation non gouvernementale internationale
ISO : Organisation internationale de normalisation
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
JICA : Agence japonaise de coopération internationale
KfW : Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne)
Ldl : Lettre d'intention
M : Million
MPTF : Fonds d'affectation spéciale multi-partenaires
MNV : Mesure, notification et vérification
CDN : Contribution déterminée au niveau national
OAF : One Acre Fund
PSE : Paiements pour services environnementaux
PIREDD : Programme intégré REDD (en RDC)
PROBAK : Programme PSE du Bassin d'approvisionnement de Kinshasa
PBR : Paiement basé sur les résultats
SCS : Scientific Certification Systems
TNC : The Nature Conservancy
RU : Royaume-Uni
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement, ou UN Environnement
AGNU : Assemblée générale des Nations Unies
UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USD : Dollars des États-Unis
WCS : Wildlife Conservation Society
WWF : Fonds mondial pour la nature

